



RHÔNE-ALPES

MÉMENTO

DU TOURISME
2015

Rhône-Alpes
tourisme



SOMMAIRE

MÉMENTO DU TOURISME 2015

11^e édition
Observatoire Régional du Tourisme

INTRODUCTION

LES CHIFFRES CLÉS EN RHÔNE-ALPES

- Les Chiffres clés en Rhône-Alpes **8**
- L'offre touristique régionale **11**
- La fréquentation touristique **14**
- Les retombées économiques du tourisme **15**

CHAPITRE 1

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

- La fréquentation de l'année 2013 **18**
- L'évolution de la fréquentation extrarégionale depuis 1995 **20**
- La fréquentation du Périmètre à Neige 2013/2014 **23**
- L'évolution de la fréquentation du PAN depuis l'hiver 1994/1995 **26**

CHAPITRE 2

LA CLIENTÈLE FRANÇAISE EN RHÔNE-ALPES

- Les données de cadrage **30**
- Les profils et comportements **31**

CHAPITRE 3

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- Les ratios économiques et financiers **42**
- La richesse dégagée par territoires et activités économiques **45**
- Les emplois touristiques **48**
- Les investissements touristiques **49**
- La consommation touristique française et étrangère globale (2011) **50**
- Les dépenses touristiques des Français (2013) **53**
- Les chèques vacances **60**
- La taxe de séjour **63**

CHAPITRE 4

LES HÉBERGEMENTS : OFFRE ET FRÉQUENTATION

- Le nombre de lits touristiques par départements **66**
- L'hôtellerie **69**
- L'hôtellerie de plein air **76**
- Les hébergements collectifs **80**
- Les résidences de tourisme **84**
- Les villages vacances et maisons familiales **86**
- Les centres de vacances **90**
- Les meublés classés **96**
- Les gîtes de France **97**
- Les locations et chambres d'hôtes Clévacances **98**

CHAPITRE 5

LES CLIENTÈLES INTERNATIONALES

- Les données de cadrage **102**
- L'hôtellerie : statistiques détaillées **104**
- L'hôtellerie de plein air : statistiques détaillées **106**
- Les résidences secondaires détenues par les étrangers **107**
- Forwardkeys data **108**

CHAPITRE 6

LE TOURISME SECTORIEL

- Les offices de tourisme, syndicats d'initiative et bureaux d'informations touristiques **111**
- Le tourisme de montagne **114**
 - Les aéroports **117**
 - Le tourisme fluvial **118**
 - La viarhônga **120**
 - Le thermalisme **121**
- Les restaurants, la gastronomie **122**
 - Les casinos **125**
 - Les golfs **126**
- Le tourisme d'affaires **127**
 - La randonnée **128**
 - Les parcs naturels **129**
 - Les réserves naturelles **132**
- La fréquentation des sites touristiques **133**
 - Les festivals **142**
 - Le tourisme adapté **144**

CHAPITRE 7

LA MOBILITÉ DES RHÔNALPINS

- Les données de cadrage **148**
- Les voyages **149**
- La répartition des voyages intra régionaux **151**
- Les allers-retours **152**
- La segmentation sociologique des voyageurs rhônalpins **154**

LES ADRESSES UTILES **157**

- Niveau national
- Niveau régional
- Niveau départemental

LEXIQUE **158**



INTRODUCTION

CHIFFRES CLÉS DU TOURISME EN RHÔNE-ALPES

LES CHIFFRES CLÉS EN RHÔNE-ALPES

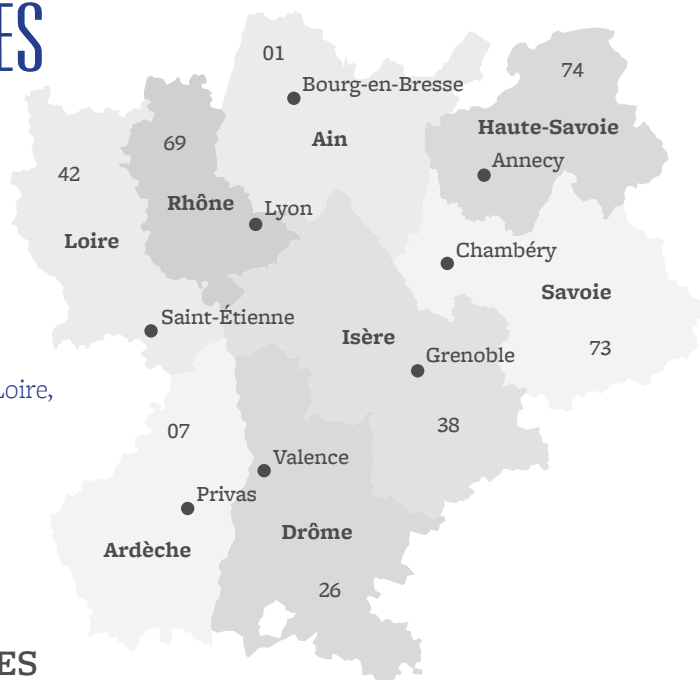
44 000 km²

8% du territoire national

8 DÉPARTEMENTS

Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie

2 879 COMMUNES



PRINCIPALES VILLES

INSEE RGP - juin 2014	Population de la ville	Population de l'agglomération
Lyon (69)	499 785	1 422 328
Saint-Etienne (42)	173 256	283 996
Grenoble (38)	159 953	427 739
Villeurbanne (69)	146 578	
Valence (26)	64 919	121 500
Vénissieux (69)	60 744	
Chambéry (73)	60 299	119 363
Annecy (74)	53 013	145 296



POPULATION

- 6,3 millions d'habitants en 2013 (10% de la population française) soit 144 habitants par km².
- Lyon est la 3^e ville de France, derrière Paris et Marseille, et la 2^e unité urbaine derrière Paris au coude à coude avec Marseille-Aix-en-Provence.

CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

- 6 fleuves et rivières (7 000 km)
- 21 grands lacs (supérieurs à 50 ha)
- 3 massifs montagneux : les Alpes, le Jura et le Massif Central (65% du territoire régional)
- 400 km² de glaciers
- 2 parcs nationaux (6% du territoire régional)
- 9 parcs naturels et trois projets : le Parc Naturel des Baronnies Provençales, le Parc Naturel Régional de la Dombes, et celui de Belledonne.



TRANSPORTS

Divers sources 2014

FERROVIAIRE

Lyon est relié à toutes les grandes villes françaises par TGV ou lignes rapides. Temps au départ de Lyon.

Nouveauté 2015

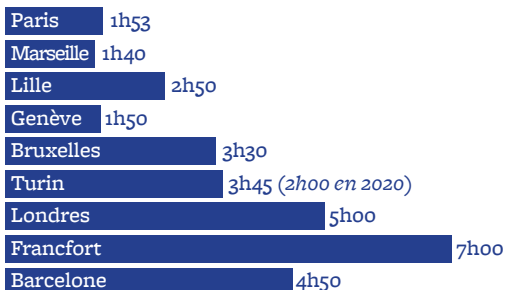
À partir de mai, les trains Eurostar effectueront un trajet direct Londres-Lyon-Marseille et vice versa via Lille tout au long de l'année.

AÉROPORTS

Un aéroport international Lyon Saint-Exupéry, 5 aéroports régionaux et l'aéroport de Genève à proximité immédiate.

L'aéroport Lyon Saint-Exupéry est relié à plus de 115 destinations directes et permet un accès au monde via les principaux hubs européens. Depuis 2012, la compagnie Emirates relie directement Lyon à Dubaï, elle favorise ainsi l'accès facile et rapide à Lyon depuis le Moyen Orient, l'Asie et l'Australie.

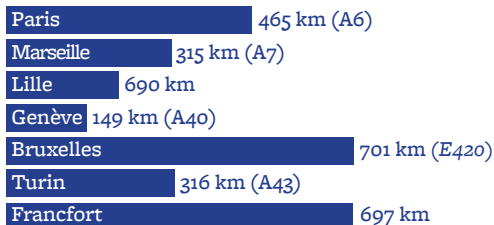
L'aéroport de Saint-Etienne s'est spécialisé dans le low cost, celui de Grenoble dans les charters ski, celui de Chambéry dans le low cost et les charters ski.



AUTOROUTE

1 350 km d'autoroutes (11 % du réseau national)

Distance au départ de Lyon :



ÉCONOMIE

Quelques données essentielles	
Emploi	
Emplois au lieu de travail au 31/12/2011 (en milliers)	2 704,9
Taux de chômage au 4 ^e trimestre 2012 (en %)	9,1
Économie	
Produit Intérieur Brut (PIB) 2011 (en milliards d'euros)	192,9
Part dans le PIB France métropolitaine 2011(en %)	9,8
Revenus	
Revenu disponible brut 2010 (en euros/hab.)	20 092
Taux de pauvreté en 2010 (%)	12,3
Entreprises	
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2010 (milliers)	577,4
Part de l'agriculture (%)	9,0
Part de l'industrie (%)	6,4
Part de la construction (%)	10,0
Part du commerce, transports et services divers (%)	59,4
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale (%)	15,3

Source : INSEE 2014



© G. Picot, MPM, A. Rico & DR

Cour des Loges

L'OFFRE TOURISTIQUE RÉGIONALE

CAPACITÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE EN HÉBERGEMENTS MARCHANDS EN 2013

	Établissements	Lits	Rhône-Alpes	France
Résidences de tourisme et assimilés	518	178 600	12%	1 ^{er}
Hôtels	2 049	136 800	11%	3 ^e
Campings	833	216 250	8%	6 ^e
Villages vacances et maisons familiales	193	44 131	16%	2 ^e
Meublés classés tourisme	45 194	203 373	28%	1 ^{er}

CAPACITÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE EN HÉBERGEMENTS NON MARCHANDS EN 2013

	Établissements	Lits	Rhône-Alpes	France
Résidences secondaires	330 100	1 650 500	12%	2 ^e

Sources : Atout France d'après les données de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.)



TOURISME SECTORIEL

SKI

- 150 stations
- 2 265 remontées mécaniques en 2014

TOURISME FLUVIAL

48 bateaux (33 bateaux promenades, 15 paquebots) sur les fleuves et les lacs

THERMALISME

- 15 stations et 16 établissements en Rhône-Alpes
- Avec 76 000 curistes Rhône-Alpes se place en 3^e place nationale en 2013
- 100% des curistes sont français, 63% sont d'origine extrarégionale
- Un chiffre d'affaires directes et indirectes estimé à 133 millions d'euros dont 36 millions d'euros pour les seules cures conventionnées.

RESTAURANTS

- 18 410 restaurants en 2013
- 69% de traditionnels
- 31% de restauration rapide.

Les restaurants étoilés au guide Michelin

79 des 610 tables étoilées en France en 2014 se trouvent en Rhône-Alpes, soit 13% des tables nationales.

Les 3 étoiles de Rhône-Alpes sont les suivants :

- Paul Bocuse à Collonges-au-Mont d'Or
- Le Flocon de Sel à Megève d'Emmanuel Renault
- Troισgros à Roanne
- Pic à Valence
- Georges Blanc à Vonnas

Avec 33 000 emplois permanents et salariés, soit 29% des emplois caractéristiques du tourisme, la restauration est le premier secteur d'embauche du tourisme en Rhône-Alpes.

(Source : INSEE)

CASINOS

22 établissements, soit 11% de l'offre nationale, et 48 millions d'euros de produits bruts des jeux.

GOLFS

74 parcours, soit 10% de l'offre nationale

TOURISME D'AFFAIRES

En Rhône-Alpes, **6% des nuitées** sont réalisées pour motif professionnel.

Ces proportions sont équivalentes au niveau national.

94 millions d'euros ont été récemment investis pour permettre à Annecy de créer un nouveau centre de congrès (47 millions d'euros), à Montélimar de rénover le sien (14 millions d'euros) et à Bourg-en-Bresse pour rénover le Parc des Congrès (32,5 millions d'euros).

En province un congressiste étranger dépense en moyenne **300 euros par jour** lors de son congrès (transport compris), un français **170 euros**.

(Source : Étude sur les retombées économiques de l'activité des congrès en France et en Île-de-France - Divers partenaires)

RANDONNÉE

8 400 km de grandes randonnées (GR et GRP) et plus de 40 000 km de promenade et petite randonnée. 15% des touristes français pratiquent cette activité lorsqu'ils se rendent en Rhône-Alpes.

PARCS NATURELS

9 parcs naturels et trois projets : le Parc Naturel des Baronnies Provençales, le Parc Naturel Régional de la Dombes, et celui de Belledonne.

RÉSERVES NATURELLES

38, soit une superficie 64 200 km. À noter : 2 créations en 2013 : le Haut-Rhône français et la Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly.

LES PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES DE LA RÉGION

LES SITES DE PLUS DE 100 000 VISITEURS EN RHÔNE-ALPES

Dénomination du site	Commune d'implantation	départ.	2012	2013
Téléphérique de l'Aiguille du Midi	CHAMONIX MONT-BLANC	74	810 928	811 234
Chemin de fer du Montenvers-Mer de Glace	CHAMONIX MONT-BLANC	74	672 463	693 390
Téléphérique du Brévent	CHAMONIX MONT-BLANC	74	448 750	454 713
Parc d'attractions Walibi	LES AVENIÈRES	38	400 000	390 000
Musée des beaux-arts	LYON	69	327 688	331 447
Safari de Peaugres	PEAUGRES	07	323 586	263 491
Téléphérique de la Bastille	GRENOBLE	38	308 180	292 403
Ferme aux crocodiles	PIERRELATTE	26	294 225	287 298
Parc des oiseaux	VILLARS-LES-DOBES	01	287 054	258 000
Aquarium de Lyon	LA MULATIÈRE	69	169 761	189 853
Institut Lumière (hors Festival Lumière)	LYON	69	171 000	185 828
Téléphérique du Salève	ÉTREMBIÈRES	74	186 461	NC
Musée de Grenoble	GRENOBLE	38	176 457	196 007
Château de Grignan	GRIGNAN	26	160 843	169 497
Aven d'Orgnac	ORGNAC L'AVEN	07	151 406	152 581
Parc animalier	SAINT-MARTIN LAPLAINE	42	150 000	140 000
CERN	SAINT-GENIS-POUILLY	01	148 120	173 000
Palais idéal du Facteur Cheval	HAUTERIVES	26	138 421	150 864
Palais des bonbons et du nougat	MONTÉLIMAR	26	131 910	135 974
Musée miniature et cinéma	LYON	69	129 057	150 425
Lyon City Boat - Navig'Inter	LYON	69	123 702	156 880
Musée d'art contemporain	LYON	69	123 032	147 030
Musées Gadagne	LYON	69	108 598	102 804
Hameau du père Noël	ANDILLY	74	90 077	100 826

Source : Observatoires départementaux de Rhône-Alpes

Chemin de Fer du Montenvers : Il s'agit du total des passages (allers-retours + allers simples + retours simples).

TMB - Brévent : Il s'agit des passages enregistrés à la montée (la personne faisant un aller-retour est comptée une fois).



Musée de Grenoble

FESTIVALS

44 manifestations dépassent les 10 000 visiteurs (comptabilisés), 7 d'entre elles dépassent les 100 000 entrées :

Dénomination de l'évènement	Année de création	Commune d'implantation	départ.	2013
Biennale d'Art Contemporain		LYON	69	205 179
Jazz à Vienne	1984	VIENNE	38	175 000
Nuits de Fourvière de Lyon	1946	LYON	69	157 000
Biennale du Design		SAINT-ÉTIENNE	42	140 000
Grand Lyon Film Festival	2009	LYON	69	135 000
Festival du film d'animation	1960	ANNECY	74	110 000
Nuits sonores : Indie and Electronic French Festival	2003	LYON	69	103 000

TOURISME ET HANDICAP

En 2014, la région compte 279 structures labellisées soit 5% de l'offre nationale.

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

Durant l'année 2013, la région Rhône-Alpes a enregistré 145,9 millions de nuitées touristiques, soit -2% par rapport à l'année 2012.

La fréquentation se répartit comme suit entre les saisons :

- 40% pendant la saison hiver élargie (janvier à avril, décembre), soit 5 mois. La fréquentation de la saison perd -3% par rapport à la saison 2012.
- 52% pendant la saison été élargie (de mai à septembre), soit 5 mois. Les nuitées de la saison sont en légère diminution de -1% par rapport à 2012.
- 8% en automne (octobre à novembre), soit 2 mois. L'activité de la période est également en perte -3%.



© L. DIORIO et SHU & DR

Les Fermes de Marie

LA CLIENTÈLE FRANÇAISE

Source : Suivi de la Demande Touristique Française - TNS Sofres

La région Rhône-Alpes a accueilli 9% des nuitées de la totalité de l'activité touristique française (tant en France qu'à l'étranger), ce qui la place en deuxième position derrière la région PACA (10%). Le tourisme professionnel (déplacements d'affaires et MICE), représente 6% de ces nuitées.

Les premiers clients de Rhône-Alpes sont les Rhônalpins (26% des nuitées annuelles) suivis par les Franciliens (23%) et les Provençaux (10%). A elles trois, ces clientèles représentent environ 60% de la fréquentation française de Rhône-Alpes.

L'hébergement non marchand (parents et amis, résidences secondaires) rassemble 61% des nuitées effectuées en région, soit 5 points de moins que la moyenne nationale.

LA CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE

Source : Enquête EVE

En 2013, Rhône-Alpes est la troisième région choisie par les touristes étrangers en France en nombre de nuitées après l'Ile de France et PACA.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU TOURISME

CONSOMMATION TOURISTIQUE

Source : Régionalisation des Comptes Satellites du tourisme - INSEE

17 milliards d'euros dépensés dans la région Rhône-Alpes par les touristes français et étrangers.

EMPLOI

Source : INSEE

132 200 salariés dans les activités caractéristiques du tourisme en Rhône-Alpes. Avec 10,6% des effectifs salariés dans les activités caractéristiques du tourisme, Rhône-Alpes se place en 2^e position derrière l'Ile de France.

INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Source : Régionalisation des Comptes Satellites du tourisme - INSEE

1,2 milliard d'euros investis dans le tourisme de la région en 2013, 3^e région française en termes d'investissements touristiques

REMONTÉES MÉCANIQUES

Source : DSF

Plus d'un milliard d'euros de recettes générées par les remontées mécaniques pendant la saison hiver 2013/2014.



CHAPITRE 1

LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

LA FRÉQUENTATION DE L'ANNÉE 2013



Source : Etude Flux - Bureau d'Etudes François Marchand

**DURANT L'ANNÉE 2013,
LA RÉGION RHÔNE-ALPES
A ENREGISTRÉ 145,9 MILLIONS
DE NUITÉES TOURISTIQUES,
SOIT -2% PAR RAPPORT
À L'ANNÉE 2012.**

***La fréquentation se répartit
comme suit entre les saisons :***

- **40%** pendant la saison hiver élargie (janvier à avril, décembre), soit 5 mois.
La fréquentation de la saison perd **-3%** par rapport à la saison 2012.
- **52%** pendant la saison été élargie (de mai à septembre), soit 5 mois.
Les nuitées de la saison sont en légère diminution de **-1%** par rapport à 2012.
- **8%** en automne (octobre à novembre), soit 2 mois. L'activité de la période est également en perte **-3%**.

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

-13%
DE NUITÉES

De 1995 à 2013, la région Rhône-Alpes est passée de 130,6 millions de nuitées extrarégionales à 113,5 millions de nuitées

-14,6
MILLIONS
DE NUITÉES

La plus grande perte est observée sur la saison été élargie (5 mois, mai-septembre) qui en 19 ans, a perdu -14,6 de nuitées contre -2,7 millions en hiver.

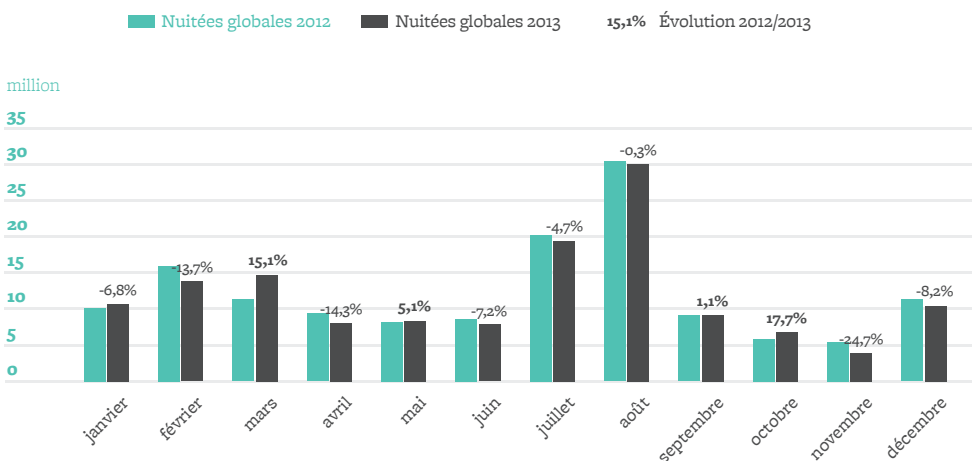
	Nuitées globales 2012	Nuitées globales 2013	Évolution
Hiver (décembre à avril)	60 733 848	58 805 012	-3%
Été élargi (mai à septembre)	77 296 081	76 142 342	-1%
Automne	11 314 777	10 994 516	-3%
Année	149 344 706	145 941 870	-2%

OBSERVATOIRE REGIONAL DU TOURISME RHONE-ALPES / B.E.T F.MARCHAND

RAPPEL DES DATES DE VACANCES SCOLAIRES

Vacances scolaires	zone A	zone B	zone C
Noël			samedi 22 décembre 2012 lundi 7 janvier 2013
Hiver	samedi 23 février 2013 lundi 11 mars 2013	samedi 16 février 2013 lundi 4 mars 2013	samedi 2 mars 2013 lundi 18 mars 2013
Printemps	samedi 20 avril 2013 lundi 6 mai 2013	samedi 13 avril 2013 lundi 29 avril 2013	samedi 27 avril 2013 lundi 13 mai 2013
Début des vacances d'été (**)			samedi 6 juillet 2013
Rentrée scolaire des élèves			mardi 3 septembre 2013
Toussaint			samedi 19 octobre 2013 lundi 4 novembre 2013
Noël			samedi 21 décembre 2013 lundi 6 janvier 2014

ÉVALUATION QUANTITATIVE : ÉVOLUTION MENSUELLE 2012/2013



OBSERVATOIRE REGIONAL DU TOURISME RHONE-ALPES / B.E.T F.MARCHAND

ÉVALUATION QUANTITATIVE : VACANCES SCOLAIRES - ÉVOLUTION 2012/2013

	Nuitées globales 2012	Nuitées globales 2013	Évolution
Noël	870 423	2 980 573	NS
Fin des vacances de Noël sur le mois de janvier			
Hiver	18 156 912	17 710 762	-2%
Printemps	9 304 886	10 828 519	16%
Été	50 137 143	48 869 395	-3%
Toussaint	4 885 749	4 646 387	-5%
Noël	9 002 609	8 851 853	-2%
Début des vacances sur le mois de décembre			
Total congés scolaires	92 357 722	93 887 489	2%
Hors congés scolaires	56 986 984	52 054 381	-9%
Année	149 344 706	145 941 870	-2%

OBSERVATOIRE REGIONAL DU TOURISME RHONE-ALPES / B.E.T F.MARCHAND

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION EXTRARÉGIONALE DEPUIS 1995

De 1995 à 2013, la région Rhône-Alpes est passée de 130,6 millions de nuitées extrarégionales à 113,5 millions de nuitées, soit **une perte de -13% des nuitées, -17,1 millions** de nuitées réalisées par les étrangers et les français ne résidant pas en Rhône-Alpes. Dans le même temps, le taux de départ des français en vacances est passé de 65% à 58%, soit 7 points de moins.

La plus grande perte est observée sur la saison été élargie (de mai à septembre inclus) qui en 19 ans, a perdu -14,6 millions de nuitées, soit -20% entre 1995 et 2013. Si le mois d'août régresse légèrement (-1 million de nuitées perdues), le mois de juillet est le mois de l'année qui a vu sa fréquentation le plus fortement diminuer (-7 millions de nuitées). Il est suivi par le mois de juin (-4 millions) et le mois de mai (-3 millions).

Si l'on se concentre sur le cœur de saison on observe un parallélisme avec les tendances nationales de 1995 à 2008. Toutefois contrairement à la tendance France qui « remonte la pente », la fréquentation régionale se stabilise entre 2009 et 2013.

La saison hiver a perdu -6% de sa fréquentation entre 1995 et 2013, soit un volume de -2,7 millions de nuitées. Si le cœur de saison (janvier à mars) progresse, en revanche le mois d'avril a perdu 2,7 millions de nuitées et décembre a perdu 2,2 millions. Les oscillations de fréquentation sont beaucoup plus faibles qu'en été et sont plus sensibles à l'enneigement qu'à la situation économique.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

LA MÉTHODE DES FLUX

(Bureau d'Etudes François Marchand) permet d'évaluer la fréquentation extra-régionale de la région, en prenant en compte les touristes français non rhônalpins et les touristes étrangers et tous types d'hébergements confondus (*marchand ou non marchand*).

Les nuitées touristiques sont calculées en comptabilisant tous les mouvements de voyageurs à destination et au départ de la région, quel que soit le mode de transport utilisé :

- **Voiture : autoroutes (billets origine – destination) et principales voies d'accès (compteurs routiers)**
- **Train : billets origine – destination.**
- **Avion : billets origine – destination**

Le nombre de nuitées touristiques est donc calculé quotidiennement en faisant la différence entre le nombre total de personnes présentes dans la région et le nombre de résidents rhônalpins.

LE SUIVI DE LA DEMANDE TOURISTIQUE FRANÇAISE

Le panel Métascope interroge les touristes français, ce qui permet d'estimer la part des nuitées intra-régionales.

(SDT de TNS Sofres)

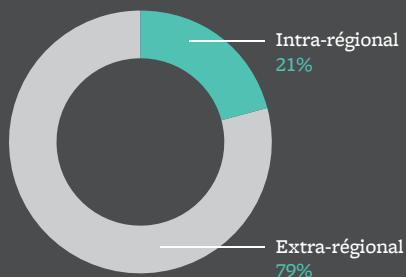
DÉFINITIONS

TOURISTE : toute personne ayant passé au moins une nuit hors de son domicile et dans la région.

NUITÉE : une nuit passée en Rhône-Alpes, dans les hébergements marchands (transactions commerciales : hôtels, campings, gîtes...) ou non marchands (résidences secondaires, famille, amis...).

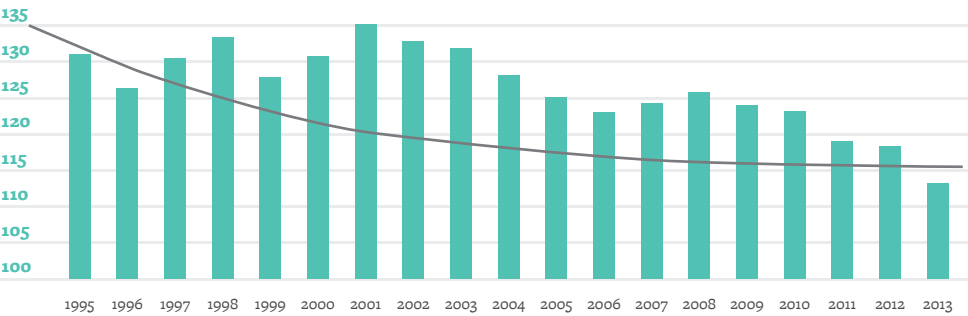
TOURISTE EXTRARÉGIONAL : touriste en provenance de la France (hormis de la région Rhône-Alpes) ou de l'étranger comptés de manière exhaustive par la méthode des Flux.

TOURISTE INTRA-RÉGIONAL : touriste originaire de la région Rhône-Alpes ayant passé ses vacances en Rhône-Alpes. Ces touristes ne sont pas estimés par la méthode des Flux, mais étudiés par le Suivi de la Demande Touristique Française (SDT) grâce à un panel.



ÉVOLUTION ANNUELLE

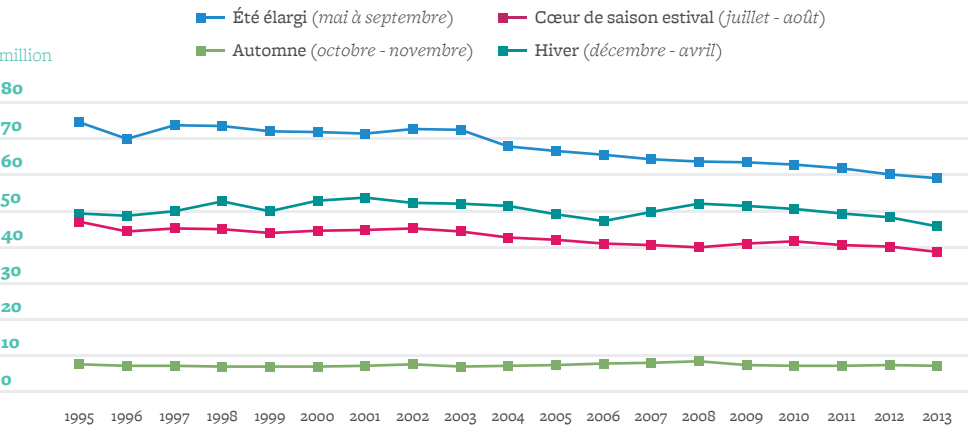
en millions de nuitées
*Attention : l'échelle des nuitées
début à 100 millions*



OBSERVATOIRE REGIONAL DU TOURISME RHONE-ALPES / B.E.T F.MARCHAND

Fréquentation annuelle et courbe de tendance logarithmique afin d'effacer les effets purement conjoncturels et donner une tendance structurelle.

ÉVOLUTION DES SAISONS



LA FRÉQUENTATION DU PÉRIMÈTRE À NEIGE(P.A.N.) 2013/2014

FRÉQUENTATION MENSUELLE

	Hiver 2012/2013	Hiver 2013/2014	Évolution
Décembre	6 466 166	6 456 469	0%
Janvier	8 967 088	8 386 482	-6%
Février	13 329 877	11 898 591	-11%
Mars	12 805 631	13 314 331	4%
Avril	4 050 519	4 701 820	16%
Mai	426 367	448 364	5%
Hiver	46 045 648	45 206 057	-2%

Source : Observatoire Régional du Tourisme Rhône-Alpes / B.E.T F. Marchand



FRÉQUENTATION ET ÉVOLUTION PAR PÉRIODES DE VACANCES

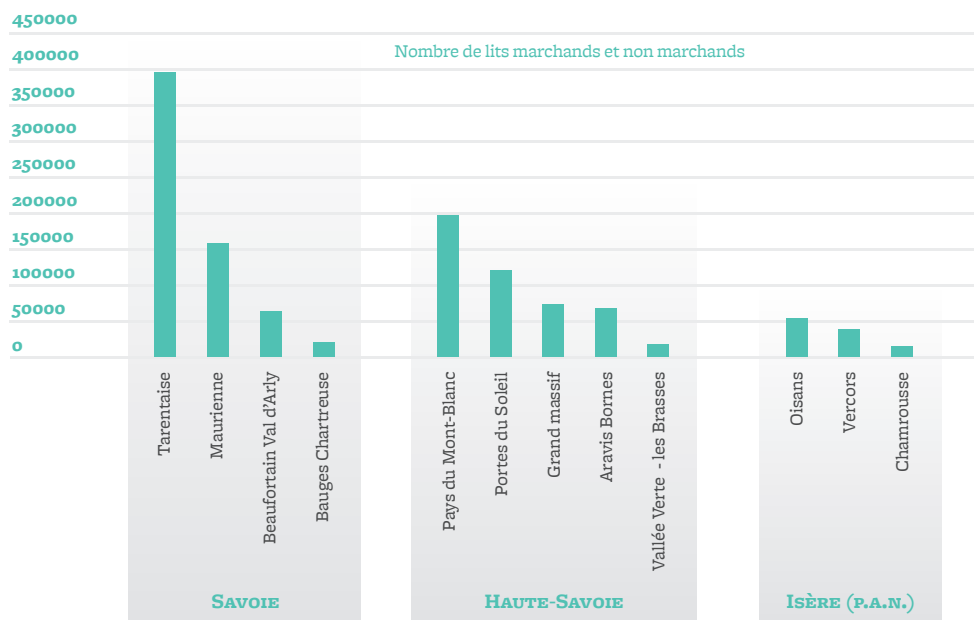
		Hiver 2012/2013		Hiver 2013/2014	Évolution
	1/12/12 - 21/12/12	1 105 669	1/12/13 - 20/12/13	1 025 130	-7%
Vacances de Noël	22/12/12 - 6/1/13	7 878 534	21/12/13 - 5/1/14	7 472 566	-5%
	7/1/13 - 15/2/13	12 475 548	6/1/14 - 14/2/14	11 035 925	-12%
Vacances d'hiver	16/2/13 - 17/3/13	15 340 210	15/2/14 - 16/3/14	16 033 707	5%
	18/3/13 - 12/4/13	6 958 027	17/3/14 - 11/4/14	6 571 835	-6%
Vacances de printemps	13/4/13 - 12/5/13	2 287 660	12/4/14 - 11/5/14	3 066 894	34%
Total nuitées		46 045 648		45 206 057	-2%

Source : Observatoire Régional du Tourisme Rhone-Alpes - MITRA / B.E.T F.Marchand

LA CAPACITÉ TOURISTIQUE PAR MASSIF

CAPACITÉ TOURISTIQUE

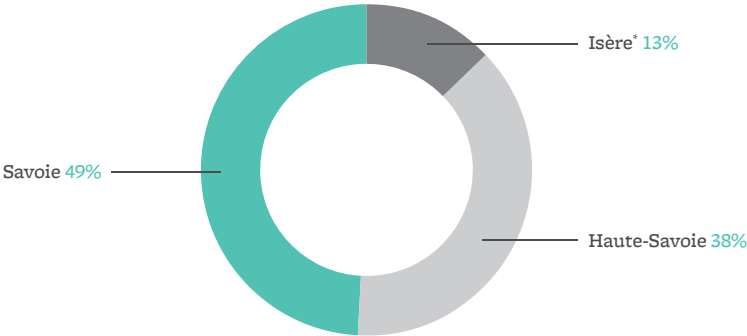
million



COMPARAISON CAPACITÉ FRÉQUENTATION

Massifs	Nb de lits en 2013	Poids dans le P.A.N.	Poids dans la fréquentation hiver 2013/2014
Savoie	635 800	52%	49%
Tarentaise	396 600	32%	
Maurienne	156 000	13%	
Beaufortain Val d'Arly	63 600	5%	
Bauges Chartreuse	19 600	2%	
Haute-Savoie	480 100	39%	38%
Pays du Mont-Blanc	198 200	16%	
Portes du Soleil	119 500	10%	
Grand massif	77 100	6%	
Aravis Bornes	69 600	6%	
Vallée Verte – les Brasses	15 700	1%	
Isère (P.A.N.)	106 700	9%	13%
Oisans	53 240	4%	
Vercors	41 000	3%	
Chamrousse	12 460	1%	
Rhône-Alpes - P.A.N.	1 222 600	100%	100%

POIDS DES PÉRIMÈTRES À NEIGE DÉPARTEMENTAUX (FRÉQUENTATION) PENDANT L'HIVER 2013/2014



Source : Observatoire Régional du Tourisme Rhone-Alpes – MITRA / B.E.T F.Marchand
*Oisans, Vercors et Chamrousse

L'ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DU P.A.N. DEPUIS L'HIVER 1994-1995

LES GRANDES ÉVOLUTIONS



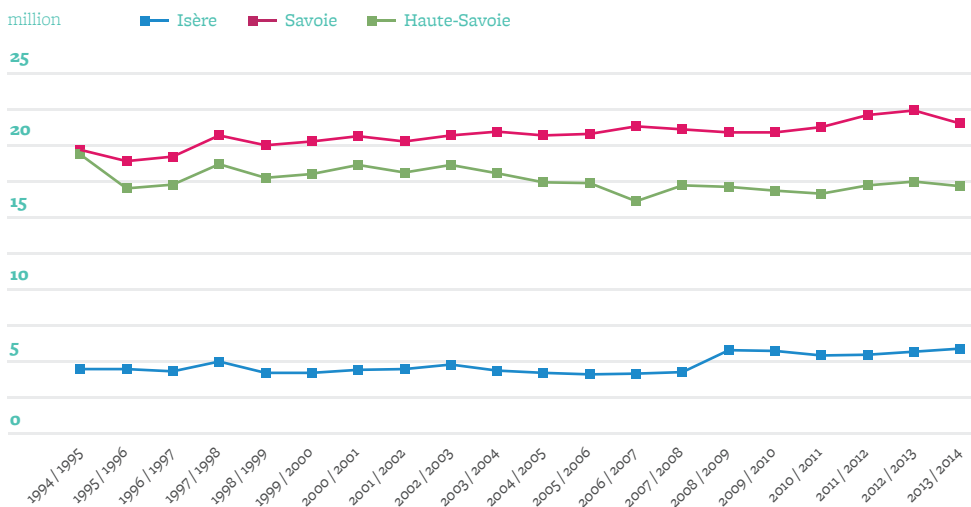
Depuis l'hiver 1994/1995 malgré de fortes oscillations suivant les saisons, le Périmètre à neige des stations des Alpes du Nord maintient sa fréquentation *voire l'augmente sur ces trois dernières saisons.*

Durant l'hiver 1994/1995 les départements de Savoie et de Haute-Savoie comptaient chacun plus de 19 millions de nuitées. 19 saisons plus tard la Savoie comptabilise 22,1 millions de nuitées, contre 17,1 pour la Haute-Savoie, soit un différentiel de près de 5 millions de nuitées.

Cet écart s'est particulièrement creusé entre l'hiver 1994/1995 et l'hiver 2006/2007. Depuis l'hiver 2007/2008 on note un parallélisme des courbes de tendance grâce aux investissements réalisés, ceux-ci permettent de combler les éventuels déficits d'enneigement en basse et moyenne altitudes.



EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DU PÉRIMÈTRE À NEIGE (STATIONS DES ALPES DU NORD) DEPUIS 1994



Source : OBSERVATOIRE REGIONAL DU TOURISME RHONE-ALPES - MITRA / B.E.T F.MARCHAND

* A partir de l'hiver 2004/2005, intégration du massif du Vercors dans le comptage des nuitées hivernales du Périmètre à Neige.

CHAPITRE 2

LA CLIENTÈLE FRANÇAISE
EN RHÔNE-ALPES EN 2013

LES DONNÉES DE CADRAGE

Domaine de la Dombes - Cabanes flottantes

EN 2013, LES FRANÇAIS ONT EFFECTUÉ 225 MILLIONS DE SÉJOURS TOURISTIQUES, DONT 12% DE VOYAGES À L'ÉTRANGER ; CELA CORRESPOND À 1,2 MILLIARD DE NUITÉES DONT 19% À L'ÉTRANGER.

La région Rhône-Alpes a représenté 10% des séjours et 9% des nuitées de la totalité de l'activité touristique française (tant en France qu'à l'étranger), ce qui la place en deuxième position derrière la région PACA qui représente respectivement 8% et 10%.

On compte 112 millions de nuitées réalisées par les résidents français de plus de 15 ans en Rhône-Alpes, 105,2 millions sont issues du tourisme d'agrément, 6,7 millions du tourisme professionnel (déplacements d'affaires et MICE), soit 6% du total.

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

9% totalité de l'activité touristique française (2^e position)

6% pour les nuitées professionnelles

26% de Rhônalpins

61% de nuitées dans l'hébergement non marchand

LES PROFILS ET COMPORTEMENTS

LES PREMIERS CLIENTS DE RHÔNE-ALPES SONT SES HABITANTS

Les Rhônealpins représentent 26% des nuitées annuelles de la région en 2013, suivis par les Franciliens (23%) et les habitants de PACA (10%). Les répartitions changent légèrement selon les saisons, ainsi les Parisiens sont-ils majoritaires en hiver avec 27% des nuitées contre 22% pour les Rhônealpins. Ces proportions s'inversent en saison été.

RÉGION DE RÉSIDENCE (% DE NUITÉES)	été	hiver	automne	Rhône-Alpes	France
Rhône-Alpes	27,4%	22,3%	29,0%	25,8%	10,5%
Ile-de-France	21,7%	24,8%	22,4%	23,1%	27,1%
Provence-Alpes-Côte-D'Azur	10,1%	9,0%	14,0%	9,8%	7,6%
Nord	5,5%	4,0%	2,4%	4,5%	4,7%
Languedoc-Roussillon	3,6%	4,4%	4,8%	4%	3,5%
Centre	3,0%	4,0%	2,7%	3,4%	4,3%
Bourgogne	2,6%	3,6%	2,3%	3,1%	2,3%
Pays-de-la-Loire	2,7%	3,3%	0,6%	2,8%	5,3%
Lorraine	2,6%	2,5%	1,2%	2,5%	3,0%
Alsace	2,1%	2,9%	2,8%	2,4%	2,3%
Haute-Normandie	2,3%	1,6%	1,4%	2,4%	2,8%
Picardie	2,2%	1,9%	0,7%	2,2%	2,3%
Franche-Comté	2,5%	1,7%	1,6%	2,1%	1,6%
Bretagne	2,2%	2,1%	1,9%	2%	4,4%
Auvergne	2,0%	1,4%	2,6%	1,9%	1,8%
Champagne-Ardenne	1,7%	2,1%	1,8%	1,8%	1,8%
Midi-Pyrénées	1,6%	1,4%	1,5%	1,7%	4,1%
Aquitaine	1,5%	0,9%	2,6%	1,5%	4,3%
Basse-Normandie	1,3%	1,4%	2,2%	1,4%	1,9%
Poitou-Charentes	0,9%	1,4%	1,1%	1,1%	2,7%
Limousin	0,6%	0,7%	0,6%	0,6%	1,0%
Corse	-	0,2%	0,0%	0,2%	0,6%

Source : SDT - TNS Sofres - Mai 2014

LA RÉPARTITION DES INDIVIDUS PAR CLASSE D'ÂGE

Pas de différence observée par rapport à l'ensemble du territoire. Par contre en termes de professions et **catégories socioprofessionnelles** on observe une surreprésentation des cadres et professions libérales (25% *des individus séjournant en Rhône-Alpes contre 16% en France*), au détriment des ouvriers et des employés avec respectivement 5 et 2 points de moins que la moyenne. (**Données non disponibles par saison**)

% d'individus	Rhône-Alpes	France
15-24 ans	12,2%	12,9%
25-34 ans	19,1%	16,3%
35-49 ans	27,8%	27,0%
50-64 ans	23,0%	24,0%
65 ans et plus	17,9%	19,7%

Source : SDT - TNS Sofres - Mai 2014

% d'individus	Rhône-Alpes	France
Agriculteur	1,6%	1,5%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	5,3%	5,3%
Cadre, profession libérale	25,1%	16,4%
Profession intermédiaire	17,8%	16,9%
Employé	8,1%	10,4%
Ouvrier	12,0%	16,9%
Inactif	30,3%	32,7%

Source : SDT - TNS Sofres - Mai 2014

UN HÉBERGEMENT NON MARCHAND EN CROISSANCE

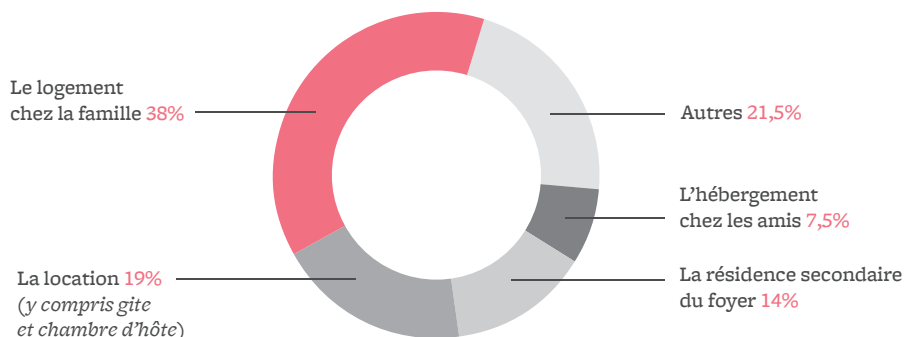
L'hébergement non marchand (*parents et amis, résidences secondaires*) rassemble 61% des nuitées effectuées en région, soit une part désormais considérable, et sans cesse croissante, mais de 5 points inférieurs à la moyenne nationale. Le poids du non marchand culmine à 85% en automne et illustre la présence de la clientèle captive se rendant dans leurs résidences secondaires et chez parents et amis, et baisse à 58% en hiver et 60% en été.

MODE D'HÉBERGEMENT (% DE NUITÉES)	été	hiver	automne	Rhône-Alpes	France
Chez quelqu'un de la famille	35,9%	36,8%	53%	38%	40,4%
Location, Gîte rural et chambre d'hôte	17,2%	24,9%	7,8%	19,3%	13,9%
Résidence secondaire du foyer	14,7%	12,5%	20,0%	14,2%	16,6%
Autre hébergement payant	7,9%	11,3%	3,0%	9%	5,5%
Chez des amis	7,2%	6,9%	10,3%	7,5%	7,7%
Camping	10,5%	1,1%	0,9%	5,6%	8,5%
Hôtel	4,6%	5,2%	3,4%	4,7%	5,3%
Autre hébergement non payant	2,1%	1,4%	1,6%	1,8%	2,0%
ST Marchand	40,2%	42,5%	15,1%	38,6%	33,2%
ST Non Marchand	59,9%	57,6%	84,9%	61,5%	66,7%

Source : SDT - TNS Sofres - Mai 2014

L'HÉBERGEMENT CHEZ LA FAMILLE TOUJOURS PRIVILÉGIÉ

Les proportions du mode d'hébergement sont assez proches de la tendance nationale, exception faite de la location qui est supérieure de 5,4 points à la moyenne observée en métropole, et qui, selon les saisons, varie de 8% en automne à 25% en hiver.



UNE RÉGION ACTIVE ET SPORTIVE

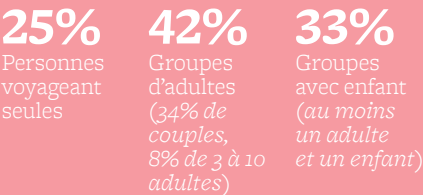
Les activités pratiquées traduisent le positionnement plutôt actif, voire sportif de la région : 39% des séjours donnent lieu à une activité sportive contre 21% en moyenne nationale. Au contraire les activités culturelles sont-elles moins bien représentées (28% des séjours régionaux contre 36% au niveau national). Si les activités majeures telles que la randonnée ou la marche, la visite de ville et le shopping sont pratiquées sur l'ensemble de l'année, on signalera naturellement l'importance du ski qui représente l'activité pratiquée dans 45% des séjours en hiver sur l'ensemble du territoire.

LA MONTAGNE, PREMIER ESPACE VISITÉ EN RHÔNE-ALPES

48,4% des nuitées en montagne (en et hors station), précédant ainsi la campagne (27,4%) et la ville (24,2%).

NDLR : afin d’être plus représentatif des réalités territoriales de Rhône-Alpes, le choix a été fait de garder le découpage et les résultats de 2011, celui de 2013 découpant l’espace national en 9 espaces.

LES TYPES DE GROUPES QUI VIENNENT EN RÉGION SONT PROCHES DES TENDANCES NATIONALES



ENVIRONNEMENT FRÉQUENTÉ

% de nuitées	été	hiver	automne	Rhône-Alpes	France
Montagne station	31,5%	57,1%	11,8%	40,4%	6,4%
Rural	35,9%	14,9%	37,6%	27,4%	33,6%
Urbain	23,0%	22,2%	39,8%	24,2%	19,7%
Montagne hors station	9,6%	5,8%	9,8%	8,0%	8,0%
Littoral	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	32,0%

Source : TNS SOFRES – Suivi de la Demande Touristique Française- Mai 2012

MOYENS DE TRANSPORT

% de nuitées	été	hiver	automne	Rhône-Alpes	France
Voiture	83,7%	80,2%	76,1%	81,8%	79,9%
Camping-car	2,4%	0,5%	0,5%	1,4%	1,7%
Autocar	1,1%	1,4%	0,7%	1,2%	0,8%
Train	11,6%	16,1%	20,3%	14,1%	14,4%
Bateau	0,0%	0,1%	0,0%	*	0,6%
Avion	1,2%	1,5%	2,3%	1,4%	2,3%
Autre	0,0%	0,2%	0,1%	0,1%	0,3%

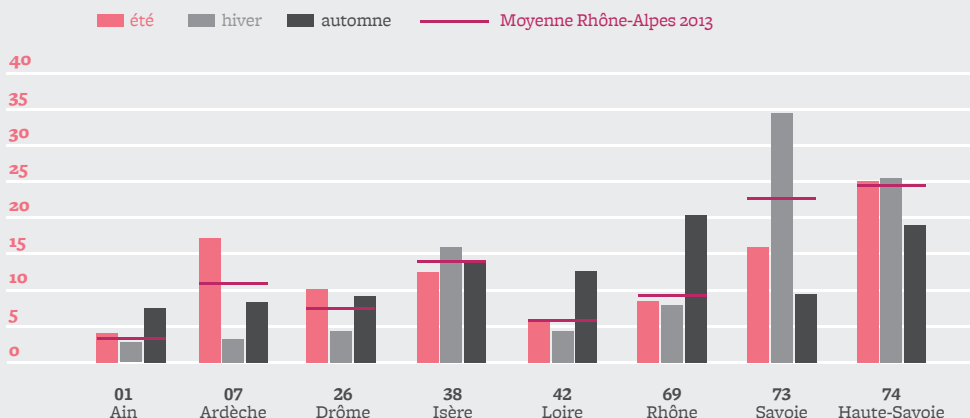
Source : SDT – TNS Sofres – Mai 2014

LES MODES DE TRANSPORT VARIENT PEU AU COURS DES ANNÉES

La voiture demeure le moyen privilégié (82%), suivie par le train (14%), le camping-car, l'avion et l'autocar pèsent un peu plus de 1% chacun.

La moitié des séjours a fait l'objet d'une réservation que ce soit sur l'hébergement, le transport ou parfois les activités sur le lieu de séjour. 68% de ces réservations ont été réalisées à partir d'Internet.

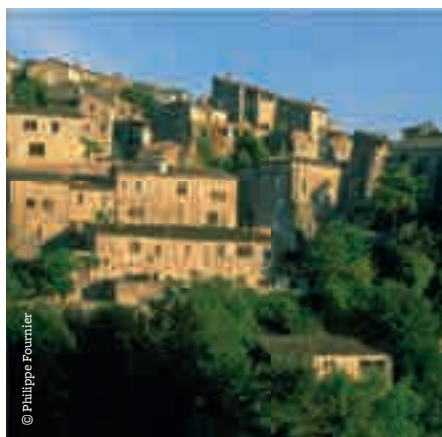
POIDS DES DÉPARTEMENTS SELON LES SAISONS 2013



Source : SDT - TNS Sofres - Mai 2014

LA DURÉE DES SÉJOURS FRANÇAIS EST DE 5,2 NUITS EN MOYENNE EN RHÔNE-ALPES

Soit très légèrement inférieur à la moyenne nationale (5,3 nuits). En terme de voyages, la répartition est assez équilibrée entre les courts séjours (de 1 à 3 nuits incluses) et les longs séjours (4 nuits et plus). Toutefois lorsque l'on ajoute la notion de durée, la balance se déséquilibre au profit des longs séjours qui pèsent alors pour 82% des nuitées, laissant 18% aux courts séjours.



ACTIVITÉS PRATIQUÉES

Agrégées	Rhône-Alpes	France
Activités sportives	39%	21%
Activités culturelles	28%	36%
Détente et activités diverses	43%	54%
Autre	11%	12%
Pas d'activités particulières	21%	22%

Détaillées	Rhône-Alpes	France
Promenade, balade de quelques heures	24%	31%
Ski alpin, surf	15%	3%
Visite de ville	15%	22%
Randonnée pédestre	15%	8%
Shopping en ville	11%	15%
Visite de marché, foire, brocante	8%	11%
Bricolage, Jardinage	7%	7%
Visite de musée, d'exposition, de monument, de site historique	7%	11%
Autre activité physique ou sportive	6%	5%
Baignade, plage	6%	14%
Autre activité culturelle	4%	3%
Visite de site et d'espace naturel protégé (parc national...)	4%	3%
Visite d'autres sites naturels	4%	4%
Vélo, VTT	4%	4%
Autre sport d'hiver	3%	1%
Gastronomie, œnologie (visite de caves, dégustation)	3%	3%
Festival, concert, théâtre, manifestation culturelle	2%	4%
Observation de la faune et la flore	2%	2%
Parc de loisirs, aquatique et animalier	1%	4%
Ski de fond	1%	0%
Thalassothérapie balnéothérapie, thermalisme	1%	1%
Alpinisme, canyoning, escalade, spéléo, via ferrata	1%	0%
Kayak, rafting, autre sport en eaux vives	1%	1%
Sport collectif	1%	1%
Pêche	1%	1%
Sport motorisé (moto, quad, karting...)	1%	0%
Visite d'entreprise en activité	1%	1%
Bateau à moteur, jet ski, ski nautique	0%	1%
Jeux d'argent (casino, course...)	0%	1%
Autre	11%	12%
Pas d'activités particulières	21%	22%

GROUPE ACCOMPAGNANT

% de nuitées	été	hiver	automne	Rhône-Alpes	France
Groupe sans enfant	68,1%	63%	80,4%	66,9%	69,5%
dont un adulte seul	23,3%	23,3%	40,1%	24,9%	25,5%
dont deux adultes	36,6%	31,1%	35,1%	34,1%	37,9%
dont 3 à 10 adultes	8,2%	8,6%	5,2%	8,0%	6,1%
Groupe avec enfant(s)	31,9%	37,0%	19,6%	33,1%	30,5%
dont un seul adulte avec 1 ou plusieurs enfants	3,8%	2,9%	3,3%	3,3%	3,8%
dont 2 adultes et un enfant	7,2%	9,1%	6,4%	7,6%	7,7%
dont 2 adultes et 2 enfants	10,5%	11,6%	3,5%	10,7%	9,1%
dont 2 adultes avec 3 enfants ou plus	5,6%	6,0%	5,3%	5,6%	4,5%
dont 3 adultes ou plus avec des enfants	4,8%	7,4%	1,1%	5,8%	5,4%



DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR

		Rhône-Alpes	France
Voyages	Courts voyages	52,5%	55,2%
	Longs voyages	47,5%	44,8%
Nuitées	Courts voyages	18,2%	18,9%
	Longs voyages	81,8%	81,1%
Durée moyenne du voyage (nbre de nuits)			
	ANNÉE	5,2	5,3
	Été	5,9	ND
	Hiver	4,8	ND
	Automne	3,8	ND

Source : SDT - TNS Sofres - Mai 2014 ND : non disponible



Vue de Seyssel

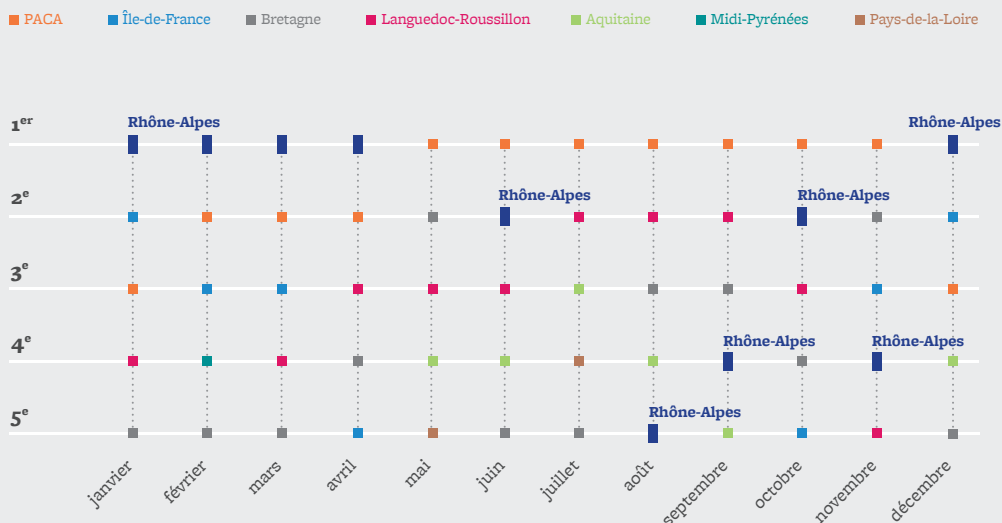
RHÔNE-ALPES, 2^e RÉGION CHOISIE PAR LES TOURISTES

Toutefois selon les périodes son classement diffère.

Elle est ainsi 1^{ère} en terme de nuitées sur la saison hiver (sur les 5 mois de décembre à avril inclus) avec 13% des voyages, et 14% des nuitées devant PACA et l'Ile de France (8% des nuitées chacune). Cette position se vérifie sur chacun des 5 mois hivernaux (décembre, janvier, février, mars et avril).

Elle est 5^e sur la saison été, élargie avec 9% des séjours et 7% des nuitées, derrière PACA (11% des nuitées) et le Languedoc Roussillon (9,5%) dans la roue de l'Aquitaine et de la Bretagne (7,5% toutes deux).

CLASSEMENT MENSUEL 2013



NOTE MÉTHODOLOGIQUE

LE SUIVI DE LA DEMANDE TOURISTIQUE FRANÇAISE TNS SOFRES

OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Recenser et décrire l'ensemble des voyages comportant au moins une nuit passée hors du domicile des Français.
- Décrire les voyages passés dans la région et comparer leurs caractéristiques à celles des voyages réalisés en France ainsi qu'à celles de l'ensemble des voyages recensés.

COLLECTE DES INFORMATIONS

Le Suivi de la Demande Touristique est réalisé par voie postale. 20 000 individus de METASCOPE, base de sondage de TNS Sofres, sont interrogés chaque mois.

Cet échantillon est représentatif de la population des résidents en France âgés de 15 ans et plus.

- Âge
- Sexe
- Région de résidence (UDA 9)
 - Catégorie d'agglomération
- Profession du chef de famille
- Activité de l'individu
- Nombre de personnes au foyer

À la fin de chaque mois, les panélistes indiquent s'ils ont effectué ou non un voyage au cours du mois.

CONTRÔLES DES INFORMATIONS

À leurs retours, les questionnaires sont scannés. La cohérence des réponses est vérifiée selon un plan de relecture précis. Le taux de retour des questionnaires est de l'ordre de 75%. La permanence de la représentativité statistique de l'échantillon est contrôlée et préservée par redressement de l'échantillon sur les principaux critères sociodémographiques.

LECTURE DES RÉSULTATS

Les résultats indiqués en effectif sont des volumes extrapolés à la population résidente des ménages de 15 ans et plus, soit **51 113 200 en 2012 et 51 270 425 en 2013**.

Les résultats de la région Rhône-Alpes correspondent à une base de 6 327 voyages en 2013.



CHAPITRE 3

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES

LES RATIOS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS



Les Fermes de Marie

© L. Di Oriò, MPM, T. Sau & DR

RHÔNE-ALPES COMPTE PLUS DE 30 000 ENTREPRISES TOURISTIQUES MAJORITAIREMENT RÉGIONALES. CELA SIGNIFIE QUE LA PLUS GRANDE PARTIE DE LEUR CHIFFRE D'AFFAIRES EST RÉALISÉE SUR LA RÉGION.

En 2011, le total de leurs ventes a produit un chiffre d'affaires de près de 9 milliards d'euros, dégageant un excédent brut d'exploitation de plus d'1 milliard d'euros.

Ces entreprises rassemblent 119 000 emplois salariés en Rhône-Alpes, soit 12% de la part nationale.

Voir définitions page suivante

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES :

30 000

entreprises
touristiques

9

MILLIARDS

de chiffre
d'affaires en 2011,

119 000

emplois

12%

de la part
nationale

	Nombre entreprises régionales touristiques*	EBE (k€)	VA (k€)	CA(k€)
Rhône-Alpes	30 117	1 008 100	3 781 500	8 935 500
France	271 706	9 413 700	36 633 200	104 915 100
Poids de Rhône-Alpes	11,0%	11,0%	10,0%	9,0%

* : majoritairement régionales

	Taux marge (%)	Productivité apparente (k€ / ETP))	Intensité capitalistique (k€ / ETP)	Taux de valeur ajoutée (%)	Taux d'investissement (%)
Rhône-Alpes	27	59	127	44	24
France	26	57	95	43	25

	Nombre d'entreprises régionales touristiques*	Emploi salarié touristique total	Richesse dégagée (k€)
Rhône-Alpes	30 117	119 000	4 058 700
France	271 706	985 900	34 781 000
Poids de Rhône-Alpes	11,0%	12,0%	12,0%

Source : INSEE – Comptes satellites régionalisés

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les indicateurs d'activités, d'emplois et de démographie d'entreprises portent sur l'ensemble des secteurs liés au tourisme, sachant qu'une partie seulement de ces secteurs, variable selon les cas, relève effectivement du tourisme.

Ainsi, par exemple, le total des emplois ne concerne pas que l'emploi touristique, notamment dans la restauration, mais la totalité de l'emploi dans les secteurs caractéristiques du tourisme.

DÉFINITIONS

EBE : excédent brut d'exploitation
L'excédent brut d'exploitation est le solde du compte d'exploitation, pour les sociétés. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production (*voir Impôts sur la production et les importations*) et augmentée des subventions d'exploitation. Pour les entreprises individuelles, le solde du compte d'exploitation est le revenu mixte. L'excédent d'exploitation peut être calculé net, si l'on retranche la consommation de capital fixe.

VA : valeur ajoutée
Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire.

DÉFINITIONS



CA : chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente le montant des affaires (*hors taxes*) réalisées par l'entreprise avec les tiers dans l'exercice de son activité professionnelle normale et courante. Il correspond à la somme des ventes de marchandises, de produits fabriqués, des prestations de services et des produits des activités annexes.

Taux de marge : Rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée.

Productivité apparente :

La productivité « apparente du travail » ne tient compte que du seul facteur travail comme ressource mise en œuvre. Le terme « apparente » rappelle que la productivité dépend de l'ensemble des facteurs de production et de la façon dont ils sont combinés.

Taux d'investissement :

Rapport de l'investissement à la valeur ajoutée.

Richesse dégagée :

La notion de richesse dégagée correspond à une ventilation entre établissements d'une même entreprise de la valeur ajoutée créée par l'entreprise. Elle permet de quantifier le poids local de l'activité économique.

Plus précisément, le tourisme comme toutes les activités économiques, est bien sûr générateur de richesse pour le territoire. Cette richesse se mesure à l'aide de la notion de valeur ajoutée. Il s'agit de la différence entre la valeur finale de la production et la valeur des consommations nécessaires à cette production. La valeur ajoutée d'une entreprise lui permet de rémunérer ses salariés, son capital et d'investir.

La contribution économique territoriale créée après la suppression de la taxe professionnelle (TP) repose en partie sur la valeur ajoutée. Les cotisations de la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) sont en effet proportionnelles à la valeur ajoutée.

LA RICHESSE DÉGAGÉE PAR TERRITOIRES ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

LA RICHESSE DÉGAGÉE PAR LE TOURISME SE MONTE À PLUS DE 4 MILLIARDS SUR LA RÉGION RHÔNE-ALPES, SOIT 12% DU MONTANT NATIONAL. CETTE PROPORTION LA PLACE À ÉGALITÉ AVEC LA RÉGION PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR, DERRIÈRE L'ÎLE-DE-FRANCE (32%).

CE QU'IL FAUT RETENIR

**4,1
MILLIARDS**

d'euros de richesse dégagée en 2012 en Rhône-Alpes

11,7%

de la France

**2^e
RÉGION**

d'après l'Île-de-France à égalité avec PACA

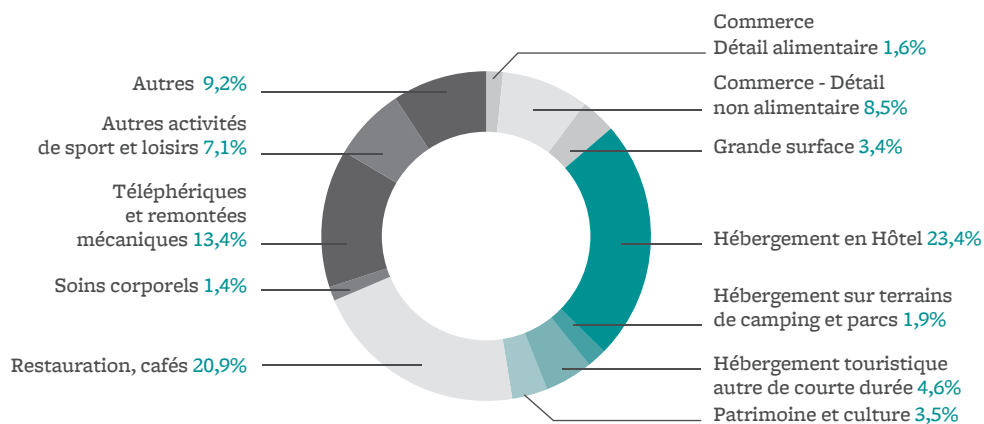
Les 4 milliards d'euros correspondent aux salaires versés, aux investissements réalisés et à des ressources pour les collectivités locales. Ce montant représente 3,4% du total des richesses dégagées par la région.

Dans les activités prises en compte pour l'élaboration de cette estimation, la première à apparaître est l'hôtellerie avec 23% de la richesse sur la région, suivie par la restauration et les cafés (21%) et en troisième position les remontées mécaniques avec 13% (voir détails sur le graphique ci-après). A elles trois ces activités représentent 57% de la valeur ajoutée. Dans le classement des départements, la **Savoie** arrive en tête de classement avec 1,1 milliard d'euros de richesse dégagée. Ce montant représente 14% de la richesse dégagée totale en Savoie, soit la plus haute proportion. La **Haute-Savoie** est deuxième de ce classement avec 938 millions d'euros, soit 7% de la richesse totale du département. Le Rhône vient compléter ce trio de tête avec 832 millions, soit 2% de la richesse dégagée du département. À eux trois ces départements représentent 71% de la richesse dégagée régionale.

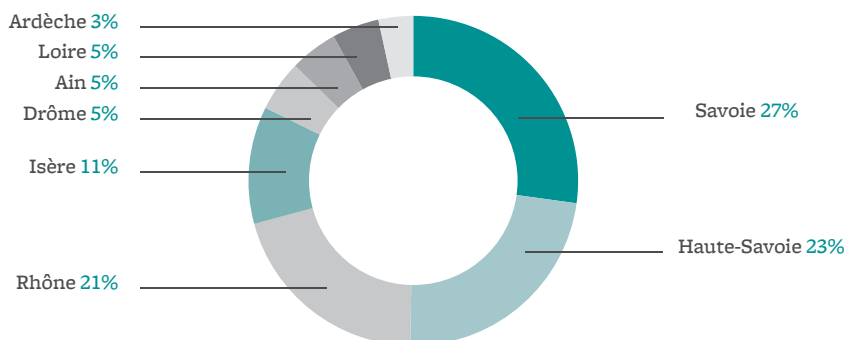
Pour les cinq autres départements (voir répartition dans le graphique ci-dessous) le poids du tourisme dans le total des richesses dégagées s'échelonne entre 2 et 4%.

Le territoire qui apparaît en tête de classement de cette ventilation est la Tarentaise qui concentre 19% de cette richesse régionale, soit 761 millions. Il est suivi par Lyon (13%) et les communes du Grand Lyon pour un total de 18%, soit 716 millions d'euros. Ces deux entités régionales concentrent le tiers de la richesse dégagée par le tourisme. Le territoire du Mont-Blanc réalise 269 millions d'euros, soit 7% et gagne ainsi sa troisième place, avec le quatrième territoire du « Haut Chablais, Giffre, Grand Massif » ces 4 territoires représentent la moitié de la richesse dégagée en région. Les 22 autres territoires concernés réalisent de 1 à 5% de cette richesse régionale.

RÉPARTITION SELON LES ACTIVITÉS CONCERNÉES



RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE : RICHESSÉ DÉGAGÉE



RÉPARTITION ENTRE LES TERRITOIRES

Zone de diffusion	Richesse dégagée totale en k€	% de la zone / total régional
7303 Tarentaise	761 300	19%
6901 + 6902 Grand Lyon	715 900	13%
7405 Massif du Mont-Blanc	269 100	7%
7402 Haut Chablais, Giffre, Grand Massif	222 600	5%
3801 Urbain Isère	213 300	5%
7404 Lac d'Annecy	170 400	4%
7301 Chambéry, Région des Lacs, Bauges	160 600	4%
4201 Loire espace urbain tourisme d'affaires	131 000	3%
7302 Maurienne	127 700	3%
73-7401 Albertville, Beaufortin, Val d'Arly, Aravis	122 800	3%
6903 Beaujolais, Lyonnais, Plaine Lyon, Condrieu	116 300	3%
3802 Oisans	115 300	3%
2601 Vallée du Rhône Nord	111 500	3%
7401 Rives Léman, Vallée Verte, Les Brasses	108 900	3%
0102 Bugey et Pays de Gex	108 000	3%
7403 Genevois, Albanais, Arve	97 900	2%
0101 Bresse et Dombes	82 700	2%
3804 Campagne Isère	72 600	2%
0703 Ardèche Plein Sud	71 400	2%
3803 Autres massifs Isère	65 200	2%
2602 Vallée du Rhône Sud	59 500	1%
4202 Loire espace rural	56 600	1%
0702 Sources et Volcans d' Ardèche	35 400	1%
0701 Ardèche Verte et Plein Cœur	31 300	1%
2603 Drôme Est	31 100	1%
Total	4 058 700	100%

Source Insee, données estimées à partir du Fichier économique enrichi

LES EMPLOIS TOURISTIQUES

Rhône-Alpes compte 132 300 salariés dans les activités caractéristiques du tourisme en 2012 (entreprises et associations), soit 7% du total des emplois salariés de la région.

Elle se place en 2^e région derrière l'Ile-de-France (414 000 salariés). Les salariés se répartissent comme tels entre les secteurs :

CE QU'IL FAUT RETENIR

**132 300
SALARIÉS**

salariés au total dans les activités caractéristiques du tourisme

**2^e
RÉGION**

derrière l'Ile-de-France

- 29 700 dans les hébergements touristiques (14% de la part nationale, soit la 2^e position)
- 60 400 dans les restaurants et débits de boisson (10%, 2^e position)
- 22 700 dans les services de transport non urbain (8%, 2^e position)
- 5 600 dans les agences de voyages et autres services de réservation (12%, 2^e position)
- 13 900 dans les autres services (remontées mécaniques, location de véhicules de tourisme, articles de sports et de loisirs, services culturels, sportifs et de loisirs) (13%, 2^e position)

EMPLOI

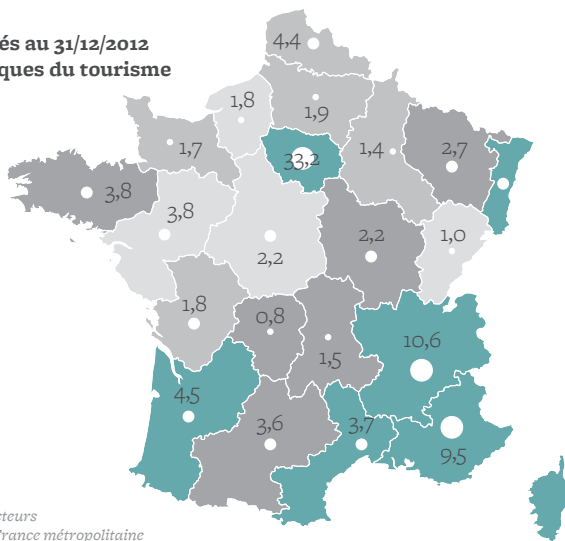
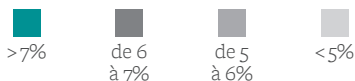
Répartition régionale des effectifs salariés au 31/12/2012 dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme

Le chiffre correspond à la part (en %) de la région dans l'emploi des secteurs d'activités caractéristiques du tourisme de la France métropolitaine.

Nombre d'emplois dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme :

- 420 000
- 210 000
- 42 000

Part des secteurs d'activités caractéristiques du tourisme dans l'ensemble des emplois salariés de la région :



Lecture : Île-de-France rassemble 413955 emplois dans les secteurs d'activités caractéristiques du tourisme, soit 33,2% du total France métropolitaine et 9,1% de l'emploi total de la région. Champ : Secteurs hébergement et restauration, agence de voyages et voyagistes, services de transport non urbain, autres activités touristiques. - Source : Acoiss

LES INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES

Près de 1,2 milliard d'euros ont été investis au cours de l'année 2013
dans le secteur du tourisme en Rhône-Alpes.

Deux départements se distinguent plus particulièrement en Rhône-Alpes : la Savoie et la Haute-Savoie.

Ces départements pèsent respectivement 36% et 27% des montants investis. Ils sont suivis par l'Isère avec 12% des investissements touristiques français, soit 75% des investissements concentrés sur les Alpes du Nord. Avec 438 millions d'euros d'investissements, la Savoie se place en troisième position des départements français derrière Paris : 690 millions d'euros et devant les Alpes Maritimes (451 millions d'euros).

CE QU'IL FAUT RETENIR

**1,2
MILLIARD**

d'euros investis
en 2013

**3^e
RÉGION**

derrière l'Ile-de-
France et PACA

36%

de l'investissement
régional est réalisé
en **Savoie**,
2^e département
au niveau national

EVOLUTION DU MONTANT PAR DÉPARTEMENT EN MILLIONS D'EUROS

Départements	2010	2011	2012	2013	% départemental 2013
Ain	48	38	41	40,9	3%
Ardèche	90	76	76	79	7%
Drôme	53	50	49	67,1	6%
Isère	126	133	135	147,3	12%
Loire	45	42	40	36,8	3%
Rhône	91	105	134	74,4	6%
Savoie	400	598	492	437,9	36%
Haute-Savoie	282	325	316	323,5	27%
Rhône-Alpes	1 135	1 367	1 283	1 206,9	100%

Source : Atout-France - Tableaux de bord des investissements touristiques en 2011

SECTEURS ÉVALUÉS :

Hébergement	Équipement
Hôtellerie Hôtellerie de plein air Gîtes Villages vacances Résidences de tourisme Résidences secondaires	Casinos Parcs de loisirs Remontées mécaniques Centre d'accueil de manifestations professionnelles

LA CONSOMMATION TOURISTIQUE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE GLOBALE (2011)

En 2011, les touristes français et étrangers ont dépensé **17,3 milliards d'euros** lors de leurs séjours en Rhône-Alpes, soit 12% des 144,8 milliards dépensés en France.

Ces chiffres sont issus des Comptes Satellites du Tourisme (CST) Régionalisé

La consommation touristique intérieure (CTI) mesure la partie de la consommation des visiteurs français et étrangers (*touristes et excursionnistes*) qui a été acquise par les visiteurs auprès de fournisseurs français de services (*et de biens de consommation*), au cours ou en vue des voyages qu'ils ont effectués dans l'année considérée, en France ou à partir du territoire français.

La décomposition de la CTI par produit permet d'évaluer la contribution du tourisme aux différentes branches de l'économie.

Le premier poste source de richesse pour les professionnels touristiques de la région est l'hébergement pour 3,7 milliards d'euros.

Rhône-Alpes représente 16% de la part nationale, soit 4 points de plus que sa moyenne. Malgré des volumes importants dépensés dans l'hôtellerie et le camping, soit respectivement 12,6 et 2,1 milliards de consommation touristique, c'est sur les gîtes ruraux et autres locations (28%) et les autres hébergements

CE QU'IL FAUT RETENIR

**17,3
MILLIARDS**

de consommation touristique française et étrangère en Rhône-Alpes (12% de la part nationale)

**3^e
POSITION**

derrière l'Ile-de-France (38,7 milliards d'€) et juste après PACA (18 milliards d'€).

9%

du PIB de Rhône-Alpes.

marchands, notamment les résidences de tourisme et les villages vacances (33%) que Rhône-Alpes se distingue.

Les restaurants arrivent en troisième position, avec une dépense globale de **1,7 milliard d'euros**, et les dépenses de nourriture et boissons prises dans le domicile des vacances à **1,2 milliard**, soit un total de 2,9 milliards consacrés à la nourriture.

Les services de transports non urbains, essentiellement l'avion et le train conduisent à une dépense globale de **1,8 milliard d'euros**, ce qui est en deçà de la part nationale, la moyenne étant notamment tirée par le haut par les aéroports des villes comme Paris et Nice.

Le budget alloué aux loisirs récréatifs, culturels et sportifs est de **1,4 milliard d'euros** en Rhône-Alpes.

- Sur cette enveloppe 733 millions sont consacrés aux remontées mécaniques, soit près de la moitié. Rhône-Alpes concentre 77% de la part nationale de l'activité ski.
- 410 millions d'euros sont laissés dans les 22 casinos de la région, soit 14% de la dépense nationale.
- 124 millions d'euros dans les musées, spectacles et autres activités culturelles soit 3 fois moins de dépenses que dans les casinos. Cette somme représente 5% du total réalisé en France métropolitaine, la région est donc sous représentée dans ce domaine.
- 115 millions sont laissés par les touristes pour les parcs d'attractions et autres services récréatifs, soit 5% de la part nationale.

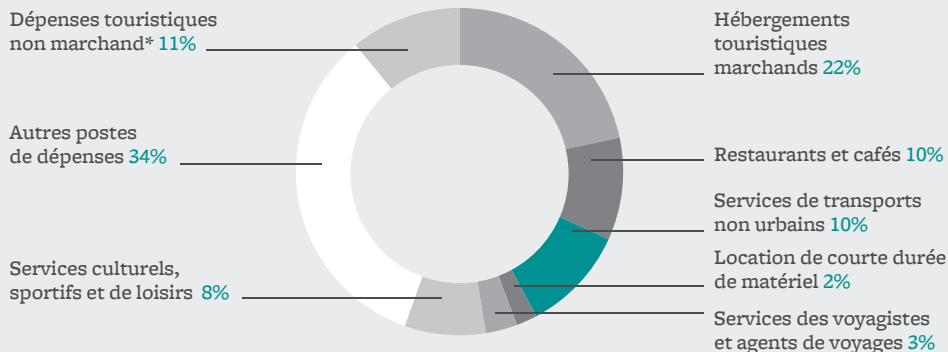
NDLR : ces allocations de budgets mettent naturellement en lumière les activités payantes et passent sous silence les activités gratuites, telles que la marche ou la baignade très présentes en Rhône-Alpes.

Les touristes ont dépensé 8 milliards d'euros en France sur l'année 2011 auprès des agents de voyage en France, **539 millions d'euros** peuvent être affectés aux dépenses faites en Rhône-Alpes, soit 3% de la somme totale.

Les diverses locations sont évaluées à 358 millions d'euros, qui se répartissent entre la location de véhicules de tourisme (*197 millions d'euros*) et la location d'articles de sport et de loisirs (*pour 161 millions d'euros*).



RÉPARTITION DU TOTAL DES DÉPENSES



Source : compte satellite régionalisé, DGCIS INSEE

CONSUMMATION TOURISTIQUE INTÉRIEURE EN 2011

Unité : millions d'euros	Rhône-Alpes	France	% Rhône-Alpes
I - Dépenses en services caractéristiques	9 567,7	87 670,0	11%
Hébergements touristiques marchands	3 741,2	23 534,0	16%
- Hôtels	969,2	12 577,0	8%
- Campings	155,2	2 119,0	7%
- Gîtes ruraux et autres locations saisonnières	1 882,0	6 640,0	28%
- Autres hébergements marchands	734,8	2 198,0	33%
Restaurants et cafés	1 745,4	17 562,0	10%
Services de transports non urbains	1 803,3	26 401,0	7%
Location de courte durée de matériel	357,6	3 640,0	10%
- Location de véhicules de tourisme	196,5	2 111,0	9%
- Locations d'articles de sports et de loisirs	161,1	1 529,0	11%
Services des voyagistes et agents de voyages	538,8	8 036,0	7%
Services culturels, sportifs et de loisirs	1 381,4	8 497,0	16%
- Musées spectacles et autres activités culturelles	123,6	2 273,0	5%
- Parc d'attractions et autres services récréatifs	115,0	2 335,0	5%
- Casinos	409,7	2 937,0	14%
- Remontées mécaniques	733,0	951,0	77%
II - Autres postes de dépenses	5 808,4	42 353,0	14%
Carburants et péages	2 432,0	14 681,0	17%
Aliments et boissons	1 209,1	8 616,0	14%
Biens de consommation	1 594,8	14 255,0	11%
Taxis et transport urbain	139,0	1 759,0	8%
Autres services	433,6	3 042,0	14%
III - Dépenses touristiques non marchand*	1 886,5	14 740,0	13%
Consommation touristique = I + II + III	17 262,6	144 764,0	12%

* Résidences secondaires de vacances (valeur locative imputée)

Source : compte satellite régionalisé, DGCIS INSEE

LES DÉPENSES TOURISTIQUES DES FRANÇAIS (2013)

Source :

Suivi de la Demande Touristique Française – Année 2013

** Ne sont pas intégrées dans cette approche les clientèles étrangères, les clientèles d'affaires ainsi que les résidents(es) en France de moins de 15 ans.*

LE POSITIONNEMENT DE RHÔNE-ALPES PAR RAPPORT À LA FRANCE : UNE CONSOMMATION SUPÉRIEURE

Rhône-Alpes représente 12,6% de la consommation touristique française (46 milliards pour la France) et 8,9% des nuitées (961 millions pour la France). Ceci positionne la région Rhône-Alpes comme une destination où l'on dépense un peu plus que la moyenne. On constate effectivement que la dépense moyenne par personne et par jour (55€) est plus importante en Rhône-Alpes qu'en moyenne nationale (48€). Par contre, la durée moyenne de séjour (5,2 nuits) est légèrement inférieure (5,3 nuits au niveau national).

Le coût moyen d'un voyage effectué en Rhône-Alpes (549€, quel que soit le nombre de personnes du foyer présentes) est de 18% plus important que le coût moyen d'un voyage effectué en France (465€).

CE QU'IL FAUT RETENIR

**5,8
MILLIARDS
D'EUROS**

montant des dépenses effectuées dans la région Rhône-Alpes par les touristes résidents en France de plus de 15 ans pour leurs voyages d'agrément*.

55€

dépense moyenne par personne et par jour d'un touriste français.

**5,2
NUITS**

durée moyenne d'un voyage d'un touriste résident en France qui séjourne en Rhône-Alpes.



© G. Picout, MPM, A. Rico & DR

Cour des Loges - Lyon

CARACTÉRISTIQUES DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

LES DÉPARTEMENTS ALPINS MOTEURS DU TOURISME

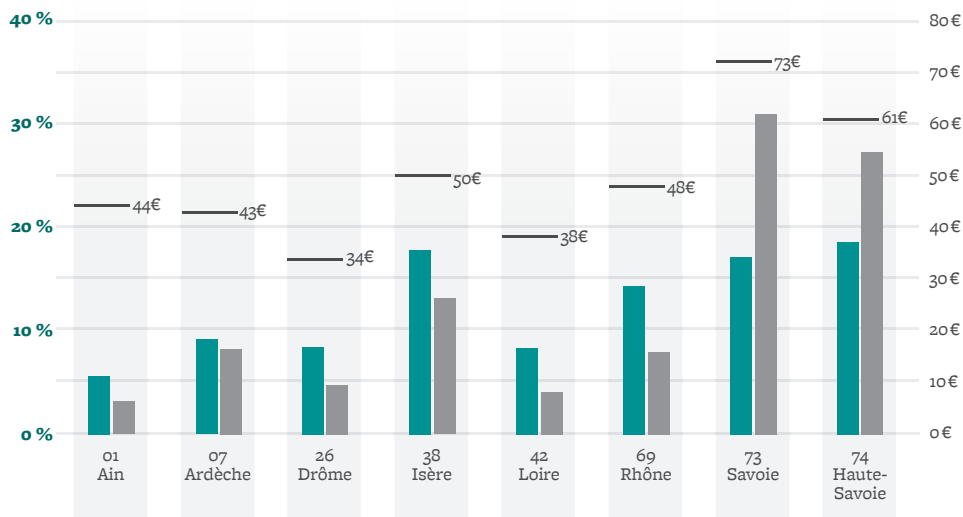
Avec 71,7% avec des dépenses enregistrées en Rhône-Alpes le principal de la consommation touristique en Rhône-Alpes, en moyenne annuelle, s'effectue dans les départements alpins (27,4% en Haute-Savoie, 31,1% en Savoie et 13,2% en Isère). C'est bien évidemment l'espace station de ski de ces départements qui donne le ton avec 53,9% des dépenses effectuées dans cet espace par les touristes résidents.

La moyenne montagne très largement présente sur l'ensemble des départements de Rhône-Alpes enregistre pour sa part 26,9% des dépenses.

Les espaces « urbain » et « rural » avec respectivement 11,8% et 7,4% sont plutôt en retrait. Notons toutefois qu'une grande partie de l'espace moyenne montagne notamment dans les départements non alpins est souvent considérée par les touristes comme un espace rural.

LE POSITIONNEMENT DE RHÔNE-ALPES PAR RAPPORT À LA FRANCE : UNE CONSOMMATION SUPÉRIEURE

■ Voyages ■ Dépenses — Dépense moyenne



Source : SDT - Enquête Dépenses des Français 2013

La dépense moyenne par personne et par jour est de 55 euros sur l'année 2013.

LA SAISON HIVER RELÈVE LA MOYENNE

Cet histogramme démontre clairement le poids de l'hiver dans l'écart par rapport à la moyenne nationale.

En effet, quelle que soit la saison, la moyenne régionale n'est guère éloignée de la moyenne

nationale, voire même légèrement en baisse sur l'automne; par contre en hiver la moyenne régionale s'établit à 70 euros par personne et par jour, soit 35% de plus que la moyenne nationale.

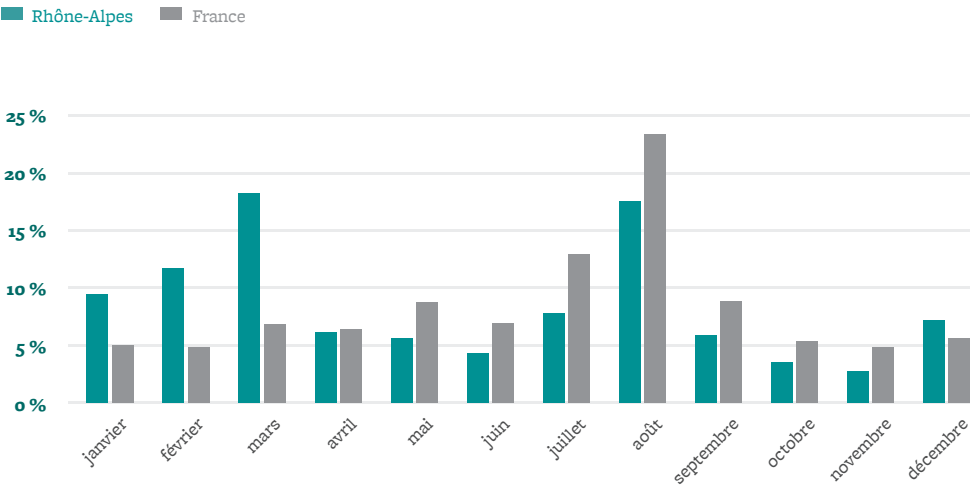
	Rhône-Alpes	FRANCE
Eté (mai à septembre)	47 €	47 €
Cœur de l'été (juillet et août)	44 €	45 €
Mai, juin et septembre	49 €	49 €
Automne (octobre et novembre)	41 €	45 €
Hiver (décembre à avril)	70 €	52 €
Dépense annuelle	55 €	48 €

Source : SDT - Enquête Dépenses des Français 2013

LES CŒURS DE SAISONS HIVER ET ÉTÉ CONCENTRENT L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La saison hiver (décembre à avril) pèse 52,6% de la consommation touristique annuelle et 45% en termes de voyage.

La saison été (mai à septembre) 41,1% en consommation touristique et 43,5% en termes de voyage.



Source : SDT - Enquête Dépenses des Français 2013

La répartition des dépenses est sensiblement différente entre Rhône-Alpes et la France. Les deux mois qui pèsent le plus en Rhône-Alpes en termes de consommation touristique sont ceux de plus fortes fréquentations, soit les mois de mars (18,2%) et d'août (17,5%).

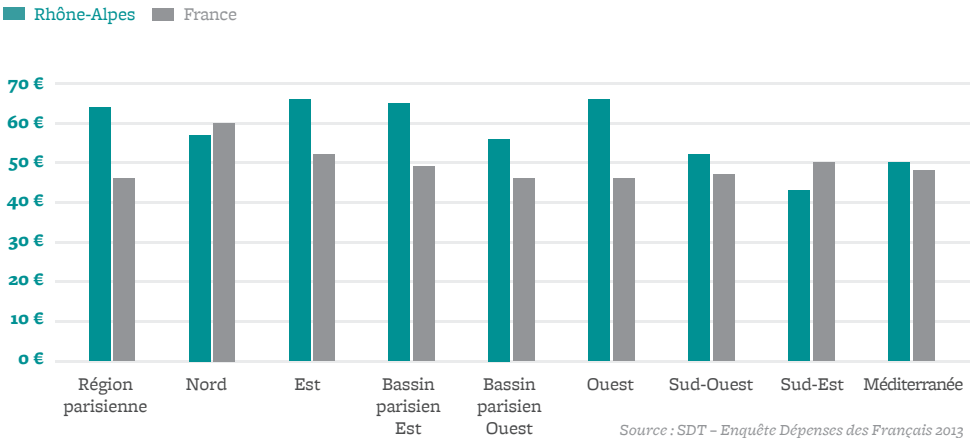
LA DURÉE DU SÉJOUR IMPACTE SUR LA FRÉQUENTATION

Durée	Rhône-Alpes	FRANCE
Courts voyages	63€	68€
Longs voyages	53€	43€

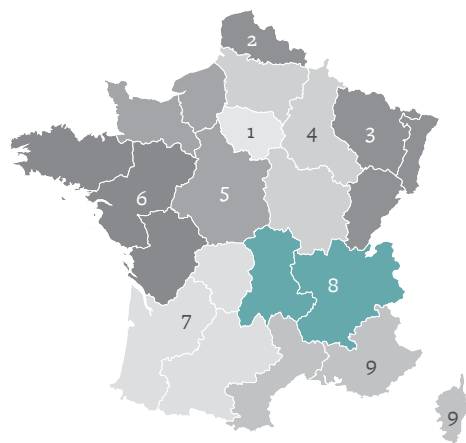
LES FRANCILIENS ET LES RHÔNALPINS SONT LES PREMIERS MARCHÉS

Les habitants de la région parisienne aiment venir en Rhône-Alpes : ils génèrent 26,7% de la consommation touristique en moyenne annuelle. Ce chiffre s'inscrit globalement dans la moyenne française annuelle. Le deuxième réservoir de clientèles de la région Rhône-Alpes provient des clientèles locales et de proximité (*Rhône-Alpes et Auvergne*) avec 21,5% de la consommation touristique.

En France, l'été (*juillet/août*) est quasiment hégémonique et les dépenses se répartissent de manière relativement équilibrée les autres mois de l'année. Ces résultats mettent en exergue le fait que Rhône-Alpes est la seule région française à disposer de deux saisons touristiques relativement proches en termes de consommation touristique et de voyages.



Les clientèles du Sud-Est sont celles qui dépensent le moins en Rhône-Alpes (43€), cette moyenne s'explique par une part importante de logement chez parents et amis.



CARTE UDA (UNION DES ANNONCEURS)

- 1 Région parisienne
- 2 Nord
- 3 Est
- 4 Bassin parisien Est
- 5 Bassin parisien Ouest
- 6 Ouest
- 7 Sud-Ouest
- 8 Sud-Est
- 9 Méditerranée

L'HÉBERGEMENT MARCHAND, LOCOMOTIVE DE LA CONSOMMATION TOURISTIQUE

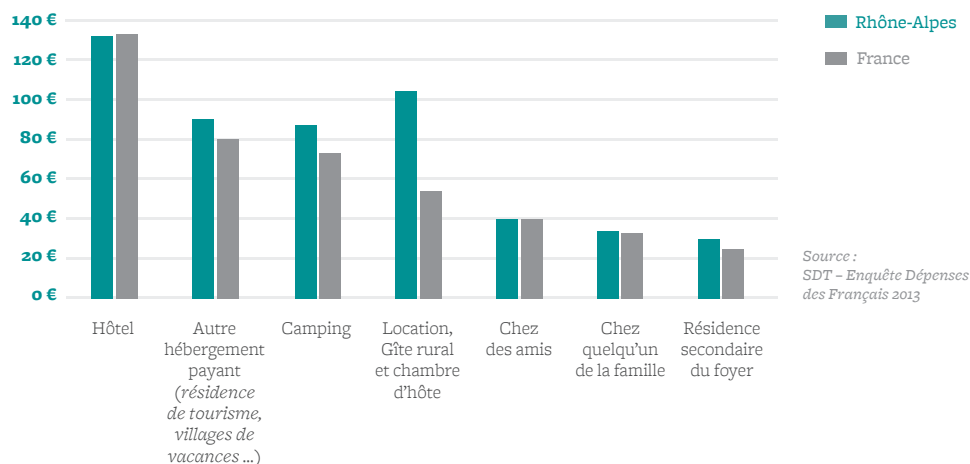
Il génère 61,7% de la consommation touristique pour seulement 31,9% des voyages. Les touristes utilisant les hébergements marchands et effectuant de longs séjours sont naturellement ceux qui contribuent le plus à la consommation touristique en Rhône-Alpes (*respectivement 61,7% et 79,2% de la consommation touristique en moyenne annuelle, contre seulement 55,2% et 73% au niveau national*).

Ce sont deux caractéristiques de la région Rhône-Alpes. Ceci s'explique en grande partie par la prédominance de l'hiver en matière de consommation touristique et par la structure de l'offre touristique de cette saison. La montagne propose de nombreux lits marchands et le format de séjour standard de 6 nuitées du samedi au samedi est souvent la règle.



Les touristes fréquentant les hébergements marchands dépensent évidemment plus en moyenne par jour (88€) que ceux utilisant les hébergements non marchands (34€) qui, par définition, ne payent pas directement leurs hébergements.

MONTANT DES DÉPENSES PAR MODE D'HÉBERGEMENT



Les personnes utilisant l'hôtellerie sont celles qui dépensent le plus (132€). On notera que ce montant est sensiblement équivalent à celui constaté sur l'ensemble du territoire. La location est l'hébergement marchant qui rencontre le plus de succès auprès des clientèles (30,4% de la consommation touristique

globale) viennent ensuite ceux utilisant les hébergements collectifs (14,8%) puis l'hôtellerie (11,2%) et enfin les campings (5,3%). On notera également que moins il y a de services associés à l'hébergement, moins les touristes dépensent.

Les groupes constitués avec ou sans enfant(s) sont le fonds de commerce touristique de la région Rhône-Alpes

77,5% de la consommation touristique de Rhône-Alpes provient des groupes alors qu'ils représentent seulement 74,4% des dépenses au niveau national. Rhône-Alpes attire prioritairement une clientèle familiale (42,3% des dépenses leur est imputé contre 35,6% au niveau national). Il n'en reste pas moins qu'avec 22,5% de la consommation touristique en moyenne annuelle les « célibataires » sont une cible non négligeable, légèrement sous représentée par rapport au niveau national où ils pèsent 25,6% de la consommation touristique.

LES VOYAGES RÉSERVÉS RESTENT D'ACTUALITÉ

Avec 70,6% des dépenses soit 7 points de plus qu'en moyenne nationale, la part des voyages réservés reste importante en Rhône-Alpes. La tendance à ne pas réserver son séjour est moins prégnante que dans les autres régions françaises. Une fois encore la spécificité montagne station de Rhône-Alpes s'affiche. Les séjours en famille au ski sont en règle générale, largement réservés à l'avance pour les périodes de vacances scolaires, même si parfois ce sont des réservations de dernières minutes.

MÉTHODOLOGIE SDT

Les résultats présentés ci-dessus sont issus du volet dépense de l'enquête Suivi de la Demande Touristique (SDT) administrée par le cabinet TNS SOFRES. Réalisée depuis 1990, l'enquête sur le Suivi de la Demande Touristique (SDT) permet de suivre l'évolution des comportements touristiques des personnes résidant en France. Elle est réalisée mensuellement par voie postale, par TNS-Sofres pour le compte de la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCIS), auprès d'un panel de 20 000 personnes représentatif de la population résidant en France âgée de 15 ans et plus. Le SDT permet d'estimer les taux de départ, les volumes de séjours, les destinations et les principales caractéristiques des déplacements

touristiques des personnes habitant en France.

L'ensemble des déplacements touristiques est concerné, quels que soient leur durée (au moins une nuit) et leur motif (personnel, professionnel ou mixte). La personne interrogée peut décrire jusqu'à trois voyages. Un « voyage » y est défini comme tout départ du domicile et retour à celui-ci avec au moins une nuit passée en dehors. Ces voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en un même lieu. La durée des séjours et des voyages est comptabilisée en nuitées. Un volet de cette enquête permet d'estimer les dépenses des touristes lors de leurs voyages d'agrément.



LES CHÈQUES VACANCES

	Rhône Alpes
Volume émission du chèque vacances	121 773 460 €
Nombre de bénéficiaires	405 910
Volume remboursement du chèque vacances	165 000 000 €
Nombre de prestataires	23 000

Source : ANCV 2014

CE QU'IL FAUT RETENIR

**PRÈS DE
406 000
BÉNÉFICIAIRES
RHÔNALPINS**

en 2013 qui ont perçu des chèques vacances pour une valeur de 122 millions d'euros émis.

**LES
23 000
PRESTATAIRES
RHÔNALPINS**

qui acceptent ce mode de paiement ont reçu 165 millions d'euros remboursés.

L'acquisition de Chèques-Vacances résulte de la participation du salarié à laquelle s'ajoute celle du comité d'entreprise / COS-CAS / amicale du personnel ou de l'employeur.

Les programmes d'action sociale de l'ANCV : une réponse globale au non départ en vacances. Les actions de solidarité visent à favoriser le départ en vacances de quatre publics en difficulté : les familles notamment monoparentales, les jeunes adultes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées. Elle s'appuie sur 5 programmes :

- les Aides aux Projets Vacances (APV) pour les personnes en grande fragilité économique et sociale,
- « Senior en Vacances » destiné aux personnes âgées : lutter contre l'isolement des seniors,

- « Bourse Solidarité Vacances » qui contribue majoritairement au départ de familles à revenus modestes, solvabilisées par une offre solidaire,
- les aides financières aux équipements touristiques à vocation sociale accueillant tous les publics et dont l'implication sociale est avérée,
- et depuis le début de l'été 2014, créé à l'initiative de l'Etat, « Départ 18-25 » dédié au départ des jeunes de 18 à 25 ans, en autonomie et avec un objectif de mobilité.

En 2013, l'Agence aura soutenu plus **d'un million de journées de vacances** et évalue l'impact de son action solidaire à 3 € de retombées économiques pour 1 € d'aide à la personne engagée.

Depuis 2011 : L'ANCV participe aux travaux qui ont précédé la construction de la Maison Commune du Tourisme pour Tous.

Janvier 2013 : L'expérimentation menée en Rhône-Alpes dans le cadre de la mission « Lutter contre la fracture touristique »

est accompagnée et financée par l'ANCV. Cette expérimentation préfigure le futur programme de l'ANCV.

En 2014, L'ANCV soutient la seconde phase du déploiement du dispositif Jeunes en Vacances pilotée par la Région Rhône-Alpes.

11 ÉQUIPEMENTS SOUTENUS FINANCIÈREMENT DANS LEURS PROJETS D'INVESTISSEMENTS EN RHÔNE-ALPES SUR LA PÉRIODE 2012-2013

Dpts 2012	2012	
SAVOIE (73)	Centre Sportif UCPA Val Thorens	Saint-Martins de Belleville
	VV L'Eterlou Montchavin La Plagne	Bellentre
	Centre UCPA Arc 1600	Bourg-St-Maurice
	UCPA La Plagne 1800	Macôt-La-Plagne
DRÔME (26)	Fontaine d'Annibal	Buis-les-Baronnies
HAUTE-SAVOIE (74)	VV Les Econtres	Chamonix
	Pavillon des Fleurs	Menthon Saint-Bernard
	VV Lac et Montagne	Evian
Dpts	2013	
ARDÈCHE (07)	Relais Cap France Au Gai Logis	Laurac-en-Vivaraïs
DRÔME (26)	Domaine de Chantesse	Saint-Donat
SAVOIE (73)	VTF Les Carlines	Doucy Combelouvières



LES DISPOSITIFS DE L'ANCV

Dispositifs	Intitulé	Rhône-Alpes	Montant moyen de l'aide	Aides totales de l'ANCV	Impact économique (estimé)
APV Aide au Départ en Vacances (Dont ESAT)	Nb de porteurs de projet	267			
	Nb de partants	6 569	161€	1 058 000 €	3 423 000 € (*521€) sur le territoire
	Nb de bénéficiaires APV accueillis	6 245	161€	1 006 000 €	3 254 000 € (*521€) en Rhône-Alpes
BSV Bourse Solidarité Vacances	Nb de porteurs de projet	46			
	Nb de partants	XXX			94 500€ (*210€)
	Nb de bénéficiaires BSV accueillis	NC			
SEV Seniors en Vacances	Nb de porteurs de projet	132			
	Nb de partants	5 132	129 €	662 030 €	2 111 300€
	Nb de bénéficiaires SEV accueillis	3 300		425 700 €	1 141 800€
Dispositif «Jeune» ANCV/ CONSEIL REGIONAL RA	Nb de porteurs de projet (MTSS)	1			
	Nb de jeunes partants	520		69 795 €	156 000 €
TOTAL		20 441		3 110 347 €	9 367 195 €

Source : ANCV 2014

ANALYSE REMBOURSEMENT
ET NOMBRE DE POINTS D'ACCUEIL
EN RHÔNE-ALPES DU CHÈQUE VACANCES

Domaine	Remboursement N	% du remboursement	nombre de PA
Arts - culture - découverte	5 291 739 €	3,20 %	1 332
Hébergement	45 720 827 €	27,63 %	10 254
Loisirs sportifs	51 752 156 €	31,27 %	8 205
Multi activités	412 404 €	0,25 %	
Restauration	39 180 890 €	23,68 %	5 272
Voyages - transports	23 123 416 €	13,97 %	1 026
	165 481 433 €	100,00 %	26 089

LA TAXE DE SÉJOUR

Les communes qui peuvent instituer une taxe de séjour sont :

- les stations classées,
- les communes touristiques,
- certaines communes littorales,
- certaines communes de montagne,
- les communes réalisant des actions de promotion en faveur du tourisme ou des actions de protection et de gestion de leurs espaces naturels.

Un groupement de communes touristiques peut aussi décider cette taxe. Le département peut, par ailleurs, instituer une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour perçue par les communes et leurs groupements sur son territoire. La taxe additionnelle est recouvrée en même temps que la taxe de séjour communale ou intercommunale.

PERSONNES ASSUJETTIES À LA TAXE

La taxe de séjour doit être payée par le touriste qui loge dans :

- un hôtel,
- une location saisonnière (*meublé de tourisme, village de vacances*),
- une chambre d'hôte,
- un camping,
- un port de plaisance.

Elle est due pour chaque nuit passée. Elle doit être directement réglée au logeur, à l'hôtelier ou au propriétaire qui la reverse à la commune.

Le montant de la taxe est fixé par délibération du conseil municipal de la commune.

Le tarif varie de 0,20 € à 1,50 € par personne et par nuit, en fonction du type d'hébergement et de son standing.

2010	Nombre Communes	Produit de la taxe de séjour perçu en 2010	Produit de la taxe de séjour forfaitaire perçu en 2010	Produit total
Ain	56	710 848 €	42 674 €	753 522 €
Ardèche	96	1 873 476 €	- €	1 873 476 €
Drôme	56	820 848 €	129 908 €	950 756 €
Isère	51	2 230 145 €	292 €	2 230 437 €
Loire	33	378 440 €	28 458 €	406 898 €
Rhône	10	2 304 091 €	- €	2 304 091 €
Savoie	71	11 223 836 €	1 889 341 €	13 113 177 €
Haute-Savoie	49	6 227 220 €	289 415 €	6 516 635 €
Rhône-Alpes	422	25 768 904 €	2 380 088 €	28 148 992 €

Sources : Ministère de l'Intérieur, de L'Outre-Mer et des Collectivités
Territoriales Direction Générale Des Collectivités Locales -
S/D Finances Locales Et Action Economique



CHAPITRE 4

LES HÉBERGEMENTS OFFRE ET FRÉQUENTATION

LE NOMBRE DE LITS TOURISTIQUES PAR DÉPARTEMENTS



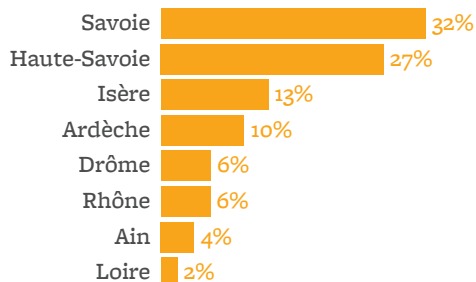
CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

838 000 LITS
en hébergements
marchands

1 650 500 LITS
en résidences
secondaires

72% de la capacité est
rassemblée sur les
3 départements alpins

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DE LA CAPACITÉ EN LITS



HÉBERGEMENTS MARCHANDS – MISE À JOUR 2014

Lits	hôtels*	campings*	résidences de tourisme et assimilés*	meublés de tourisme classés**	chambres d'hôtes classées**	villages vacances et maisons familiales*	auberges de jeunesse et centres sportifs***
Ain	8 310	18 330	4 388	3 097	929	558	0
Ardèche	4 974	67 224	5 309	18 979	3 785	3 188	0
Drôme	8 246	30 066	2 129	5 930	1 919	2 092	109
Isère	18 808	26 064	17 591	33 700	2 200	5 800	565
Loire	6 224	6 666	885	4 310	1 910	408	202
Rhône	31 128	5 889	8 601	2 440	1 590	187	366
Savoie	30 846	21 990	106 380	79 800	900	22 392	3 296
Haute-Savoie	31 228	36 594	33 346	106 300	1 000	9 758	1 987
Rhône-Alpes	139 764	212 823	178 629	254 556	14 233	44 383	6 525

Sources : *INSEE / DGCIIS - Traitement : Observatoire Régional du Tourisme - ** partenaires départementaux-*** centres UCPA

HÉBERGEMENTS NON MARCHANDS

RÉSIDENCES PRINCIPALES ET RÉSIDENCES SECONDAIRES CHIFFRES 2011

Nb de résidences	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Principales	247 316	138 211	211 036	509 612	326 414	757 979	184 025	321 158	2 695 751
Secondaires et logements occasionnels	16 490	35 071	20 178	50 952	17 032	18 613	122 998	111 695	393 029
Total	263 806	173 282	231 214	560 564	343 446	776 592	307 023	432 853	3 088 780
Part des résidences secondaires sur le total	6%	20%	9%	9%	5%	2%	40%	26%	13%

Source : INSEE - Recensement Général de Population – Réactualisation juillet 2014

LE NOUVEAU CLASSEMENT : PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La réforme du classement des hébergements touristiques, introduite par la loi du 24 juillet 2009, concerne les hôtels, les campings, les parcs résidentiels de loisirs, les résidences de tourisme, les villages de vacances, les meublés de tourisme et les villages résidentiels de tourisme. Ces classements sont désormais tous facultatifs et font l'objet d'un contrôle externe.

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU NOUVEAU CLASSEMENT DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les nouvelles normes de classement ont pour objectif de renforcer la compétitivité des hébergements touristiques. Elles ne concernent plus seulement des critères en matière d'équipements mais touchent également les services au client,

l'accessibilité et le développement durable.

Le professionnel doit s'adresser à un cabinet de contrôle accrédité par le Cofrac (ou réputé accrédité dans le cadre du contrôle des meublés de tourisme). Celui-ci procède au contrôle et, si ce dernier est favorable, le préfet du département dans lequel est situé l'hébergement le classe par arrêté dans la catégorie adéquate.

Il est prévu de dématérialiser l'ensemble des procédures qui sont précisément décrites dans le site affiché ci-dessous.

**Pour tout renseignement
complémentaire :**

<https://www.classement.atout-france.fr/>



Cour des Loges - Lyon



L'Alpette Altitude 1895

L'HÔTELLERIE

Des modifications de la structure du parc hôtelier rhônalpin sont intervenues suite aux nouvelles procédures de classement aussi «l'ampleur des évolutions est à prendre avec précaution car elle comprend des effets de modification du parc».

POSITIONNEMENT RÉGIONAL DANS L'OFFRE NATIONALE

La région Rhône-Alpes détient 11,0% de l'offre hôtelière nationale ce qui la place au 3^e rang, derrière l'Ile de France (24%) et juste derrière PACA (11,3%) . A elles trois, ces régions représentent 46% de l'offre nationale.

La part de Rhône-Alpes s'élève à 13% dans la catégorie des 5 étoiles derrière PACA (29,7%) et l'Ile de France (27,7%). À eux trois, ces mêmes territoires concentrent 70% de l'offre 5 étoiles. Sur les 2 049 hôtels de Rhône-Alpes, 333 sont des hôtels de chaîne, soit 16% des établissements régionaux et 36% de la capacité totale.

CE QU'IL FAUT RETENIR

2 049 ÉTABLISSEMENTS

68 400 LITS

Rhône-Alpes est la 3^e région hôtelière de France en capacité

Depuis juillet 2012 seul le **NOUVEAU CLASSEMENT HÔTELIER** est de vigueur

18,5 MILLIONS

de nuitées rassemblées dans ces établissements en 2013 dont 27% de touristes étrangers

+2% de progression des nuitées par rapport à 2012. Si les nuitées françaises sont restées stables, la présence étrangère s'accroît de +8%.

Capacité 2013	1-2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	non classées	Total
Rhône-Alpes						
NB D'ÉTABLISSEMENTS	581	609	168	40	651	2 049
NB DE LITS	16 718	23 360	10 416	2 041	15 856	68 391
France						
NB D'ÉTABLISSEMENTS	4 555	4 822	1 280	226	6 098	16 981
NB DE LITS	140 088	203 900	95 495	15 565	164 274	619 322
Part de Rhône-Alpes						
NB D'ÉTABLISSEMENTS	13%	13%	13%	18%	11%	12%
NB DE LITS	12%	11%	11%	13%	10%	11%

CAPACITÉ ET FRÉQUENTATION 2013

PAR MODE DE GESTION

65% des hôtels de la région sont des établissements indépendants (61% d'indépendants et 4% d'indépendants franchisés). C'est en Savoie et en Haute-Savoie que ces proportions sont les plus importantes avec respectivement, 74% et 71% du parc départemental.

35% des établissements appartiennent à une chaîne (23% en chaîne volontaire et 12% en chaîne intégrée). Ce sont les départements à dominante urbaine qui concentrent ce type d'établissements. Ainsi le Rhône compte 46% et la Loire 45% de ces établissements en chaîne.

57% de la fréquentation est réalisée par l'hôtellerie indépendante dont la clientèle est au 2/3 une clientèle d'agrément ce qui se traduit par une durée moyenne de séjour légèrement plus longue : 2 nuits en moyenne. A contrario 43% de la fréquentation est réalisée dans les hôtels de chaîne qui attire majoritairement une clientèle professionnelle (55% des nuitées).

ETAT DU PARC PAR CATÉGORIE

	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Total classés	Non classés*	Total
Nombre d'établissements								
Ain	5	35	33	9	2	84	49	133
Ardèche	2	35	40	4	0	81	47	128
Drôme	4	50	48	8	1	111	42	153
Isère	11	94	94	19	0	218	60	278
Loire	4	22	28	3	1	58	42	100
Rhône	19	71	91	42	6	229	41	270
Savoie	12	113	139	43	26	333	103	436
Haute-Savoie	9	164	188	57	9	427	124	551
Rhône-Alpes	66	584	661	185	45	1 541	508	2 049
Nombre de chambres								
Ain	401	847	1 248	544	75	3 115	1 040	4 155
Ardèche	106	707	916	44	0	1 773	714	2 487
Drôme	176	1 117	1 509	264	16	3 082	1 041	4 123
Isère	531	2 371	3 355	1 389	0	7 646	1 758	9 404
Loire	149	589	1 224	180	14	2 156	956	3 112
Rhône	1 284	3 005	5 397	4 153	365	14 204	1 360	15 564
Savoie	346	3 209	5 658	2 347	1 200	12 760	2 663	15 423
Haute-Savoie	420	3 632	6 111	2 532	476	13 171	2 443	15 614
Rhône-Alpes	3 413	15 477	25 418	11 453	2 146	57 907	11 975	69 882

ÉTAT DU PARC PAR MODE DE GESTION

	Chaîne intégrée	Chaîne volontaire	Indépendants	Indépendants franchisés
Ain	13%	30%	52%	5%
Ardèche	3%	27%	68%	2%
Drôme	11%	27%	56%	6%
Isère	13%	26%	53%	8%
Loire	17%	28%	50%	6%
Rhône	29%	17%	45%	10%
Savoie	10%	17%	72%	2%
Haute-Savoie	6%	23%	69%	2%
Rhône-Alpes	12%	23%	61%	4%

FRÉQUENTATION

	Chaîne	Indépendante	Total
Nb d'hôtels ouverts	321	1 400	1 721
Taux d'occupation	61,8	54,3	57,4
Nbre de nuitées totales	7 930 224	10 567 920	18 498 144
Nb de nuitées françaises	6 087 394	7 446 712	13 534 107
Nb de nuitées étrangères	1 842 830	3 121 207	4 964 037
Nb d'arrivées totales	5 050 493	5 407 511	10 458 004
Nb d'arrivées françaises	3 978 941	4 072 622	8 051 563
Nb d'arrivées étrangères	1 071 552	1 334 889	2 406 441
% nuitées étrangères	23,2	29,5	26,8
DMS des Français	1,53	1,83	1,68
DMS des étrangers	1,72	2,34	2,06
Taux de remplissage des chambres	1,48	1,6	1,55
% de clientèle d'affaires	55	34	43

Source : INSEE 2013 – Traitement ORT- DMS : Durée moyenne de séjour

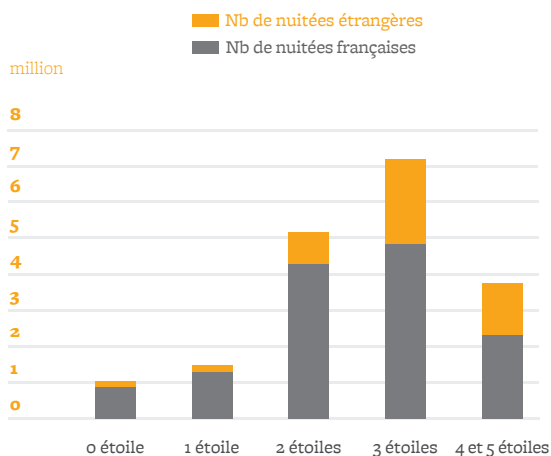
FRÉQUENTATION 2013 : RÉSULTAT PAR CATÉGORIE D'ÉTOILES

	0 étoile	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 et 5 étoiles	Total
Nb d'hôtels ouverts en moyenne sur l'année	97	121	725	587	191	1 721
Taux d'occupation	57,4	60,4	54	58,7	59	57,4
Nbre de nuitées totales	958 215	1 473 956	5 202 227	7 170 972	3 692 774	18 498 144
Nb de nuitées françaises	814 087	1 276 656	4 297 092	4 849 769	2 296 503	13 534 107
Nb de nuitées étrangères	144 128	197 300	905 134	2 321 204	1 396 271	4 964 037
Nb d'arrivées totales	585 819	948 878	3 028 692	3 926 988	1 967 626	10 458 004
Nb d'arrivées françaises	510 177	829 235	2 582 814	2 807 552	1 321 786	8 051 563
Nb d'arrivées étrangères	75 643	119 644	445 878	1 119 436	645 841	2 406 441
% nuitées étrangères	15	13,4	17,4	32,4	37,8	26,8
DMS des Français	1,6	1,54	1,66	1,73	1,74	1,68
DMS des étrangers	1,91	1,65	2,03	2,07	2,16	2,06
Taux de remplissage des chambres	1,59	1,54	1,54	1,55	1,54	1,55
% de clientèle d'affaires	52	59	45	39	39	43

DMS : Durée moyenne de séjour

Depuis le nouveau classement c'est la catégorie 3 étoiles qui est désormais en tête du classement avec 7,1 millions de nuitées.

Le pourcentage de nuitées étrangères s'élève au fur et à mesure de la progression des étoiles, passant de 15% dans l'entrée de gamme à 38% dans le haut de gamme. La clientèle d'affaires suit le processus inverse : majoritaire dans le 0 et 1 étoile elle descend à 39% dès la 3^e étoile.



RÉSULTATS 2013 PAR DÉPARTEMENT

	Total	Nuitées Français	Étrangers	Taux d'occupation (en %)	Part des nuitées d'affaires (en %)
Ain	1 152 403	875 184	277 219	54,1	52,9
Ardèche	513 023	409 941	103 082	49,7	41,3
Drôme	1 131 444	892 732	238 712	54,0	54,9
Isère	2 285 416	1 790 177	495 239	52,5	48,4
Loire	735 647	621 725	113 921	50,1	63,5
Rhône	4 764 711	3 678 614	1 086 097	61,6	62,8
Savoie	3 482 899	2 275 793	1 207 106	58,8	21,3
Haute-Savoie	4 432 599	2 989 939	1 442 660	59,5	27,8
Rhône-Alpes	18 498 144	13 534 107	4 964 037	57,4	43,2

Avec 4,7 millions de nuitées totales, le Rhône est le premier département hôtelier de la région en été. Cette position se confirme pour la clientèle française, mais se fléchit pour la clientèle internationale. La Haute-Savoie, suivie par la Savoie prennent alors le leadership avec 1,4 et 1,2 millions de nuitées contre 1,1 pour la capitale régionale.

RÉSULTATS 2013 PAR NATIONALITÉS

	Arrivées	Nuitées	Durée Moyenne de Séjours	% dans les nuitées étrangères
Ensemble	10 458 005	18 498 143	1,8	
France	8 051 563	13 534 106	1,7	
Etranger	2 406 442	4 964 037	2,1	37%
Europe	1 923 117	4 015 850	2,1	30%
Allemagne	243 189	390 607	1,6	3%
Belgique	271 594	583 056	2,1	4%
Espagne	110 578	190 292	1,7	1%
Italie	188 093	338 483	1,8	3%
Pays-Bas	138 810	236 730	1,7	2%
Royaume-Uni	393 165	1 041 467	2,6	8%
Suisse	257 493	449 517	1,7	3%
Amériques	121 421	427 002	2,0	3%
Etats-Unis	152 546	290 837	1,9	2%
Asie/Océanie/Australie	239 548	463 891	1,9	3%
Japon	62 177	108 209	1,7	1%
Chine	51 403	79 306	1,5	1%
Proche et Moyen Orient	40 897	101 578	2,5	1%
Afrique	26 356	57 294	2,2	0%

Des modifications de la structure du parc hôtelier rhônalpin sont intervenues suite aux nouvelles procédures de classement aussi «l'ampleur des évolutions est à prendre avec précaution car elle comprend des effets de modification du parc».

ÉVOLUTION PAR NATIONALITÉS

	Nuitées 2012	Nuitées 2013	Évolution
Ensemble	18 078 075	18 498 143	2%
France	13 488 313	13 534 106	0%
Etranger	4 589 762	4 964 037	8%
Europe	3 820 633	4 015 850	5%
Allemagne	378 939	390 607	3%
Belgique	581 360	583 056	0%
Espagne	186 940	190 292	2%
Italie	290 673	338 483	16%
Pays-Bas	251 113	236 730	-6%
Royaume-Uni	979 317	1 041 467	6%
Suisse	413 351	449 517	9%
Amériques	375 557	427 002	14%
Etats-Unis	246 266	290 837	18%
Asie/Océanie/ Australie	349 127	463 891	33%
Japon	87 695	108 209	23%
Chine	47 200	79 306	68%
Proche et Moyen Orient	92 063	101 578	10%
Afrique	44 445	57 294	29%

VOLUME DES NUITÉES PAR ZTRA* (EN NUITÉES)

L'Agglomération du Grand Lyon a rassemblé 4,3 millions de nuitées en 2013, soit 500 000 nuitées de plus qu'en 2012. Ce territoire représente 23% des nuitées totales de la région.

Par ordre décroissant, les ZTRA du Grand Lyon, de la Tarentaise-Vanoise, du Bassin Annécien, du Pays du Mont-Blanc, et enfin du Chablais ont rassemblé un total de 9,9 millions de nuitées. Ils représentent à eux cinq 53% des nuitées totales de la région,

Nom du ZTRA	Poids dans les nuitées régionales
Agglo Grand Lyon	23%
Tarentaise - Vanoise	10%
Bassin Annécien	7%
Mont-Blanc	6%
Chablais	6%

* Zones Touristiques Rhône-Alpes

RÉSULTATS PAR ZTRA

	Département	Nb d'hôtels ouverts en moyenne	Taux d'occupation	Nb de nuitées totales
Grand Lyon	RHÔNE	207	62,5	4 319 644
Tarentaise - Vanoise	SAVOIE	139	62,6	1 947 347
Bassin Annécien	HAUTE-SAVOIE	114	60,1	1 310 985
Mont-Blanc	HAUTE-SAVOIE	115	62,1	1 170 146
Chablais	HAUTE-SAVOIE	128	55,7	1 117 241
Genevois Français	HAUTE-SAVOIE	85	60,6	1 020 076
Espace Métropole Savoie	SAVOIE	84	58,5	992 323
Métro Grenoble	ISÈRE	59	52,9	767 013
Valence Drôme Ardèche Centre	DRÔME	54	56	586 871
Alpes Sud Isère	ISÈRE	54	54,5	469 770
Saint-Étienne Métropole	LOIRE	32	52,8	370 802
Beaujolais	RHÔNE	43	54,4	363 445
Ardèche Méridionale	ARDÈCHE	63	50,6	337 347
Rhône P.L.U.R.I.E.L.	ISÈRE	31	57,3	330 670
Maurienne	SAVOIE	50	52,5	328 493
Une Autre Provence	DRÔME	49	49,5	286 529
Bassin de vie de Bourg-en-Bresse	AIN	31	52,4	286 142
Bassin de Montélimar	DRÔME	27	55	243 026
Isère Porte des Alpes	ISÈRE	16	55,8	230 486
Roannais	LOIRE	28	47,8	200 372
Faucigny	HAUTE-SAVOIE	20	57,3	193 024
Bassin d'Albertville	SAVOIE	30	45,7	189 152
Drôme des Collines	DRÔME	27	52,5	177 785
Voironnais	ISÈRE	13	49,7	166 863
Forez	LOIRE	31	47,8	157 442
Plaine de l'Ain - Cotière	AIN	19	55,1	151 677
Royans - Vercors	ISÈRE	34	42	140 610
Grésivaudan	ISÈRE	16	43,8	99 039
Dombes Val-de-Saône Sud	AIN	12	50,8	88 343
Ardèche Verte	ARDÈCHE	16	48,9	77 543
Haut-Bugey	AIN	8	52,4	71 771
Ouest Lyonnais	RHÔNE	10	50,9	66 806
Bugey	AIN	12	42,6	61 994
Usses et Bornes	HAUTE-SAVOIE	10	47,9	57 512
Avant Pays Savoyard Chartreuse	SAVOIE	16	42,1	45 167
Albanais	HAUTE-SAVOIE	3	62,2	30 252
Boucle du Rhône en Dauphiné	ISÈRE	10	41,9	30 219
Bièvre - Valloire	RHÔNE	9	46,8	26 553
Bresse - Revermont - Val de Saône	AIN	7	50,8	25 840
Sud Grésivaudan	ISÈRE	7	44,1	24 796
Diois	DRÔME	8	40,6	23 445
Vals du Dauphiné - Nord Isère	ISÈRE	4	57,1	13 214
Monts du Lyonnais	RHÔNE	3	43,3	6 192
Pilat	LOIRE	4	34,6	6 018
Vallée de la Drôme	DRÔME	8	*	*

L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

CE QU'IL FAUT RETENIR

813 **CAMPINGS**
70 941 **EMPLACEMENTS**
soit 11% des terrains
et 8% de la capacité nationale

523 **TERRAINS**
ont adopté les nouvelles
normes de classement et
290 ne l'ont pas encore fait.

Le secteur a rassemblé
8,9 **MILLIONS DE NUITÉES**
EN 2013
dont 44% est réalisée
par la clientèle étrangère.
On enregistre un maintien
des nuitées françaises
et une baisse de -2% des
clientèles internationales

l'Ardèche détient
31% **DE LA CAPACITÉ**
42% **DE LA FRÉQUENTATION**

Depuis dix années, on note
une baisse de -17% du nombre
de campings 1 et 2 étoiles,
une légère augmentation
de +2% du nombre de
campings 3 étoiles. Enfin une
augmentation de +33 % des
campings 4 étoiles.

DE 2000 À 2013, LES CAMPINGS
DE RHÔNE-ALPES ONT GAGNÉ
1,7 MILLION DE NUITÉES

Cette grande croissance
est partagée tant par
la clientèle française que
par la clientèle étrangère



En 2013, on dénombre **en France 8 600 campings et 935 000 emplacements**. La région Rhône-Alpes possède, un ensemble de **813 campings** pour un total de **70 941 emplacements**, ce qui représente **8,0%** de la capacité nationale.

ENSEMBLE DU PARC RÉGIONAL PAR CATÉGORIE ET PAR DÉPARTEMENT

Terrains	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Total classés	Non classés*	Total
01 Ain	1	8	21	9		39	17	56
07 Ardèche	2	52	90	33	12	189	70	259
26 Drôme	4	15	34	15	2	70	53	123
38 Isère	3	12	35	10	3	63	44	107
42 Loire		4	7	2		13	20	33
69 Rhône	3	3		5		11	13	24
73 Savoie	4	27	20	2		53	36	89
74 Haute-Savoie	8	34	29	12	2	85	37	122
	25	155	236	88	19	523	290	813
Emplacements								
01 Ain	50	694	2 805	1 774	0	5 323	787	6 110
07 Ardèche	133	2 777	7 967	5 109	2 556	18 542	3 866	22 408
26 Drôme	243	1 521	2 746	1 819	438	6 767	3 255	10 022
38 Isère	254	893	2 863	1 725	386	6 121	2 567	8 688
42 Loire	0	270	733	155	0	1 158	1 064	2 222
69 Rhône	322	130	0	808	0	1 260	703	1 963
73 Savoie	367	2 069	2 272	267	0	4 975	2 355	7 330
74 Haute-Savoie	588	2 658	5 019	1 452	439	10 156	2 042	12 198
	1 957	11 012	24 405	13 109	3 819	54 302	16 639	70 941

* Seuls figurent ici les campings non classés qui étaient précédemment dans le champ de l'enquête.
Source : Insee, DGCIS, hébergements touristiques ; Atout France.



Camping les Portes du Beaujolais

ÉVOLUTION DE 2000 À 2013 : + 15% DANS LES CAMPINGS 3, 4 ET 5 ÉTOILES

En 2000, on comptait 582 campings 1 et 2 étoiles en Rhône-Alpes.
En 2013 on en compte 470, soit 112 terrains qui ont fermé ou revu leur classement vers le haut. Sur cette même période le nombre de camping 3 et 4 étoiles et maintenant 5 étoiles est passé de 319 à 367, soit 48 terrains supplémentaires.

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Taux d'occupation	23,05	39,38	37,24	28,24	19,28	31,57	31,76	33,77	34,12
Nb de nuitées totales 2013	461 907	3 703 204	1 487 142	818 180	111 102	172 579	679 634	1 436 735	8 870 483
Nb de nuitées françaises 2013	225 231	2 106 496	765 793	434 956	72 033	95 442	445 452	806 958	4 952 361
Nb de nuitées étrangères 2013	236 676	1 596 708	721 349	383 224	39 069	77 137	234 182	629 777	3 918 122
Nb d'arrivées totales	139 695	595 093	262 915	200 424	36 544	63 598	151 165	282 445	1 731 879
Nb d'arrivées françaises	68 693	376 367	156 440	106 259	21 806	26 280	98 664	161 850	1 016 359
Nb d'arrivées étrangères	71 002	218 726	106 475	94 165	14 738	37 318	52 501	120 595	715 520
% nuitées étrangères	51,24	43,12	48,51	46,84	35,16	44,70	34,46	43,83	44,17
DMS des Français	3,28	5,60	4,90	4,09		3,63	4,51	4,99	4,87
DMS des étrangers	3,33	7,30	6,77	4,07		2,07	4,46	5,22	5,48
Taux de remplissage des emplacements	2,93	3,20	3,02	2,90		2,73	2,62	2,90	3,01
Evolution nuitées totales	-3%	-1%	-1%	1%	Ns	1%	-2%	1%	0%
Evolution nuitées françaises	-2%	-3%	8%	9%	Ns	10%	-3%	-2%	0%
Evolution nuitées étrangères	-3%	2%	-9%	-6%	NS	-7%	-1%	3%	-2%

DMS : Durée moyenne de séjour
Source: Insee - DGCIS - Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. - Traitement : ORT

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION RÉGIONALE CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE DE 2000 À 2013

En millions de nuitées	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
France	4.1	4.3	4.3	4.5	4.3	4.3	4.2	4.1	4.3	4.6	4.7	4.9	4.9	5.0
Etranger	3.1	3.1	3.2	3.1	3.2	3.2	3.4	3.3	3.3	3.6	3.5	3.8	4.0	3.9
Fréquentation totale	7.2	7.4	7.5	7.7	7.4	7.5	7.6	7.5	7.6	8.2	8.2	8.7	8.9	8.9

ÉVOLUTION DES NUITÉES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES EN RHÔNE-ALPES

	2 012	2 013	Évolution	% total étrangers
France	4 953 734	4 952 361	0%	
Étranger	3 980 903	3 918 122	-2%	
Pays-Bas	2 510 801	2 300 839	-8%	59%
Belgique	507 069	532 092	5%	14%
Allemagne	371 106	407 396	10%	10%
Royaume-Uni	264 660	330 088	25%	8%
Suisse	122 385	132 614	8%	3%
Danemark	71 382	64 346	-10%	2%
Italie	36 659	39 843	9%	1%
Espagne	32 822	32 136	-2%	1%
Autres	58 941	73 341	24%	2%
Total	8 929 560	8 865 057	-1%	

Source : EFHPA, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux.

En 2013, l'hôtellerie de plein air a rassemblé 4,9 millions de nuitées françaises (*stabilité*) et 3,9 millions de nuitées étrangères (*légère baisse* : -2%), soit un total de 8,9 millions nuitées.

DE 2000 À 2013, LE SECTEUR DE L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR A GAGNÉ 1,7 MILLION DE NUITÉES

Cette évolution est douce de 2000 à 2008 avec 400 000 nuitées gagnées en Rhône-Alpes, soit 50 000 nuitées supplémentaires en moyenne par an.

Depuis 2009 on assiste à une progression sensible tant par la clientèle française que par la clientèle étrangère pour un total de 1,3 million de nuitées. De 2008 à 2013, la clientèle française gagne 600 000 nuitées et la clientèle étrangère 700 000 nuitées, soit une progression moyenne annuelle de 260 000 nuitées.



Camping Boischatelas

LES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS

MÉTHODOLOGIE

Jusqu'en 2009, la fréquentation touristique était mesurée par l'INSEE au travers de trois enquêtes : l'enquête hôtellerie, l'enquête hôtellerie de plein air, et une enquête spécifique à la région Rhône-Alpes auprès des « hébergements collectifs » (villages vacances, maisons familiales, centres de vacances – colonies, auberges de jeunesse et CIS).

Cette dernière enquête couvrait un champ d'hébergements qui datait de 1993 et qui ne comprenait ni les résidences hôtelières ni les résidences de tourisme, dont le développement ces dernières années a été important dans le paysage touristique.

C'est pourquoi l'INSEE enquête désormais ces structures sur l'ensemble du territoire national. En Rhône-Alpes, ce sont ainsi 358 résidences de tourisme et résidences hôtelières qui sont entrées dans le champ d'observation avec certains établissements anciennement interrogés (les villages-vacances, les maisons familiales, les auberges de jeunesse et les centres internationaux de séjours). En revanche, le champ des centres de vacances n'est plus couvert par l'enquête.



Cool and Bed

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

Les hébergements collectifs regroupent 3 types d'hébergements distincts :

- les résidences de tourisme et assimilés
- les villages vacances et maisons familiales
- les auberges de jeunesse, CIS et centres sportifs

Soit un total de

229 500 LITS

21,5 MILLIONS
de nuitées réalisées

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION RÉGIONALE CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE DE 2000 À 2013

	Résidences de tourisme et assimilés		Villages vacances et maisons familiales		Auberges de jeunesse, CIS et Centres sportifs	
	NB D'ÉTAB.	NB LITS	NB D'ÉTAB.	NB LITS	NB D'ÉTAB.	NB LITS
01- Ain	18	4 388	3	558	0	0
07- Ardèche	11	5 309	15	3 188	0	0
26- Drôme	9	2 129	14	2 092	1	109
38- Isère	53	17 591	28	5 800	6	565
42- Loire	7	885	2	408	2	202
69- Rhône	33	8 601	1	187	2	366
73- Savoie	274	106 380	80	22 392	15	3296
74- Haute-Savoie	113	33 346	52	9 758	11	1987
Rhône-Alpes	518	178 629	195	44 383	37	6 525

LES HÉBERGEMENTS COLLECTIFS REGROUPENT 21,5 MILLIONS DE NUITÉES ANNUELLES EN 2013 QUI SE RÉPARTISSENT INÉGALEMENT SUIVANT LES TYPES DE STRUCTURES

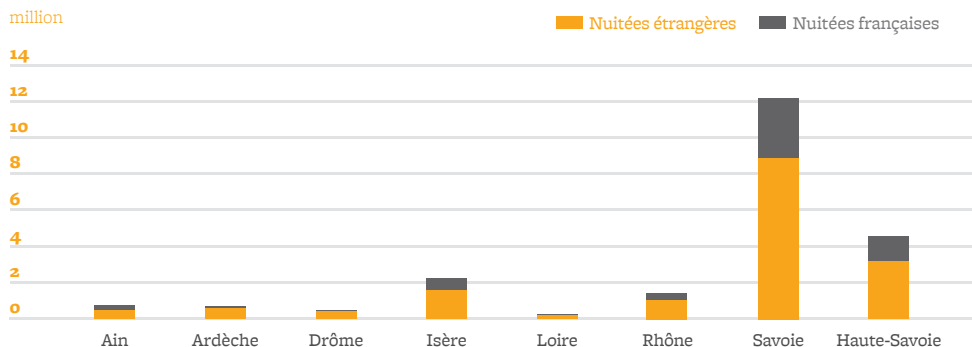
Les résultats sont les suivants :

- Les **résidences de tourisme** et établissements assimilés rassemblent 16,6 millions de nuitées (*soit 75% de la fréquentation du secteur*), et représentent 11% de la fréquentation touristique de Rhône-Alpes. Le pourcentage de nuitées étrangères est de 29%, soit un taux assez élevé par rapport aux moyennes habituellement observées dans les hébergements marchands.

- Ils sont suivis de loin par les **villages vacances et maisons familiales** qui comptabilisent : 4,1 millions de nuitées, soit 3% de la fréquentation touristique de Rhône-Alpes. Ce secteur comprend les résultats du secteur associatif et commercial et accueille 15% de clientèle étrangère. La durée moyenne de séjour est longue : 6,4 nuits en moyenne, ce qui correspond au mode hebdomadaire.
- Et enfin les **auberges de jeunesse, centres internationaux de séjours et centres sportifs** qui ont accueilli 0,8 million de nuitées, avec une proportion de 19% de clientèles étrangères.

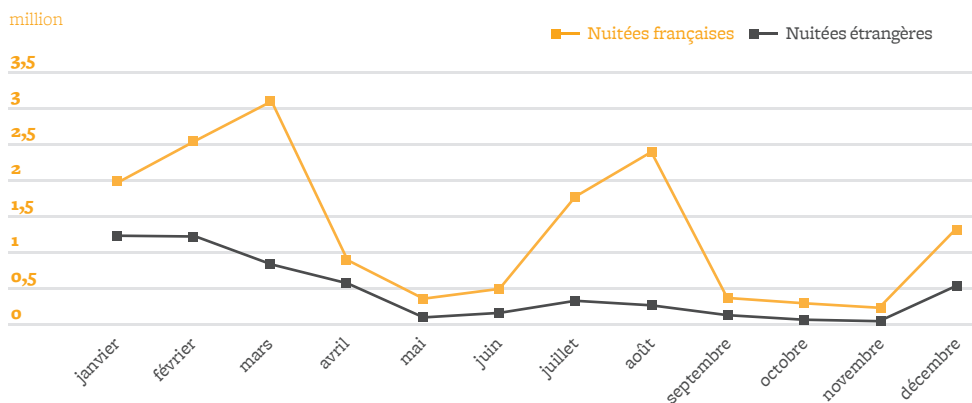
	Auberges de jeunesse, CIS et centres sportifs	Résidences de tourisme et assimilés	Villages vacances et maisons familiales	Total Rhône-Alpes
Nuitées totales 2013	782 817	16 584 085	4 097 738	21 464 640
Nuitées françaises	631 094	11 746 062	3 379 066	15 756 222
Nuitées étrangères	151 723	4 838 024	620 712	5 610 459
% de nuitées étrangères	19%	29%	15%	26%
Durée Moyenne Séjour	4,9	5,7	6,4	5,8

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES NUITÉES



Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES RÉGIONALES DANS LES HéBERGEMENTS COLLECTIFS

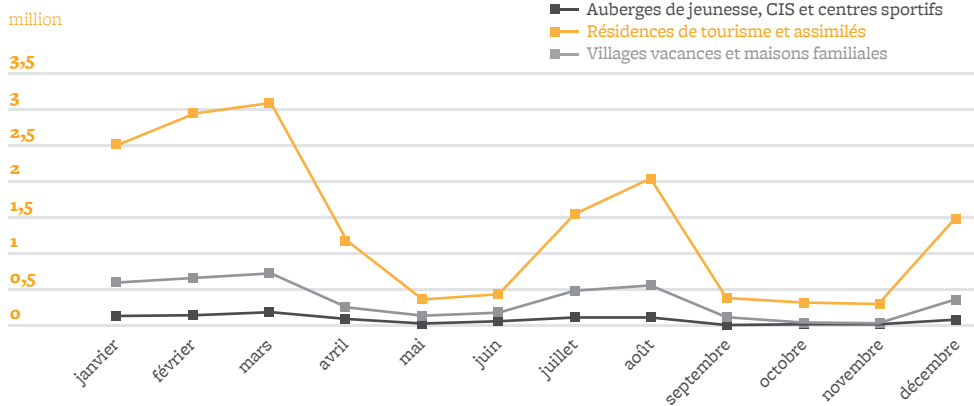


Source : INSEE Rhône-Alpes 2014



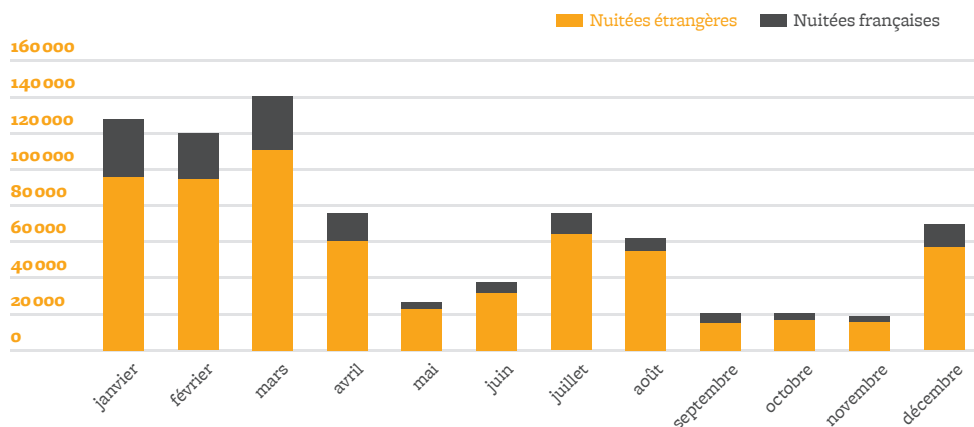
Villages vacances Escandille

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES RÉGIONALES 2013 PAR TYPE D'HÉBERGEMENTS COLLECTIFS



Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES RÉGIONALES 2013 DANS LES AUBERGES DE JEUNESSE, CIS ET CENTRES SPORTIFS



Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

LES RÉSIDENCES DE TOURISME

PARC DES RÉSIDENCES DE TOURISME ET RÉSIDENCES ASSIMILÉES

	Nombre d'établissements	Nombre d'unités (chambres, dortoirs)	Nombre de places lits
01- Ain	18	1 383	4 388
07- Ardèche	11	1 204	5 309
26- Drôme	9	658	2 129
38- Isère	53	4 144	17 591
42- Loire	7	392	885
69- Rhône	33	3 315	8 601
73- Savoie	274	19 561	106 380
74- Haute-Savoie	113	7 424	33 346
Rhône-Alpes	518	38 081	178 629

Source : INSEE Rhône-Alpes 2014



Résidence de Tourisme Le village de Lessy

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

**518 RÉSIDENCES
DE TOURISME**
et résidences hôtelières,
ce qui place la région en
première position devant
la région Provence Alpes
Côte d'Azur

179 000 LITS

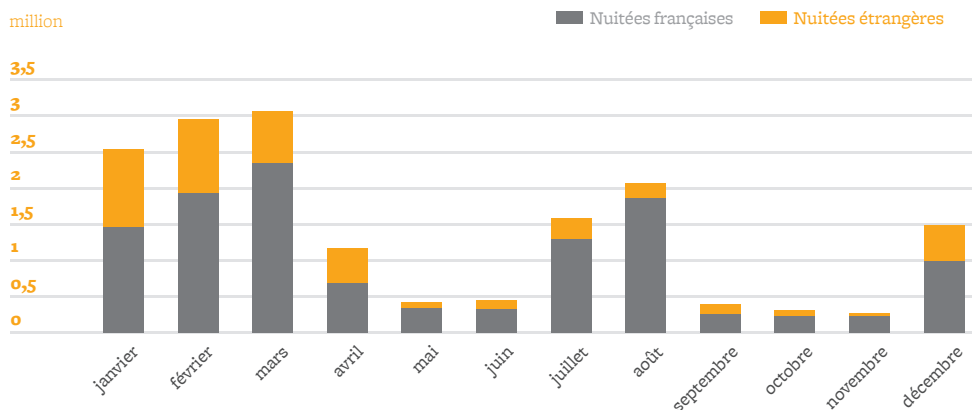
**27% DE L'OFFRE
NATIONALE**
Cette offre en lits
représente 3 fois celle
de l'hôtellerie

En 2013,
la fréquentation est de
**16,6 MILLIONS
DE NUITÉES**
dont 29% peuvent être
attribués aux touristes
étrangers

de la fréquentation
annuelle se fait pendant
LA SAISON HIVER
contre

29% EN ÉTÉ
ce qui s'explique
par l'importance de
l'implantation en station
de ski

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES RÉGIONALES 2013 DANS LES RÉSIDENCES DE TOURISME ET ASSIMILÉS



Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

LA FRÉQUENTATION DE L'ENSEMBLE DES RÉSIDENCES DE TOURISME ET ASSIMILÉS DE L'ANNÉE 2013

	Taux d'occupation	Nuitées totales	Arrivées totales	Nuitées françaises	Nuitées étrangères	% nuitées étrangères	Durée Moyenne de Séjour
Janvier	45,4	2 514 042	387 640	1 446 776	1 067 265	42,5	6,5
Février	58,8	2 947 399	471 471	1 900 061	1 047 338	35,5	6,3
Mars	55,4	3 076 923	514 250	2 324 455	752 469	24,5	6,0
Avril	27,0	1 185 907	179 770	692 988	492 919	41,6	6,6
Mai	27,3	395 923	113 328	295 569	100 354	25,3	3,5
Juin	23,6	455 178	131 992	326 941	128 237	28,2	3,4
Juillet	31,3	1 543 724	271 446	1 273 355	270 369	17,5	5,7
Août	40,9	2 044 928	310 547	1 813 608	231 320	11,3	6,6
Septembre	26,3	376 454	96 342	263 977	112 477	29,9	3,9
Octobre	28,1	301 125	80 827	227 803	73 322	24,3	3,7
Novembre	25,5	269 266	78 893	207 581	61 685	22,9	3,4
Décembre	42,6	1 473 217	289 139	972 947	500 270	34,0	5,1
Année		16 584 086	2 925 645	11 746 061	4 838 025	29,2	5,7

Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

LES VILLAGES VACANCES ET MAISONS FAMILIALES

PARC DES VILLAGES VACANCES ET MAISONS FAMILIALES EN 2014

	Nombre d'établissements	Nombre d'unités (chambres, dortoirs)	Nombre de places lits
01- Ain	3	134	558
07- Ardèche	15	755	3 188
26- Drôme	14	592	2 092
38- Isère	28	1 591	5 800
42- Loire	2	81	408
69- Rhône	1	26	187
73- Savoie	80	7 064	22 392
74- Haute-Savoie	52	3 206	9 758
Rhône-Alpes	195	13 449	44 383

Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

LE SECTEUR DES VILLAGES VACANCES REGROUPE DEUX TYPES D'OPÉRATEURS ET D'EXPLOITANTS BIEN DISTINCTS.

D'un côté se sont développées des entreprises à vocation commerciale, au premier rang desquelles figurent le Club Med (14 établissements en Rhône-Alpes - 6 800 lits) ou Belambra (4 établissements - 1 900 lits). De l'autre subsiste un fort secteur social avec des opérateurs comme par exemple VVF (10 établissements - 3 527 lits), les Villages Clubs du Soleil (5 établissements - 1 965 lits) ou VTF (9 établissements - 1 737 lits).

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

195 VILLAGES VACANCES

en 2014, soit une capacité de 44 400 lits. Ce qui représente 16% de l'offre nationale et place la région en 2^e position derrière PACA.

53% du parc régional est concentré sur le département de la Savoie

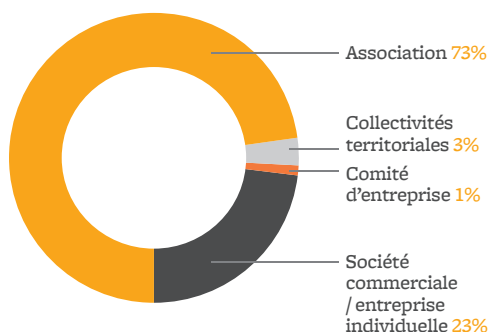
En 2013, la totalité des villages vacances et maisons familiales ont accueilli

4 097 700 NUITÉES

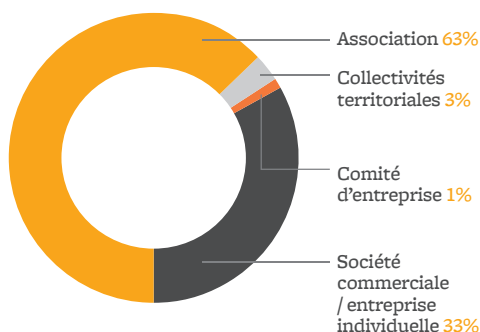
dont 15% réalisées par la clientèle étrangère

5,6 NUITÉES durée moyenne de séjour

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR MODE DE GESTION



RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ EN LITS PAR MODE DE GESTION



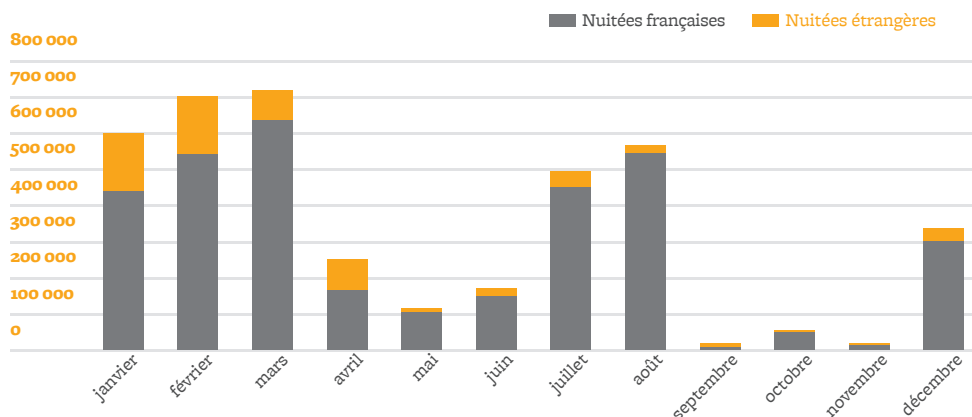
LA FRÉQUENTATION DE L'ENSEMBLE DES VILLAGES VACANCES DE L'ANNÉE 2013

	Taux d'occupation	Nuitées totales	Arrivées totales	Nuitées françaises	Nuitées étrangères	% nuitées étrangères	Durée Moyenne de Séjour
Janvier	51,18	591 308		439 558	151 749	25,7	
Février	66,30	692 657	121 568	535 752	156 905	22,7	5,7
Mars	63,21	720 254	130 279	637 554	82 700	11,5	5,5
Avril	32,96	252 307	47 271	170 476	81 831	32,4	5,3
Mai	27,22	112 958	33 185	105 222	7 736	6,8	3,4
Juin	29,08	167 611	46 887	149 875	17 736	10,6	3,6
Juillet	48,33	488 225	68 184	447 481	40 744	8,3	7,2
Août	56,09	565 892	78 176	542 050	23 842	4,2	7,2
Septembre	24,28	113 198	29 035		15 239	13,5	3,9
Octobre	17,47	47 821	12 904	43 484	4 337	9,1	3,7
Novembre	10,03	14 014	6 974	13 145	870	6,2	
Décembre	51,63	331 492	63 256	294 470	37 022	11,2	5,2
Année		4 097 738	637 718	3 379 066	620 712	15,1	

Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

La fréquentation mensuelle marque la prédominance de l'hiver (63% des nuitées) contre 35% pour l'été, ce qui indique notamment la forte implantation de ces établissements en stations de ski.

RÉPARTITION MENSUELLE DES NUITÉES RÉGIONALES 2013 DANS LES VILLAGES VACANCES ET MAISONS FAMILIALES



Source : INSEE Rhône-Alpes 2014

DÉFINITIONS

RÉSIDENCE DE TOURISME

La résidence de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, faisant l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière. Elle est constituée d'un ensemble homogène de chambres ou d'appartements meublés, disposés en unités collectives ou pavillonnaires, offert en location pour une occupation à la journée, à la semaine ou au mois à une clientèle touristique qui n'y élit pas domicile. Elle est dotée d'un minimum d'équipements et de services communs.

Elle est gérée dans tous les cas par une seule personne physique ou morale. Les résidences de tourisme sont classées de 1 étoile à 4 étoiles. La décision finale de classement est prise par arrêté du préfet après avis de la Commission départementale de l'action touristique.

MAISONS FAMILIALES DE VACANCES

Les maisons familiales de vacances sont des établissements sans but lucratif, à caractère social, familial et culturel qui ont pour principale vocation l'accueil des familles pendant leurs vacances et leurs loisirs. Elles sont, en priorité, ouvertes aux familles ayant des revenus modestes. Elles sont agréées par la DDASS.

AUBERGE DE JEUNESSE

Une auberge de jeunesse est un établissement régi par une association à but non lucratif. Elle offre aux usagers un hébergement et un service de restauration limité et/ou une cuisine individuelle de même que d'autres prestations, programmes et activités. Ces derniers sont principalement destinés aux jeunes dans un objectif éducatif et récréatif. Elle possède un double agrément Ministère de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Éducation Nationale.

VILLAGE DE VACANCES

Est considéré comme village de vacances tout ensemble d'hébergement faisant l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture de repas ou de moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités de loisirs sportifs et culturels. Les villages de vacances comprennent :

- des hébergements individuels ou collectifs et des locaux affectés à la gestion et aux services ;
- des installations communes destinées aux activités à caractère sportif et aux distractions collectives.

Pour les repas, l'une ou l'autre des deux formules suivantes : restaurant ou cuisine individuelle par logement avec ou sans distribution de plats cuisinés.

Ils sont classés en catégorie « confort » et en catégorie « grand confort ».

Chaque village de vacances fait l'objet d'un double agrément : un agrément village de vacances délivré par le Ministère chargé du Tourisme, un agrément tourisme social délivré par le Ministère des Affaires Sociales.

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR

Un centre international de séjour a double vocation : lieu d'hébergement et de restauration, c'est aussi un lieu culturel. Son concept repose sur la convivialité, la rencontre et les échanges internationaux. Il dispose donc d'importants espaces collectifs favorisant la découverte et la rencontre.

Il possède un double agrément Ministère de la Jeunesse et des Sports et Ministère de l'Éducation Nationale.

CENTRE SPORTIF

Un centre sportif a double vocation : lieu d'hébergement et de restauration, c'est aussi un lieu où sont exercées des activités sportives.

Il possède l'agrément du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

LE TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE

En 2012, les grands opérateurs de ce secteur (Ternelia, VVF, Villages Clubs du Soleil, VTF, Cap France, Vacanciel, ANCAV TT, ULVF) ont réalisé 1,6 million de nuitées au sein de leurs villages vacances, soit un chiffre d'affaires de 73 millions d'euros.

Nouveau en 2015 : avec 18 villages vacances, 394 000 nuitées et 18,6 millions de chiffre d'affaires, Cap France Rhône-Alpes est la plus importante délégation régionale de sa fédération nationale. Elle se dote en 2015 d'un nouveau site web et accueillera 4 nouvelles destinations sur la région.

Résultats Rhône-Alpes	Capacité en lits	Nuitées
Cap France	2 554	394 000
Ternelia	2 620	293 400
VVF	3 527	288 900
Villages Clubs du Soleil	1 965	198 400
VTF	1 737	152 900
Vacanciel	1 320	150 300
ANCAV TT	1 067	131 200
ULVF	200	18 700

PRÉAMBULE ET MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de son programme d'observation et suite à l'abandon par l'INSEE de l'interrogation des centres de vacances sur leur fréquentation, Rhône-Alpes Tourisme en partenariat avec les huit Comités Départementaux du Tourisme de la Région et en collaboration avec le CRT Aquitaine a mis en place depuis 4 ans une enquête de fréquentation auprès des centres de vacances.

Cette enquête est administrée par Internet : chaque gestionnaire de centre de vacances a reçu chaque mois un e-mail avec un lien html lui permettant d'accéder au questionnaire concernant son établissement.

Depuis le lancement de cette enquête, les taux de réponse sont très faibles, aux alentours de 3 % rendant impossible toute exploitation statistique.

Rhône-Alpes Tourisme a donc confié une opération de relances téléphoniques durant les neuf premiers mois de l'année 2014 afin d'améliorer le taux de réponse pour pouvoir exploiter des résultats.

L'objectif fixé par Rhône-Alpes Tourisme était d'obtenir un taux mensuel de réponse à l'enquête égal à 65 % auprès des centres de vacances à partir d'une base d'environ 500 établissements répertoriés en Rhône-Alpes.

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

447 ÉTABLISSEMENTS
et 80% de la capacité
concentrée sur les
3 départements alpins

1,6 MILLION DE NUITÉES
comptabilisées pendant
l'hiver 2014 (de janvier
à avril 2014 inclus)

841 000
nuitées sur la saison
été (de juillet
à septembre 2014)

*Source : Observatoire Régional du Tourisme
Rhône-Alpes/Eurocka - Observatoire Régional
du Tourisme Aquitaine - 2014*

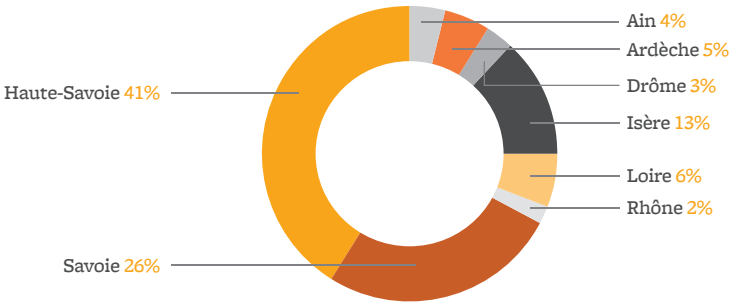


© J.L. Rigaux

Centre de vacances Paul Langevin

LE PARC

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Etablissements	17	22	16	60	26	8	116	182	447
Lits	1 594	1 656	1 569	4 931	1 346	446	10 664	17 363	39 569



L'essentiel du parc des centres de vacances (80% des établissements et 83% des lits) se situe en zone montagne (*Savoie, Haute-Savoie, Isère*). La Haute-Savoie regroupe à elle seule 41% des établissements et 44% des lits.

L'implantation en montagne de ces établissements est le résultat d'un lointain héritage des mouvements hygiénistes qui préconisaient les séjours à la montagne pour les jeunes repris par les autorités sanitaires et organisations syndicales d'après-guerre.

À contrario c'est dans les zones les plus urbaines (*Loire et Rhône*) que le poids de ces établissements est le plus faible notamment en termes de lits disponibles.

LA FRÉQUENTATION HIVER

TYPOLOGIE DES CLIENTÈLES

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Séjours scolaires	21,9	39,0	27,1	49,0	38,8	14,1	43,1	49,4	46,3
Colonies	7,8	0,0	46,9	28,0	11,4	15,2	22,3	33,1	28,1
Individuels, familles	27,5	17,1	12,3	13,7	22,0	27,2	26,0	12,2	17,2
Groupes sportifs	12,1	7,3	11,5	4,3	12,0	0,0	2,6	2,2	3,1
Séminaire, congrès	3,8	0,0	1,7	1,9	7,1	7,0	2,2	0,4	1,4
Groupe du 3 ^e âge	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	0,0	0,2	0,3	0,2
Autres*	26,83	36,6	0,5	2,9	8,6	36,5	3,6	2,5	3,6
Total hiver 2014	100	100	100	100	100	100	100	100	100

* La part importante de cette catégorie pour les départements de l'Ain, de l'Ardèche et du Rhône est due au faible nombre de répondant à la question typologie des clientèles. L'analyse des typologies pour ces départements est non significative

La typologie des clientèles est caractéristique de ce type d'hébergements qui sont avant tout des établissements accueillant des enfants ou des adolescents lors de séjours scolaires ou lors de colonies de vacances. Ces deux types de clientèles représentent 74% des nuitées totales. Elles sont particulièrement présentes dans les départements alpins 82% en Haute-Savoie, 65% en Savoie et 77% en Isère. Curieusement ce sont les séjours scolaires qui se positionnent devant les séjours liés aux colonies de vacances dans la presque totalité des départements à l'exception de la Drome où les colonies de vacances avec 47% de la fréquentation arrivent en tête.

La clientèle individuelle/famille trouve tout de même sa place dans ces établissements notamment dans les départements de la Loire (22% et de la Savoie 26%).

Les groupes sportifs sont peu présent (3% en moyenne régionale). Les établissements des départements de la Loire et de la Drôme se singularisant sur ce segment avec 12% de leur fréquentation du à cette clientèle.

Comme l'on pouvait s'y attendre la clientèle séminaire/congrès est marginale à l'exception des établissements de la Loire où elle pèse 7% soit 6 points de plus que la moyenne Rhône-Alpes. Celle du 3^e âge est anecdotique pour l'ensemble des départements.

TAUX D'OCCUPATION LITS

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Janvier	14,4	3,9	4,9	39,9	12,4	2,6	41,6	36,0	34,5
Février	13,7	8,0	23,3	50,8	12,9	1,6	57,4	56,8	50,3
Mars	14,0	15,3	16,7	38,5	20,0	5,6	50,5	44,1	41,1
Avril	11,2	20,2	15,4	21,9	24,8	25,2	18,1	15,8	17,6
Hiver 2014	13,3	12,9	15,2	38,1	17,7	8,2	43,7	39,2	36,6

Le Taux d'occupation lit sur l'ensemble de la saison s'établit en moyenne à 36,6%

Au plus fort de la saison d'hiver, il culmine à 50%. Le potentiel d'accueil est largement sous employé principalement dans les départements non alpins ou les taux d'occupation oscillent entre 8% et 15%. Il est cependant difficile d'établir une comparaison entre le taux d'occupation des lits utilisé comme indicateurs dans cette enquête et le taux d'occupation des unités d'hébergement utilisé dans les enquêtes sur l'hôtellerie, le camping ou les hébergements collectifs.

NUITÉES

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nuitées françaises	24 518	14 089	21 158	200 535	26 236	3 578	474 091	725 553	1 489 758
Nuitées étrangères	677	0	310	6 951	48	0	29 632	30 143	67 761
% nuitées étrangères	3%	0%	1%	3%	0%	0%	6%	4%	4%
Total hiver	25 195	14 089	21 468	207 486	26 284	3 578	503 723	755 696	1 557 519
Poids des départ.	1,6%	0,9%	1,4%	13,3%	1,7%	0,2%	32,3%	48,5%	100,0%

- Durant cette saison d'hiver les centres de vacances ont enregistré près de 1,6 million de nuitées, quasi exclusivement françaises (96%).
- Les départements alpins sont naturellement, compte tenu de la taille de leurs parcs et de la saison, les principaux bénéficiaires de cette fréquentation (92% des nuitées).
- La Haute-Savoie pèse près de 50% des nuitées totales.
- Les départements non alpins et notamment ceux du Rhône avec 3 500 nuitées et de l'Ardèche 14 000 nuitées sont nettement en retrait.

DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Durées étrangères	4,48		5,96	6,23	2,53		6,29	3,94	4,9
Durées françaises	3,67	3,23	3,58	4,96	2,68	2,47	5,21	6,16	5,4
Hiver 2014	3,69	3,23	3,6	5	2,68	2,47	5,26	6,02	5,3

La durée moyenne de séjours se monte à 5,3 jours. Les séjours sont plus longs dans les départements alpins (*près d'une semaine*) alors qu'ils oscillent entre 3 et 4 jours dans les autres départements. Sans doute faut-il y voir un effet « vacances » des séjours effectués en montagne plus important que dans les autres départements.

LA FRÉQUENTATION ÉTÉ 2014

TYPOLOGIE DES CLIENTÈLES

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Colonies	80,4	47,9	57,7	74,3	55,9	78,8	65,2	76,9	70,2
Individuels, familles	13,0	29,8	11,7	14,9	23,1	21,2	22,9	10,7	15,9
Groupes sportifs	0,0	2,3	6,0	3,7	8,5	0,0	1,7	2,7	2,9
Séjours scolaires	1,3	2,8	4,5	4,6	5,0	0,0	1,9	1,0	2,3
Séminaire, congrès	1,4	0,3	11,5	0,3	2,3	0,0	2,2	0,1	1,4
Groupe du 3 ^e âge	0,0	1,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,6	0,7	0,5
Autres	4,0	15,9	8,6	2,1	5,2	0,0	5,6	8,0	6,9
Total été 2014	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : Observatoire Régional du Tourisme Rhône-Alpes/Euroeka - Observatoire Régional du Tourisme Aquitaine - 2014

Comme pour l'hiver, La typologie des clientèles est caractéristique de ce type d'hébergements qui sont avant tout des établissements accueillant des enfants ou des adolescents.

Bien naturellement, pour la période été, les séjours scolaires ont quasiment disparu (2,3%).

Les séjours en colonies de vacances qui recueillent 70% de la clientèle ont quasiment phagocyté ce type d'hébergement. Ils arrivent en tête dans tous les départements et représentent même 80% de la clientèle dans le département de l'Ain. Ils sont moins prégnants dans les départements non alpins de l'Ardèche (48%), la Drôme (58%) et la Loire (56%)

Les individuels/familles pèsent seulement 16%. La présence des autres types de séjournant (*séminaire, groupe du 3^e âge*) est pratiquement anecdotique 1,4% pour l'un et 0,5% pour le dernier.

On remarquera tout de même quelques différences entre les établissements des huit départements de la région.

Ainsi les établissements de la Drôme accueillent-ils un nombre bien plus important que la moyenne régionale de clientèle séminaires/congrès (11,5%) alors que ceux de l'Ardèche se distinguent en recevant près de 30% de clientèle individuels/familles. Les établissements du département de la Loire reçoivent plus de groupes sportifs (8,5% *contre 2,9 en moyenne régionale*).

TAUX D'OCCUPATION LITS

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Juillet	34,0	52,4	61,1	41,8	35,7	28,0	37,6	39,3	40,3
Août	44,8	37,8	27,5	31,7	29,3	23,7	36,9	30,6	32,9
Septembre	7,1	10,8	13,7	9,5	14,0	19,7	6,9	3,8	7,4
Total été 2014	29,3	35,9	34,9	28,7	26,6	24,2	31,0	28,2	29,5

Source : Observatoire Régional du Tourisme Rhône-Alpes/Euroeka - Observatoire Régional du Tourisme Aquitaine - 2014

Le taux d'occupation sur l'ensemble de la saison s'établit à 29,5%, soit près de 7 points de moins que durant l'hiver.

Curieusement, il culmine en juillet à 40% alors que dans l'ensemble des autres hébergements ce taux est au plus haut au mois d'août. La typologie de la clientèle, composée essentiellement d'enfants explique sans doute cela. Le très faible taux de septembre (7%) s'explique par la rentrée des classes. Dans tous les cas, et comme en hiver, les établissements sont loin d'être pleins et il existe un réel potentiel d'accueil supplémentaire.



Centre de vacances Les Chamois

NUITÉES

PARC	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nuitées françaises	40 871	46 986	38 305	116 983	30 625	9 007	189 467	336 678	808 922
Nuitées étrangères	19	5 335	9 958	3 126	1 018	0	2 228	10 728	32 412
% nuitées étrangères	0,05%	10,20%	20,63%	2,60%	3,22%	0,00%	1,16%	3,09%	3,85%
Total été 2014	40 890	52 321	48 263	120 109	31 643	9 007	191 695	347 406	841 334
Poids des départ.	4,9%	6,2%	5,7%	14,3%	3,8%	1,1%	22,8%	41,3%	100,0%

Source : Observatoire Régional du Tourisme Rhône-Alpes/Euroeka - Observatoire Régional du Tourisme Aquitaine - 2014

Durant l'été 2014 les centres de vacances ont généré près de 850 000 nuitées dont près de 4% étrangères.

Les établissements des départements alpins, comme cet hiver restent les principaux pourvoyeurs de nuitées avec près de 80% du total des nuitées. Ils sont cependant moins dominants que durant l'hiver. À noter toutefois que le département de l'Isère (14%) gagne un point de représentation par rapport à son poids durant l'hiver. Les départements non alpins accroissent presque tous sensiblement leur part de marché en cette saison : Ain + 3 points, Ardèche +5 points, Drôme +4 points, Loire +2 points. Ceux du département du Rhône gagnent 1 point.



DURÉE MOYENNE DE SÉJOUR

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Durées étrangères	4,8	8,9	5,8	5,4	2,7		3,8	7,2	6,1
Durées françaises	5,6	6,2	4,3	5,7	3,4	3,7	7,8	8,8	6,9
TOTAL ÉTÉ 2014	5,6	6,4	4,6	5,7	3,3	3,7	7,7	8,8	6,8

Source : Observatoire Régional du Tourisme Rhône-Alpes/Euroeka - Observatoire Régional du Tourisme Aquitaine - 2014

La durée moyenne de séjour durant l'été 2014 est de 6,8 jours

Elle est plus longue que durant la saison d'hiver (+1,5 nuits). Les séjours « colonies de vacances » tirent la durée moyenne à la hausse. Elle est également plus longue que la moyenne des durées de séjours des autres hébergements qui s'établit à 5,2 nuits.

LES MEUBLÉS CLASSÉS



	Nombre	Capacité en lits
01- Ain	655	3 097
07- Ardèche	547	2 582
26- Drôme	1 150	5 930
38- Isère	7 090	33 700
42- Loire	698	4 310
69- Rhône	544	2 440
73- Savoie	16 774	79 800
74- Haute-Savoie	21 670	106 300
Rhône-Alpes	49 128	238 159

Source : Observatoires départementaux de Rhône-Alpes

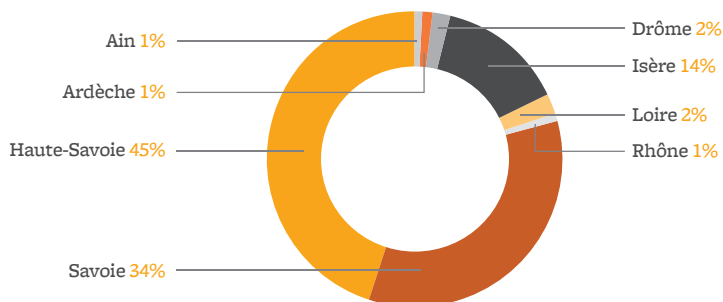
CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

238 000 LITS

en meublés classés, soit 28% de la capacité nationale, Rhône-Alpes est de loin la première région.

79% de la capacité régionale concentrée en Savoie et Haute-Savoie

CAPACITÉ



LES GÎTES DE FRANCE

LA FRÉQUENTATION DÉPARTEMENTALE 2013

Avec 1,2 million de nuitées en 2013, les gîtes de France en centrales de réservation voient leur fréquentation progresser de +4% par rapport à l'année 2012.

Par département on note la progression de la Haute-Savoie : +6% pour la 2^e année consécutive, ainsi que les très belles progressions de l'Isère (+14%) et de l'Ain (+15%).

Les nuitées étrangères représentent 16,7% des nuitées régionales avec une fourchette allant de 12% des nuitées pour l'Ain à 29% pour le département du Rhône. Cette population est en progression de +30% par rapport à l'année 2011, soit près de 50 000 nuitées supplémentaires.

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

6 400 GÎTES DE FRANCE
soit 14% de l'offre nationale, ce qui place Rhône-Alpes en 1^{ère} place nationale

2 700 d'entre eux sont commercialisés par la centrales de réservation du Label

1,25 Ces établissements ont totalisé **MILLION DE NUITÉES** en 2013, soit une progression de +4% par rapport à 2012

	Nb total de Gîtes 2013	Nb total de Gîtes 2013 En centrale de réservation	Nuitées 2012	Nuitées 2013	Evolution des nuitées	% nuitées étrangères	Taux d'occupation
Ain	322	204	87 281	100 537	15%	11,4	50,3
Ardèche	1 411	604	213 479	216 433	1%	16,4	39
Drôme	544	313	128 348	132 184	3%	18,4	41,9
Isère	640	356	156 045	177 555	14%	17,1	38,3
Loire	339	271	109 985	107 574	-2%	11,2	33,9
Rhône	319	159	94 891	96 450	2%	26,0	49
Savoie	1 596	324	145 725	137 754	-5%	13,2	32,1
Haute-Savoie	1 222	465	266 193	282 189	6%	17,4	52,9
Rhône-Alpes	6 393	2 696	1 201 947	1 250 676	4%	16,5	

Source : Gîtes de France Rhône-Alpes / Observatoire Régional du Tourisme Rhône-Alpes 2014

LES LOCATIONS ET LES CHAMBRES D'HÔTES CLÉVACANCES

PARC DES CLÉVACANCES
AU 1^{ER} JANVIER 2014

LOCATIONS

CE QU'IL FAUT RETENIR
EN RHÔNE-ALPES

1 800 LOCATIONS
CLÉVACANCES

soit 10% de l'offre
nationale

A ces établissements
s'ajoutent près de

500 CHAMBRES
D'HÔTES

sous le même label

Département	1 clé	2 clés	3 clés	4 clés	5 clés	Insolites	Total
Ain	2	44	46	8	0	0	100
Ardèche	11	294	181	19	0	0	505
Drôme	6	67	75	15	0	0	163
Isère	7	105	178	16	0	2	308
Loire	6	43	58	1	0	1	109
Rhône	0	29	103	9	0	0	141
Savoie	28	129	182	27	0	0	366
Haute-Savoie	15	49	47	3	0	6	120
Rhône-Alpes	75	760	870	98	0	9	1 812
France	1 989	8 393	7 658	779	11	76	18 906
Part Rhône-Alpes	4%	9%	11%	13%	0%	12%	10%

CHAMBRES D'HÔTES

Département	1 clé	2 clés	3 clés	4 clés	5 clés	Insolites	Total
Ain	0	11	20	5	0	0	36
Ardèche	2	12	34	10	0	0	58
Drôme	0	13	6	0	0	0	19
Isère	0	18	40	18	0	2	78
Loire	0	40	64	22	0	2	128
Rhône	1	8	21	9	0	0	39
Savoie	1	12	29	14	0	0	56
Haute-Savoie	7	15	35	5	0	0	62
Rhône-Alpes	11	129	249	83	0	4	476
France	269	1 448	3 252	1 040	34	70	6 113
Part Rhône-Alpes	4%	9%	8%	8%	0%	6%	8%

Source : Fédération Nationale Clévacances 2014



© Aline PERIER

Lagrange City Lyon Hotel



© Frenchie Cristogatin pour Slo living hostel

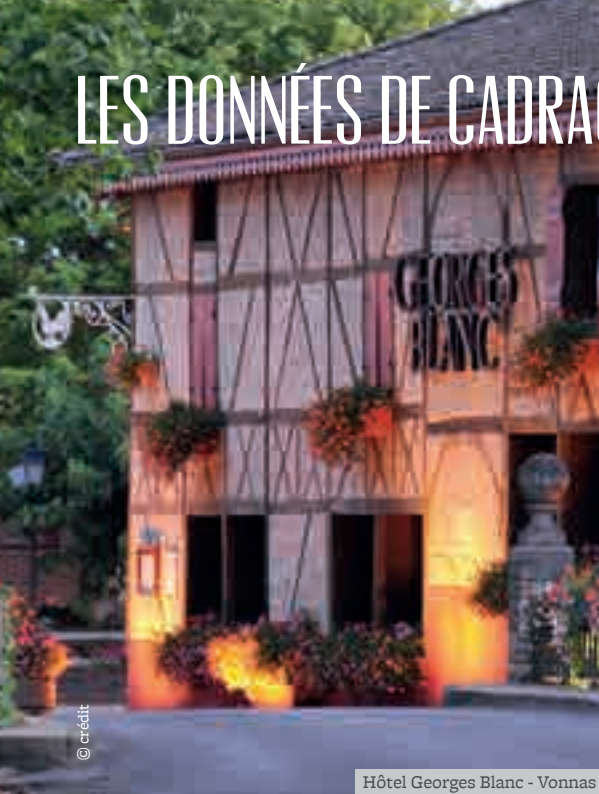
Slo Living Hostel



CHAPITRE 5

LES CLIENTÈLES INTERNATIONALES

LES DONNÉES DE CADRAGE



© crédit

Hôtel Georges Blanc - Vonnas

Rhône-Alpes est la 3^e région choisie par les touristes étrangers se rendant en France.

Répartition de la clientèle étrangère selon les types d'hébergements marchands observés en 2013 :

- Hôtellerie : 5,0 millions de nuitées étrangères (*détails disponibles*)
- Résidences de tourisme : 4,8 millions
- Hôtellerie de plein air : 3,9 millions (*détails disponibles*)
- Villages vacances : 0,6 million
- Gîtes de France 0,2 million

CE QU'IL FAUT RETENIR

3^e
RÉGION

choisie par les touristes étrangers se rendant en France après l'Île-de-France et PACA.

14,5
MILLIONS
DE NUITÉES
ÉTRANGÈRES

accueillies dans les hôtels et les résidences de tourisme, les campings, les villages vacances et les gîtes de France.

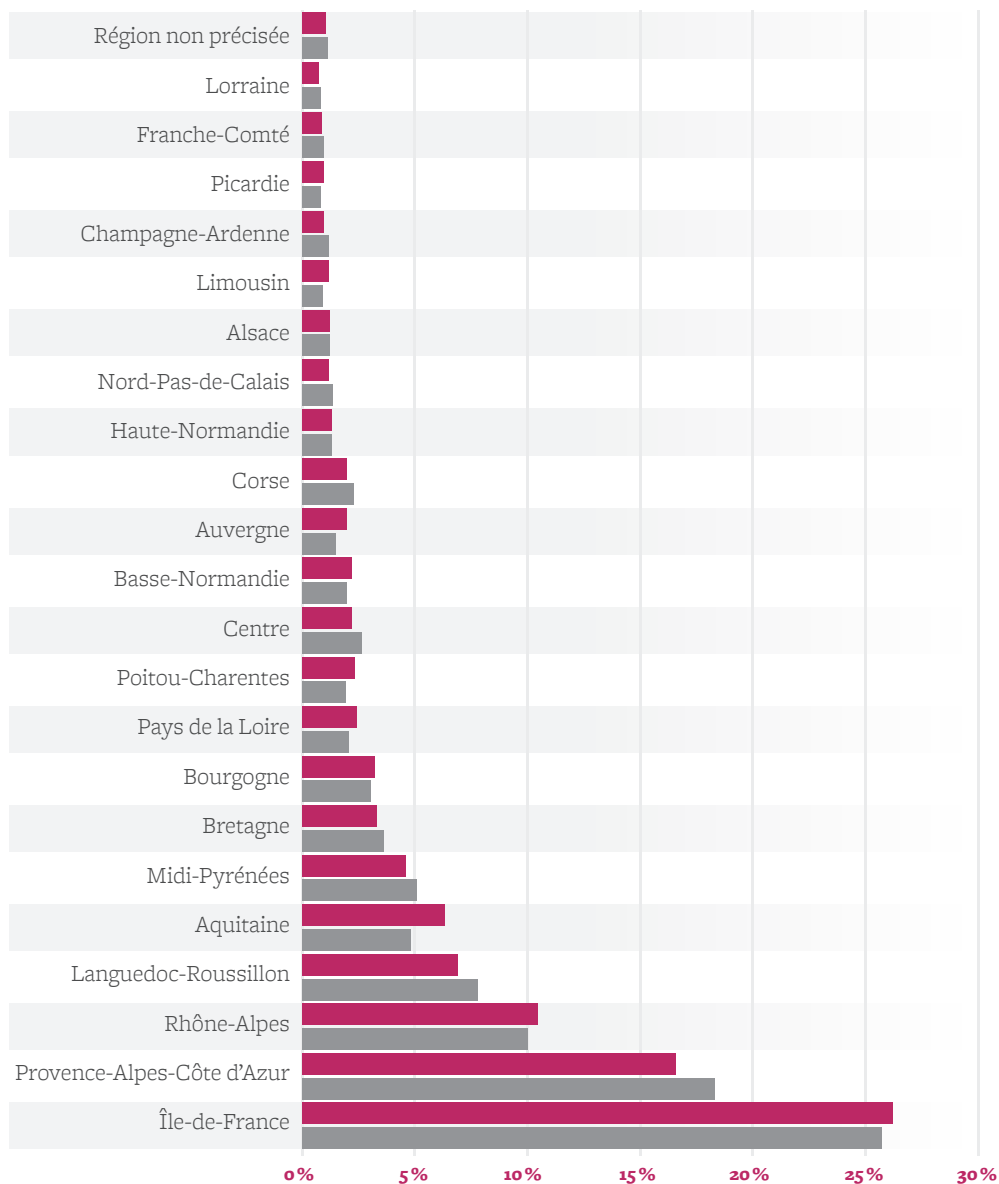
37 000

résidences secondaires détenues par des propriétaires étrangers, soit 10% du total. La Haute-Savoie en rassemble plus de la moitié.

DÉPLACEMENTS DES VISITEURS INTERNATIONAUX

NUITÉES DES TOURISTES INTERNATIONAUX
SELON LA RÉGION PRINCIPALE DE DESTINATION

■ 2012 (p)
■ 2009



Source : Dgcis, Banque de France, enquête EVE.

L'HÔTELLERIE : STATISTIQUES DÉTAILLÉES

LES NATIONALITÉS QUI DÉPASSENT LES 100 000 NUITÉES

Des modifications de la structure du parc hôtelier rhônalpin sont intervenues suite aux nouvelles procédures de classement aussi «l'ampleur des évolutions est à prendre avec précaution car elle peut comprendre des effets de modification du parc».

Rhône-Alpes	Nuitées 2012	Nuitées 2013	Évolution
Royaume-Uni	979 317	1 041 466	6%
Belgique	581 361	583 056	0%
Suisse	413 351	449 517	9%
Allemagne	378 940	390 607	3%
Italie	290 674	338 483	16%
Russie	270 473	308 189	14%
États-Unis	246 266	290 837	18%
Pays-Bas	251 113	236 730	-6%
Espagne	186 939	190 292	2%
Japon	87 694	108 208	23%
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	92 063	101 578	10%

Source : EFH, Insee, DGCIS, partenaires territoriaux.



Hôtel Parc M Gallery

RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE DES PAYS CLASSÉS PAR CONTINENT

Rhône-Alpes	Nuitées 2012	Nuitées 2013	Evolution	France	Part de RA / France 2013
France	13 488 312	13 534 107	0%	125 886 282	11%
Étranger	4 589 762	4 964 037	8%	71 991 582	7%
Europe	3 840 350	4 046 468	5%	48 312 727	8%
Allemagne	378 940	390 607	3%	6 379 712	6%
Autriche	24 822	25 872	4%	469 113	6%
Belgique	581 361	583 056	0%	5 300 251	11%
Bulgarie	7 636	6 319	-17%	74 005	9%
Chypre	1 544	1 434	-7%	27 283	5%
Croatie	2 285	2 058	-10%	49 105	4%
Danemark	41 664	36 134	-13%	486 648	7%
Espagne	186 939	190 292	2%	4 131 001	5%
Estonie	2 488	3 953	59%	31 813	12%
Finlande	17 715	19 907	12%	284 584	7%
Grèce	18 531	16 657	-10%	232 776	7%
Hongrie	6 698	6 680	0%	140 750	5%
Irlande	20 590	23 113	12%	500 976	5%
Islande	2 934	1 575	-46%	38 365	4%
Italie	290 674	338 483	16%	5 176 438	7%
Lettonie	1 609	2 597	61%	29 335	9%
Lituanie	4 190	3 753	-10%	58 753	6%
Luxembourg	25 649	34 491	34%	321 534	11%
Malte	930	981	5%	38 066	3%
Norvège	27 520	34 777	26%	512 674	7%
Pays-Bas	251 113	236 730	-6%	3 064 653	8%
Pologne	43 327	38 969	-10%	560 543	7%
Portugal	45 213	43 798	-3%	634 049	7%
République tchèque	15 244	14 740	-3%	256 994	6%
Roumanie	13 560	21 869	61%	326 228	7%
Royaume-Uni	979 317	1 041 466	6%	11 290 871	9%
Russie	270 473	308 189	14%	2 308 554	13%
Slovaquie	3 858	3 550	-8%	38 459	9%
Slovénie	1 081	4 051	275%	83 744	5%
Suède	59 120	68 312	16%	744 446	9%
Suisse	413 351	449 517	9%	3 073 804	15%
Turquie	19 717	30 618	55%	359 424	9%
Autre Europe	80 259	61 920	-23%	1 287 778	5%
Amérique	375 557	427 002	14%	11 738 542	4%
Canada	54 356	55 731	3%	1 127 694	5%
États-Unis	246 266	290 837	18%	7 717 413	4%
Amérique centrale et du Sud	74 934	80 434	7%	2 893 435	3%
Asie/Océanie	329 410	433 274	32%	10 558 220	4%
Australie	45 131	67 259	49%	1 202 509	6%
Chine	47 200	79 306	68%	2 349 236	3%
Japon	87 694	108 208	23%	2 481 606	4%
Proche et Moyen-Orient (y c. Égypte)	92 063	101 578	10%	1 943 718	5%
Autre Asie, Océanie	57 321	76 923	34%	2 581 150	3%
Afrique	44 445	57 294	29%	1 382 093	4%
Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)	20 202	23 891	18%	550 859	4%
Autre Afrique (n.c. Égypte)	24 244	24 244	0%	831 234	3%
Total	18 078 074	18 498 144	2%	197 877 864	9%

Source : EFH, Insee, DGCI, partenaires territoriaux.

L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR : STATISTIQUES DÉTAILLÉES

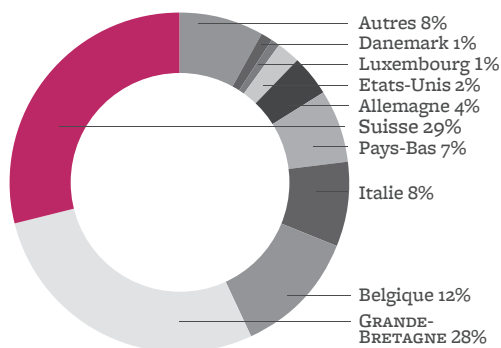
Nuitées 2013	Rhône-Alpes	Total	Part de Rhône-Alpes
France	4 952 361	71 333 090	7%
Étranger	3 918 122	37 364 951	10%
Europe	3 909 209	37 284 606	10%
Allemagne	407 396	7 039 932	6%
Autriche	9 154	167 197	5%
Belgique	532 092	4 186 061	13%
Danemark	64 346	493 701	13%
Espagne	32 136	867 377	4%
Finlande	1 521	16 237	9%
Grèce	358	1 908	19%
Irlande	6 382	339 812	2%
Islande	69	619	11%
Italie	39 843	1 107 706	4%
Luxembourg	4 014	54 953	7%
Norvège	1 229	18 747	7%
Pays-Bas	2 300 839	14 096 840	16%
Pologne	5 464	83 679	7%
Portugal	6 394	52 595	12%
République tchèque	5 862	73 728	8%
Royaume-Uni	330 088	6 721 436	5%
Russie	3 549	42 882	8%
Suède	6 362	57 586	11%
Suisse	132 614	1 381 308	10%
Turquie	343	1 616	21%
Autre Europe	19 155	478 686	4%
Amérique	3 487	37 182	9%
Canada	1 643	16 899	10%
États-Unis	1 483	16 179	9%
Amérique centrale et du Sud	361	4 103	9%
Asie/Océanie	4 355	37 443	12%
Afrique	1 071	5 720	19%
Total	8 870 483	108 698 041	8%

LES RÉSIDENCES SECONDAIRES DÉTENUES PAR LES ÉTRANGERS

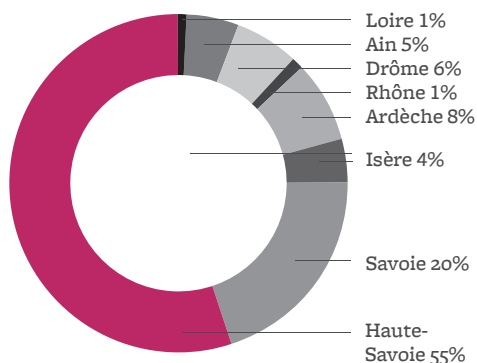
Département	Résidences secondaires étrangères	Résidences secondaires françaises	Total résidences secondaires
Haute-Savoie	20 236	78 199	98 435
Savoie	7 186	79 218	86 404
Isère	1 415	43 339	44 754
Ardèche	3 078	27 908	30 986
Rhône	470	17 975	18 445
Drôme	2 290	15 923	18 213
Ain	1 873	15 223	17 096
Loire	238	15 522	15 760
Rhône-Alpes	36 786	293 307	330 093

Source : Atout France d'après les données de la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P)

RÉPARTITION DES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES



RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE DES RÉSIDENCES SECONDAIRES



FORWARDKEYS DATA

Données de réservations aériennes

Un nouvel outil de connaissance de l'arrivée des clientèles touristiques en provenance des marchés lointains

Rhône-Alpes Tourisme, en partenariat avec plusieurs CRT (*Alsace, Aquitaine, Île-de-France, Provence Alpes Côte d'Azur, Riviera et Rhône-Alpes*,) et Atout France, a conclu un accord avec la société ForwardKeys Data portant sur l'acquisition de données de réservation aériennes résultant de la centralisation des informations en provenance des principaux GDS (*Global Distribution Systems*) mondiaux, à l'exception provisoire des GDS chinois les plus importants.

Ces données portent sur les flux émis par les marchés lointains à destination de la France métropolitaine, pour lesquels les GDS couvrent une proportion très significative de l'ensemble des flux aériens.

11 aéroports français plus Genève qui assure une partie de la desserte des Alpes sont identifiables distinctement en termes de destination. La nationalité présumée du voyageur est déterminée par l'enchaînement de l'aller et du retour du vol.

Ces données nous permettent de connaître les évolutions récentes (*de 2012 à 2013*) de la fréquentation de Rhône-Alpes par les marchés émetteurs couverts.

Ces données ne prennent en compte que les longs courriers ayant une arrivée sur Lyon, et non les étrangers qui atterrissent notamment à Paris et séjournent ensuite dans la Capitale régionale.

	Lyon		France	Part de Lyon / France
	2013	Variation / 2012	2013	
Etats-Unis	23 909	8,4%	1 650 991	1,4%
Japon	5 026	1,4%	318 953	1,6%
Canada	7 066	-9,5%	527 536	1,3%
Inde	3 842	5,2%	205 675	1,9%
Australie	1 815	-36,7%	128 893	1,4%
Corée du Sud	291	-44,8%	62 191	0,5%
Chine	659	-33,9%	43 554	1,5%



@Quentin Lafont

Musée des Confluences - Lyon



CHAPITRE 6

LE TOURISME SECTORIEL

LES OFFICES DE TOURISME, SYNDICATS D'INITIATIVE ET BUREAUX D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

LA REFORME DU CLASSEMENT DES OFFICES DU TOURISME

Dans le cadre de la stratégie globale d'amélioration de la qualité de l'offre et des services de la France instaurée par la loi du 22 juillet 2009, de nouveaux critères de classement des Offices de Tourisme ont été établis, applicables depuis juin 2011. Le classement 1, 2, 3 et 4 étoiles est en cours de disparition au profit de 3 catégories d'Offices de Tourisme, classées selon plusieurs critères : période d'ouverture, moyens humains, territoire de compétence, démarche qualité, services proposés...

CE QU'IL FAUT RETENIR EN RHÔNE-ALPES

308

Offices de Tourisme et syndicats d'initiative en 2014

12%

des structures nationales.

116

Bureaux d'Informations Touristiques.

**50
OTSI**

possèdent la marque « Qualité Tourisme » et 6 d'entre eux sont N.F. Services.

Offices de tourisme	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Nouveau classement	10	21	7	8	3	2	7	12	70
Ancien classement	2	4	2	22	8	1	23	19	81
En cours / non classés	22	6	17	17	1	12	29	20	124
Syndicats d'initiative	4	0	4	9	2	1	6	9	35
Total	36	31	30	56	14	16	65	60	308

Bureau d'Informations Touristiques	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Ouverts plus de 6 mois dans l'année	4	13	14	12	21	15	21	16	116

Sources : UDOTSI, FDOTSI, CDT, ADT - Juin 2014

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
La marque Qualité Tourisme*	11	4	0	5	1	1	19	9	50
N.F. Services	0	0	3	0	0	1	0	2	6

Sources : UDOTSI, FDOTSI, CDT, ADT- Juin 2014

MARQUE QUALITÉ TOURISME™

La marque Qualité Tourisme est attribuée aux entreprises respectant cinq critères essentiels :

- répondre aux engagements du référentiel national
- avoir une démarche qualité basée sur un contrôle externe
- être conforme au classement réglementaire de l'activité (*s'il existe*)
- être conforme aux règles d'hygiène et de sécurité
- assurer un traitement des réclamations des clients

Le Référentiel Qualité Offices de Tourisme de France® spécifie les critères à respecter par l'Office de Tourisme candidat à la marque QUALITE TOURISME™

La Démarche qualité des Offices de Tourisme est liée de très près au classement des Offices de Tourisme puisqu'une démarche qualité certifiée par un organisme externe est obligatoire pour obtenir la catégorie 1

Le référentiel est classé en critères obligatoires ou facultatifs. Pour prétendre à la marque, il faut respecter 100% des critères obligatoires et au minimum 70% des critères facultatifs.

Le référentiel de base comporte 6 chapitres avec au total 130 critères obligatoires et 36 critères facultatifs. À ce référentiel de base peut être ajouté de 1 à 3 chapitres supplémentaires, en fonction des services proposés par l'office de tourisme suivant qu'il dispose d'une boutique, d'un service de commercialisation et qu'il organise des événements. L'office de tourisme devra justifier dans le manuel qualité de la non prise en compte de ces chapitres.

- Engagements envers la collectivité
- Engagement interne à l'Office de Tourisme
- Promotion
- Engagements envers les réseaux institutionnels
- Engagements envers les socio-professionnels
- Engagements envers les visiteurs
- Boutique (optionnel*)
- Organisation d'évènement (optionnel*)
- Commercialisation (optionnel*)

LA CERTIFICATION NF X50-730

1. Par cette certification, l'Office de Tourisme confirme son engagement dans une démarche qualité sur la base des exigences fixées par AFNOR Certification dans la norme NF X50 730.
2. Cette certification est basée sur une norme (NF X50-730) et de règles de certification

LE TOURISME DE MONTAGNE

CE QU'IL FAUT RETENIR

39,9
MILLIONS

de « journées »
skieurs ont été
vendues dans les
stations de Rhône-
Alpes pendant
l'hiver 2013/2014,

1
MILLIARD

d'euros de
recettes.

72%

des journées ski
effectuées en
France et 77%
des recettes.

2^E

La France est en
2013 la deuxième
destination
mondiale du ski,
derrière les Etats-
Unis.

© SYLVIE CHAPPAZ

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE

	Nombre de stations de ski alpin et/ ou nordique*	Altitude maximum**	Nb de remontées mécaniques**	Moments de puissance**
Savoie	55	3 459	1 039	342 283
Haute-Savoie	51	3 787	733	213 411
Isère	24	3 642	386	94 339
Drôme	7	1 726	33	4 062
Ain	7	1 661	55	8 090
Ardèche	4	1 499	8	579
Loire	2	1 583	11	1 585
Rhône-Alpes	150	3 787	2 265	664 339

Sources : *France Montagnes 2014 – **Fichier FIRM 2014

Le « **moment de puissance » utilisé par le STRMTG est une grandeur conventionnelle. Elle est le produit du débit horaire théorique de l'appareil (*exprimé en personnes par heure*) par sa dénivelée (*mesurée en mètres*).

JOURNÉES SKIEURS

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	Evolution sur les 2 dernières saisons
Ain	252 478	355 897	423 530	339 378	-20%
Loire/Ardèche	75 873	71 679	86 534	64 009	-26%
Isère/Drôme	4 893 888	5 410 782	5 623 950	5 299 049	-6%
Haute-Savoie	11 728 416	12 335 062	13 140 721	12 740 346	-3%
Savoie	20 794 221	21 712 506	22 076 136	21 450 964	-3%
Rhône-Alpes	37 744 876	39 885 926	41 350 871	39 893 746	-4%
National	53 743 248	55 235 002	57 917 914	55 290 058	-5%

Source : Domaines Skiables de France

RECETTES TTC

	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	Evolution sur les 2 dernières saisons
Ain	3 051 426	4 951 438	6 305 833	5 207 081	-17%
Loire/Ardèche	566 808	821 088	997 372	713 125	-28%
Isère/Drôme	98 489 718	110 336 616	116 965 565	117 847 270	1%
Haute-Savoie	245 476 316	272 813 701	299 935 876	298 142 962	-1%
Savoie	505 118 361	542 079 230	569 123 638	581 097 216	2%
Rhône-Alpes	852 702 630	931 002 074	993 328 284	1 003 007 654	1%
National	1 128 435 138	1 208 857 172	1 305 572 635	1 310 810 089	0%

Source : Domaines Skiables de France



LES AÉROPORTS



Aéroport Lyon Saint-Exupéry

CE QU'IL FAUT RETENIR

9,2
MILLIONS
DE PASSAGERS

totalisés dans
les 6 aéroports
de Rhône-Alpes
en 2013,

6%

du trafic national,
et une progression
de +1% par rapport
à 2012.

8,6
MILLIONS

de pax en 2013 :
l'aéroport de Lyon
Saint-Exupéry
est le 4^e aéroport
français derrière
Paris Charles
de Gaulle (62
millions), Paris
Orly (28,3) et Nice
Côte d'Azur (11,6).

4^e
AÉROPORT
FRANÇAIS

+1%

de passagers par
rapport à 2012.
La part du trafic
à l'international
s'élève à 66%
en moyenne
régionale.

EVOLUTION DU NOMBRE DE PASSAGERS

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Lyon Saint-Exupéry	7 924 063	7 717 609	7 979 228	8 317 671	8 451 039	8 562 298
Grenoble Isère	469 777	456 062	352 469	335 758	314 183	337 603
Chambéry - Aix les Bains	270 632	258 783	231 820	233 502	228 291	215 402
Saint-Etienne Bouthéon	9 605	11 659	70 125	105 882	110 471	132 093
Lyon Bron	12 998	10 290	12 158	11 174	11 616	5 980
Annecy Haute-Savoie	59 407	51 676	51 644	45 509	12 466	3 162
Passagers totaux	8 746 482	8 506 079	8 697 444	9 049 496	9 128 066	9 256 538

Source : Union des Aéroports Français - DGAC Bulletin statistique 2013

PART DE L'INTERNATIONAL

	Passagers 2013	Dont passagers à l'international	Part de l'international dans le trafic
Lyon Saint-Exupéry	8 562 298	5 392 648	63%
Grenoble Isère	337 603	332 438	98%
Chambéry – Aix-les-Bains	215 402	212 936	99%
Saint-Etienne Bouthéon	132 093	126 015	95%
Lyon Bron	5 980	2 586	43%
Annecy Haute-Savoie	3 162	631	20%
Passagers totaux	9 256 538	6 067 254	66%

Source : Union des Aéroports Français – DGAC Bulletin statistique 2013

La part des destinations internationales dans le trafic aérien de Rhône-Alpes atteint les 2/3. Avec des parts supérieures à 95%, les aéroports de Grenoble, Chambéry / Aix-les-Bains et Saint-Etienne Bouthéon sont particulièrement dépendants de ces destinations.

Les spécificités de chacun expliquent ces fortes proportions :

- Saint-Etienne : les compagnies low cost
- Grenoble : les charters ski
- Chambéry : les compagnies low cost et les charters ski



LE TOURISME FLUVIAL

PAQUEBOTS FLUVIAUX

BATEAUX NAVIGANT SUR LE RHÔNE ET LA SAÔNE AVEC UNE HALTE EN RHÔNE-ALPES

Le paquebot fluvial, plus apparenté aux navires de croisières maritimes, sillonne la Saône et le Rhône. Il offre des prestations de haut niveau à bord d'hôtels flottants dont la qualité de prestation est égale à celle d'un hôtel 3 ou 4 étoiles et propose repos et découverte des territoires traversés.

CE QU'IL FAUT RETENIR

12
PAQUEBOTS

soit
9 compagnies

26
BATEAUX
PROMENADE

soit
11 compagnies

1
PÉNICHE
HÔTEL

Nom Client	Devise bateau	Capacité	Cp	Ville départ	Cp	Ville arrivée
Croisieurope	M.s. Camargue	73				
	M.s. Mistral	78				
	M.s. Van Gogh	78				
A.rosa Flussschiff Gmbh	A. Rosa Luna	174	69000	Lyon	13200	Arles
	A. Rosa Stella	174	69000	Lyon	13200	Arles
Amadagio Gmbh	Amadagio	150	69000	Lyon	13200	Arles
Grc Global River Cruises Gmbh	River Royale	132	69000	Lyon	13200	Arles
Les Péniches du Val de Rhône	La Vorgine et ma découverte	65	69000	Lyon	69120	Vaux-en-Velin
River Services Gmbh	Avalon Scenery	130	69000	Lyon	13200	Arles
Scylla Ag	Ms Swiss Pearl	123	69000	Lyon	13200	Arles
	Swiss Corona	155	69000	Lyon	13200	Arles
	Swiss Emerald	124	69000	Lyon	13200	Arles
Swiss Excellence River Cruises	Excellence Rhone	142	69000	Lyon	13200	Arles
Transocean / Premicon	Maribelle	160	69000	Lyon	13200	Arles
Vantage Travel	River Discovery Ii	168	07110	Beaumont	13150	Tarascon

PÉNICHE HOTEL

société	devise bateau	capacité PH	CP	ville départ	CP	ville arrivée
Continental de croisières	Chardonnay	50	69000	Lyon	21000	Dijon

Source : VNF 2013

BATEAUX PROMENADE

Le bateau promenade (BP) effectue des croisières, de une heure à une journée, autour du port d'attache du bateau, et peut offrir un espace restauration (BPR).

Nom compagnie	Nom bateau	CP	Port attache	Capacité BP	Capacité BPR
Compagnie de Navigation du Lac d'Annecy	M.s. Libellule	74000	Annecy	595	350
	Lallobroge	74000	Annecy	200	
	Le Cygne	74000	Annecy	200	
	Belle Etoile	74000	Annecy	200	
	Savoie	74000	Annecy	200	
Bateau Ecole Jimmy Et Taxi-Boat Valentinois SARL	Apache	26000	Valence	14	0
	Tony	26000	Valence	15	0
	Jaguar	26000	Valence	6	0
Bateaucanal SARL	Le Savoyard	73310	Chanaz	75	0
	Le Savoyard 2	73310	Chanaz	150	0
Chanaz Croisieres	Le Chanaz	73310	Chanaz	60	0
Compagnie des Bateaux De Vienne	Livia	38200	Vienne	120	65
CGN Compagnie Générale de Navigation sur le Lac Léman	Le Rhône	CH - 1001	Lausanne	825	
	La Savoie	CH - 1001	Lausanne	800	
Gwel SAS	Aix'space	73100	Aix-les-Bains	75	54
	Alain Prud'homme	73100	Aix-les-Bains	75	48
	Helios	73100	Aix-les-Bains	120	0
	Le Bugey	01300	Belley	60	0
	Le Savière	73100	Aix-les-Bains	90	0
	Village De Chanaz	73310	Chanaz	75	0
Les Marins D'eau Douce SARL	L'infatigable	42 720	Briennon	110	72
Les Yachts de Lyon	Confluence	69000	Lyon	70	32
	Le Vaporetto	69000	Lyon	80	0
	Le Yacht (Sacha One)	69000	Lyon	8	4
Lyon City Boat Navig'inter	Elle	69000	Lyon	100	0
	Hermes	69000	Lyon	300	300
	Lui	69000	Lyon	96	0
	Navilys	69000	Lyon	150	0
	Saint-Jean	69000	Lyon	70	0
	Ville de Lyon	69000	Lyon	110	68
Nautiboat	Juju	69220	Belleville	5	0
Office de Tourisme du Canton de Pont-de-Vaux	Ville de Pont -de-Vaux 2	01190	Pont-de-Vaux	150	88
Proactive / Les Yachts de Lyon	Volupte	69000	Lyon	120	70

Source : VNF 2013

LA VIARHÔNA

Dès 2004, les présidents des régions PACA, Languedoc-Roussillon et Rhône-Alpes lançaient « l'appel du grand delta », pour une gestion solidaire et ambitieuse du Rhône. Cette volonté se matérialisait en 2005 par la tenue d'Etats généraux du fleuve Rhône, et par l'élaboration d'une stratégie partenariale à 20 ans. Le Plan Rhône 2007 / 2013 en est la première application. Ce projet audacieux de développement durable lie les questions de prévention des inondations, de respect et d'amélioration du cadre de vie et de développement économique sur le long terme. ViaRhôna s'inscrit dans le volet tourisme du Plan Rhône et bénéficie, pour la partie rhônalpine, de crédits européens.

Au travers du poids de l'histoire du fleuve Rhône, de la dynamique économique de sa vallée et de la richesse des identités régionales, le projet d'itinéraire cyclable de la Viarhônga reliant le Léman à la mer Méditerranée constitue un élément structurant de développement territorial sur le plan local, national et européen, soit près de 700 Km dédiés au vélo et à l'itinérance dans les trois régions sus nommées et 12 départements (*Haute-Savoie, Ain, Savoie, Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Hérault et Bouches du Rhône*) L'itinéraire Viarhônga et la route du Rhône en Suisse sont candidats pour une labellisation Eurovélo attendue pour 2016. Plus de 1 000 Km de véloroute et voies vertes relieront alors les sources du Fleuve Rhône à la Méditerranée.

51,5 MILLIONS D'EUROS D'INVESTISSEMENTS (ESTIMATION)

Le Conseil régional Rhône-Alpes a subventionné ViaRhônga à hauteur de 12,5 m€, dont 180 000 € de crédits européens, et la Compagnie Nationale du Rhône à hauteur de

CE QU'IL FAUT RETENIR

450 Km

de pistes en Rhône-Alpes dont 305 Km achevés (soit 69%) au 1^{er} octobre 2014.

37

Offices de Tourisme concernés

11,1 m€, sur un montant total estimé à **51,5 millions d'euros**, le reste étant pris en charge par les maîtres d'ouvrage et autres collectivités territoriales.

A titre d'exemple, dans la Drôme, le coût total du projet est de 12,4 M€, répartis entre le maître d'ouvrage, le Conseil général (6 M€), la CNR (2,8 M€), la Région (2,5 M€), l'Union européenne (0,1 M€) et les communes et communautés de communes concernées par le tracé (1 M€).

CHIFFRES CLÉS VIARHÔNGA EN RHÔNE-ALPES :

- 450 Km de pistes dont 305 Km achevés (soit 69%) au 1^{er} octobre 2014.
- 220 communes au bord du Rhône
- 118 communes traversées par Viarhônga
- 37 Offices de Tourisme

LE RHÔNE :

- 400 km de digues
- 330 km de voies navigables à grand gabarit
- 14 écluses pour le transport de marchandises et de passagers sur le Bas Rhône (soit 93 000 éclusages)
- 4 écluses de plaisance sur le Haut-Rhône
- 18 plateformes industrielles multimodales développées par la CNR, dont le Port de Lyon Edouard Herriot
- 5,1 millions de tonnes de marchandises transportées
- 19 bateaux de croisière en circulation

Pour en savoir plus :

www.viarhônga.com et proviarhônga.com

LE THERMALISME

CE QU'IL FAUT RETENIR

15
STATIONS

et 16 établissements
en Rhône-Alpes

3^e
PLACE
NATIONALE
EN 2013

avec 76 000 curistes
Rhône-Alpes

100%

des curistes sont
français, 63% sont
d'origine extrarégionale

133
MILLIONS
D'EUROS

de chiffre d'affaires
direct et indirect
estimé, dont
36 millions d'euros
pour les seules cures
conventionnées

CURES MÉDICALES CONVENTIONNÉES

FRATH : Fédération Rhône-Alpes Thermal 2014

Source : FRATH (Fédération Rhône-Alpes Thermal)

STATS FRATH	Département	2013
source CNETH		
Aix-les-Bains Thermes Chevalley et Marlioz	Savoie	29 801
Allevard-les-Bains	Isère	3 976
Brides-les-Bains	Savoie	11 863
Challes-les-Eaux	Savoie	1 412
Divonne-les-Bains	Ain	1 237
Evian-les-Bains	Haute-Savoie	1 196
La Léchère-les-Bains	Savoie	6 014
Montrun-les-Bains	Drôme	2 286
Montrond-les-Bains	Loire	3 213
Neyrac-les-Bains	Ardèche	3 602
Saint-Gervais-les-Bains	Haute-Savoie	1 880
Saint-Laurent-les-Bains	Ardèche	2 596
Thonon-les-Bains	Haute-Savoie	1 825
Uriage-les-Bains	Isère	4 423
Vals-les-Bains	Ardèche	2 649
Rhône-Alpes		77 973

LES RESTAURANTS, LA GASTRONOMIE

DÉFINITIONS

La restauration de type traditionnel

Comprend les activités de restauration avec un service à la table

- La restauration fonctionnant en libre-service (de type cafétéria)
- Les restaurants à thème (restaurants spécialisés, restaurants exotiques, etc.) dès lors qu'ils offrent une possibilité de choix entre plusieurs types de plats
- Les cafés-restaurants associant les activités de restauration et de vente de boissons.

La restauration de type rapide

Comprend la fourniture au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, présentés dans des conditionnements jetables.

Secteurs divers de la restauration rapide : «hamburgers», «pizzerias», «viennoiseries», «croissanteries», «crêperies», «sandwicheries», «friteries», «services au volant» (drive in), etc. ainsi que la vente de glaces à consommer sur place ou à emporter & les salons de thé.

CE QU'IL FAUT RETENIR

18 410
RESTAURANTS

en 2013 en Rhône-Alpes, 69% de traditionnels et 31% de restauration rapide.

33 000
EMPLOIS

permanents et salariés

x 3

Depuis 2000, les restaurants « rapides » ont triplé leur offre, tandis que les restaurants traditionnels progressent de +7% en nombre d'établissements.

268

restaurants labellisés « maîtres-restaurateurs »

75
RESTAURANTS
ÉTOILÉS

par Michelin en 2013 ce qui, en nombre d'étoiles, place Rhône-Alpes en 2^e position

55
AOC

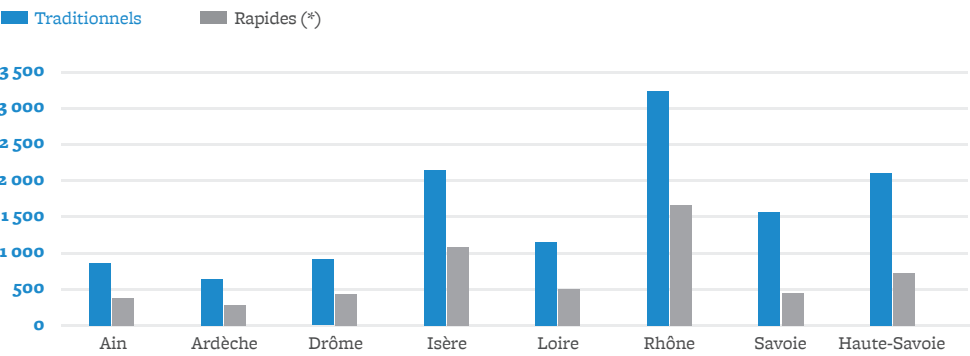
3^e région de France derrière la Bourgogne et l'Aquitaine

RÉPARTITION DÉPARTEMENTALE 2013

Nb de restaurants	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
Traditionnels	878	652	928	2157	1177	3255	1574	2128	12749
Rapides (*)	395	292	451	1100	523	1685	474	741	5661
Total	1 273	944	1 379	3 257	1 700	4 940	2 048	2 869	18 410

(*) NAF5610B cafétéria et autres libres services + 5610C Restauration de type rapide Source : Insee Sirene - Répertoire d'entreprises et d'établissements

NOMBRE DE RESTAURANTS



Avec 33 000 emplois permanents et salariés, soit 29% des emplois caractéristiques du tourisme, la restauration est le premier secteur d'embauche du tourisme en Rhône-Alpes.

Un emploi sur trois de ce secteur est situé sur les communes du Grand Lyon. Les villes de la région suivent avec par ordre décroissant Grenoble (2^e position), Annecy (4^e), Saint-Etienne (6^e) et Chambéry (7^e). Sans surprise, on voit apparaître dans le classement, les stations de montagne à forte densité touristique : la Tarentaise Vanoise (3^e), le Chablais (5^e) le Pays du Mont Blanc (8^e) et le Genevois (9^e).

PRINCIPALES ZONES D'ACTIVITÉS DE LA RESTAURATION

(emplois supérieurs à 1 000 salariés)

Zone d'activités	Emploi restauration
Grand Lyon	10 100
Métropole Grenoble	2 300
Tarentaise Vanoise	2 100
Bassin Annecien	2 000
Chablais	1 600
Saint-Etienne métropole	1 300
Métropole Savoie	1 300
Mont-Blanc	1 300
Genevois français	1 000
Autres	10 500
Total	33 500



RESTAURANTS ÉTOILÉS AU GUIDE MICHELIN

79 des 610 tables étoilées en France en 2014 se trouvent en Rhône-Alpes, soit 13% des tables nationales.

		Rhône-Alpes	France	Part de la région
3 étoiles	Cuisine exceptionnelle, cette table vaut le voyage	5	27	19%
2 étoiles	Cuisine excellente, cette table mérite un détour	20	79	25%
1 étoile	Une très bonne cuisine dans sa catégorie	54	504	11%
Total		79	610	13%

Source : Guide Michelin 2014

Les 3 étoiles de Rhône-Alpes sont les suivants :

- Paul Bocuse à Collonges-au-Mont d'Or
- Le Flocon de Sel à Megève
d'Emmanuel Renault
- Troisgros à Roanne
- Pic à Valence
- Georges Blanc à Vonnas

LES BIB GOURMANDS 2014 MICHELIN

Michelin a dévoilé en janvier 2014 la nouvelle édition de ses Bonnes petites tables du guide MICHELIN, qui rassemble en avant-première toutes les adresses distinguées d'un Bib Gourmand (*voir listing complet pour la région Rhône-Alpes en annexe*).

Le Bib Gourmand récompense les bonnes adresses proposant un menu complet (*entrée, plat et dessert*) pour un maximum de 31 euros en province, et 35 euros à Paris.

Rhône-Alpes se positionne en 2^e position des régions françaises, soit 12% de l'offre nationale, juste derrière l'Ile de France et devant PACA.

Top ten des régions françaises	Bib gourmands
Île-de-France	84
Rhône-Alpes	78
Provence-Alpes-Côte d'Azur	61
Normandie	43
Centre	42
Alsace	38
Midi-Pyrénées	38
Bourgogne	35
Pays-de-la-Loire	35
Auvergne	32

Source : Guide Michelin 2014

LES CASINOS



Casino de Montrond-les-bains

CE QU'IL FAUT RETENIR

22
CASINOS

en Rhône-Alpes

3^e
PLACE

avec 48,1 millions d'euros de produit brut des jeux en 2012, le Lyon Vert (La Tour-de-Salvagny), est dans le trio de tête derrière Enghien (164,1 millions) et Aix-en-Provence (52,2 millions)

302,7
MILLIONS
D'EUROS

de résultats bruts totalisés par les casinos de la région

18
MILLIONS
D'EUROS

d'investissement en 2012

	Casinos exploités en France	Produit Brut des Jeux Réel 2012 (En M€)	Casinos exploités en Rhône-Alpes	Produit Brut des Jeux Réel 2012 (En M€)
GROUPE PARTOUCHE SA	42	560,6	6	122,8
GROUPE JOA	20	179,1	2	NC
GROUPE BARRIÈRE SAS	34	741,3	1	NC
GROUPE TRANCHANT	16	189,7	1	4,4
GROUPE COGIT	9	81,7	0	-
GROUPE ÉMERAUDE	8	67,8	0	-
SMCFC	2	54,8	0	-

Source : Bilan statistique saison 2011-2012 Service central des courses et jeux. Au 31/10/2012

22 CASINOS EN RHÔNE-ALPES

Départements	Communes d'implantation	Groupe d'appartenance	Classement 2012 en France
Ain	Divonne-les-Bains	Partouche	14
	Hauteville-Lompnes	Partouche	164
Ardèche	Vals-les-Bains	-	77
Isère	Allevard	-	143
	Saint-Martin D'Uriage	JOA	38
	Villard-de-Lans	Arevian	176
Loire	Montrond-les-Bains	JOA	26
	Noirétable	Casino du Golfe	138
	Saint-Galmier	Partouche	73
Rhône	La Tour-de-Salvagny	Partouche	3
	Lyon	Partouche	11
Savoie	Aix-les-Bains Grand Cercle	-	19
	Aix-les-Bains Nouveau Casino	-	157
	Brides-les-Bains	-	169
	Challes-les-Eaux	-	106
Haute-Savoie	Annecy	-	57
	Annemasse	Partouche	18
	Chamonix	Barrière	141
	Evian	-	17
	Megève	Financière Royal Resort	155
	Saint-Gervais-les-Bains	Tranchant	139
	Saint-Julien-en-Genevois	DB Conseil	53

LES GOLFS

	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute Savoie	Rhône Alpes
Practises, Compacts et Parcours 9 trous	3	1	5	6	2	3	4	6	30
Parcours 18 trous (et plus)	13	1	3	4	3	5	4	11	44
Nombre de golfs	16	2	8	10	5	8	8	17	74

Source : Fédération Française de Golf 2014

En 2014, Rhône-Alpes compte 74 golfs affiliés à la FFG sur les 707 qui existent en France soit 10% de l'offre nationale.

LE TOURISME D'AFFAIRES

En Rhône-Alpes 94% des nuitées sont réalisées pour motif personnel (agrément et visites aux proches) et 6% pour motif professionnel. Ces proportions sont équivalentes au niveau national. Le motif professionnel comprend les MICE (Meeting, Incentives, Congrès et Séminaires) et les déplacements des VRP.



NOMBRE DE SALLES DE SÉMINAIRES PAR DÉPARTEMENT

Hôtels et centre de congrès	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute Savoie	Rhône Alpes
100 places	15	4	18	48	35	150	42	51	336
De 100 à 250 places	1		1	1	10	1	2	1	8
De 250 à 1 000 places		1	1	2	6	4	2	1	14
De 1 000 à 5 000 places					2	5			5
+ 5 000 places				2	1			1	1
TOTAL	16	5	20	53	54	160	46	54	366

Source : Bedouk 2014 et partenaires- Traitement ORT

CE QU'IL FAUT RETENIR

**6%
DES
NUITÉES**

sont réalisées pour motif professionnel en Rhône-Alpes. Ces proportions sont équivalentes au niveau national.

**94
MILLIONS
D'EUROS**

ont été récemment investis pour permettre à Annecy de créer un nouveau centre de congrès (47 millions d'euros), à Montélimar de rénover le sien (14 millions d'euros) et à Bourg-en-Bresse pour rénover le Parc des Congrès (32,5 millions d'euros).

**300
EUROS
PAR JOUR**

sont en moyenne dépensés en province par un congressiste étranger lors de son congrès (transport compris), un français 170 euros.

**3,2
JOURS**

c'est la durée moyenne de séjour des visiteurs étrangers, pour environ 2,4 jours pour un Français

LA RANDONNÉE

en km	Ain	Ardèche	Drôme	Isère	Loire	Rhône	Savoie	Haute-Savoie	Rhône-Alpes
GR®	462	986	591	596	226	227	560	614	4 262
GRP®	635	796	302	662	6	132	927	693	4 153
PR	3 172	9 789	5 000	9 000	1 673	4 500	4 500	2 500	40 134

Source : Fédération Française de la Randonnée Pédestre 2014 – Toute reproduction de ces données est soumise à l'autorisation de la Fédération.

- **GRP®** : Grande Randonnée
- **GRP®** : Grande Randonnée de Pays
- **PR** : Promenade et Randonnée

Il existe actuellement 81 itinéraires classés GR ou GRP qui se situent totalement ou partiellement en Rhône-Alpes. Six de ces itinéraires sont des itinéraires internationaux : le sentier E2 (Mer du Nord-Méditerranée) : de Carlisle à Nice par Chamonix et la Vanoise (Grande-Bretagne, Belgique, Luxembourg, France); le sentier E4 (Gibraltar-Chypre) par le sud Ardèche, Viviers, le Vercors, la Chartreuse et les Monts d'Ain; le sentier GR 65 (de Genève à Saint-Jacques de Compostelle); le GR Tour du Mont-Blanc (France-Italie-Suisse); le GR Balcon du Léman (Ain, Haute-Savoie, cantons de Valais et Vaud); et le GR de Pays Tour des dents Blanches (Haute-Savoie et Valais).

Nouveautés 2013 - 2014 : homologation de 3 nouveaux GRP : GRP «Tour de la Roanne» dans la Drôme, GRP «Tour des Monts du Matin» dans la Drôme, GRP «Tour du Vercors drômois» dans la Drôme (non comptés dans les statistiques car le balisage n'est pas terminé).

Deux sentiers historiques en phase terminale d'étude : le sentier «Sur les pas de Charles IX et Catherine de Médicis» de Romans à Lyon par Roussillon ; et le «Sentier des Huguenots» de Poët Laval (Drôme) à la Suisse.

Enfin, le Comité Régional Rhône-Alpes a lancé fin 2013, avec l'aide du Conseil Régional, la déclinaison régionale du programme national de numérisation de tous les itinéraires GR, GRP et PR de France décidé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

En 2013, en Rhône-Alpes, **24% des séjours ont donné lieu à de la promenade et 15% à de la randonnée pédestre**, contre des moyennes respectives de 31% et 8% sur le territoire national.

Détaillées	Rhône-Alpes	France
Promenade, balade de quelques heures	24%	31%
Randonnée pédestre	15%	8%

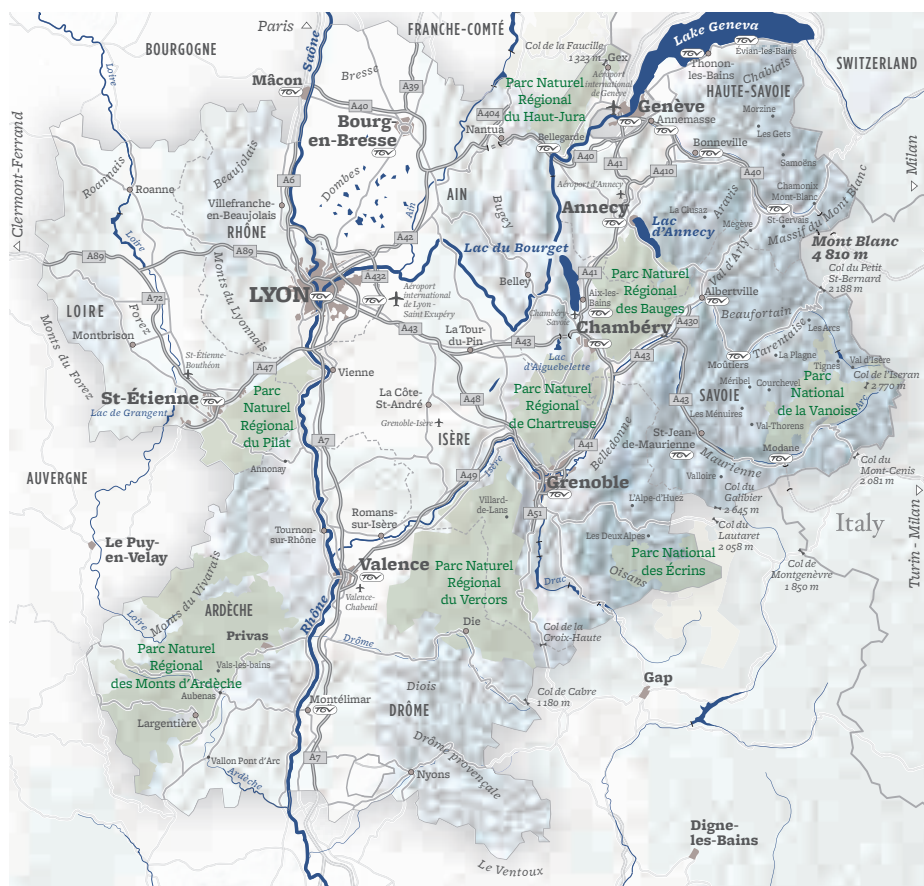
Source : TNS SOFRES – Suivi de la Demande Touristique Française- Traitement ORT 2014

LES PARCS NATURELS

Rhône-Alpes compte 2 parcs nationaux, 7 parcs naturels régionaux institués, un parc régional en cours de validation (le Parc des Baronnies Provençales) et deux parcs à l'étude (Dombes et Belledonne), à cheval entre la Drôme et les Hautes-Alpes.

Source : Région Rhône-Alpes juin 2014
 PNR Haut Jura : les 76 692 ha mentionnés
 représentent la partie du Parc située en Rhône-Alpes.
 La superficie totale du Parc est de 178 000 ha.
 PNR Livradois-Forez : les 7 300 ha mentionnés
 représentent la partie du Parc située en Rhône-Alpes.
 La superficie totale du Parc est de 284 800 ha.

Parcs	Superficies en ha
Parc National de la Vanoise	52 839
Parc National des Ecrins	91 800
Parc Régional du Vercors	186 000
Parc Régional des Monts d'Ardèche	180 000
Parc Régional des Bauges	85 600
Parc Régional du Haut-Jura	76 692*
Parc Régional du Pilat	70 000
Parc Régional de la Chartreuse	69 000
Parc Régional du Livradois-Forez	7 300



LE PARC NATUREL DES BARONNIES EN COURS DE VALIDATION

L'idée de créer un parc naturel régional dans les Baronnies provençales, à cheval sur deux départements (Hautes-Alpes et Drôme) et deux régions (Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur) date de la fin des années 1990.

Localement, elle a été lancée par le Groupement pour la Promotion et l'Expansion du Nyonsais Baronnies et des élus locaux, qui étaient conscients des difficultés économiques de cette région très rurale où l'agriculture reste menacée et le développement fragile.

En 2003, les deux conseils régionaux décident de financer une étude d'opportunité et de faisabilité qui leur permet de prendre une délibération commune le 17 décembre 2004 retenant un périmètre (130 communes concernées) et des principes d'organisation.

Le 30 mars 2007, le préfet de la Drôme, constatant qu'une majorité de communes et de communautés de communes concernées avait donné son accord, publie un arrêté de création d'un Syndicat Mixte de préfiguration d'un parc naturel régional et d'aménagement des Baronnies provençales. Son siège est établi à Sahune et sa mission est de mener des études et des actions d'intérêt commun au service de l'ensemble des communes du territoire concerné.

Ces actions concourront notamment à la préfiguration d'un parc naturel régional. Le syndicat mixte a finalisé en novembre 2011 la charte du futur parc qui sera soumise pour vote à l'ensemble des communes concernées. Le label Parc naturel devrait être obtenu fin 2013 ou en 2014. Le projet de parc a été soumis à enquête publique du 20 juin au 22 juillet 2013. Le parc pourrait regrouper 130 communes. Il aurait pour objectifs de préserver l'environnement, soutenir les activités agricoles et de doper le tourisme vert.

L'un des premiers couacs de la mise en place du parc naturel est intervenu l'hiver 2012 avec l'abattage des alignements de tilleuls – protégés selon la charte du parc – le long de la route départementale 30 sur décision du président du conseil général des Hautes-Alpes, Jean-Yves Dusserre.

L'appellation « Baronnies provençales » a fait l'objet de discussions sur sa légitimité puisque ces territoires appartenaient au Dauphiné. Quelques terres adjacentes de la Provence existaient en enclaves dans le Dauphiné en 1789, mais leur étendue était faible. Cependant, si l'on se réfère à la carte du partage de la Provence en 1125 sur ce site, on peut considérer que les Baronnies ont un temps fait partie de la Provence.



LES PROJETS DE PARCS NATURELS EN RHÔNE-ALPES

LE PARC NATUREL DE LA DOMBES



Une étude a été lancée pour jauger l'opportunité de créer un 8^e PNR en Rhône-Alpes.

Plus de mille étangs émaillent la Dombes de leur éclat argenté. Royaume des **carpes**, des **oiseaux nicheurs** et autres **grenouilles**, cette exceptionnelle zone humide subit une évolution sensible et préoccupante : **pression foncière importante due à la proximité de grandes agglomérations**, mutations de l'économie agricole et de la gestion des étangs.

Le Conseil général de l'Ain a engagé, en 2008, une réflexion sur l'état de la Dombes et conclu, l'année suivante, à la nécessité de créer un parc naturel régional. La Région Rhône-Alpes a donc lancé **une étude de faisabilité et d'opportunité**. Ses résultats ont été présentés aux élus et aux différents partenaires le 21 octobre.

Le périmètre concerné englobe **102 communes, situées entre Bourg-en-Bresse et Lyon**, de la vallée de la Saône, à la Côtière du Rhône et de l'Ain, soit 130 000 hectares. L'étude évalue la valeur et la fragilité des patrimoines et appréhende la motivation des habitants.

Au vu des résultats, le Conseil régional devra se prononcer à son tour et **engager la procédure si la réponse est positive**. Dans ce cas, la Dombes et ses étangs complèteraient une gamme de parcs régionaux plutôt montagneux.

LE PARC NATUREL DE BELLEDONNE

L'association Espace Belledonne a été créée en 1998 avec la volonté de fédérer les communes et les acteurs socio-économiques de la chaîne de Belledonne autour de problématiques montagnardes de développement économiques et de préservation des patrimoines.

Elle réunit aujourd'hui 54 communes des départements de l'Isère et de la Savoie et constitue un acteur institutionnel reconnu dans le portage et l'animation de contrats de territoire (programmes européens LEADER, Plan Pastoral Territorial, Territoire Remarquable de Montagne).

L'Espace Belledonne s'est également donné comme mission fondamentale la mise en réseau des acteurs publics et privés du territoire ainsi que la mise en œuvre de partenariats forts autour de projets de valorisation des patrimoines locaux et de soutien à l'économie de montagne.

Afin de pérenniser et conforter son action à l'échelle de la chaîne de Belledonne, l'association a saisi la Région Rhône-Alpes pour s'inscrire dans une démarche de création d'un parc naturel régional (PNR).

La Région a répondu favorablement à cette demande en engageant les premières études : expertise sur la valeur du patrimoine naturel de Belledonne, puis étude de faisabilité et d'opportunité d'un PNR. Ces deux études ont couvert un périmètre de 85 communes et ont toutes deux présenté des résultats favorables à une candidature de Belledonne à un parc naturel régional.

LES RÉSERVES NATURELLES

22 % du territoire rhônalpin est considéré comme « espace naturel remarquable ».

Une richesse que la Région Rhône-Alpes s'est engagée à préserver.

Département	Nom	Réserves	Superficie classée en ha
Ain	Grotte de Hautecourt	Nationale	10
	Marais de Lavours	Nationale	473
	La galerie souterraine du Pont-des-Pierres	Régionale	9
	Haute Chaîne du Jura	Nationale	10 800
Ain / Isère / Savoie	Haut-Rhône français (nouveau 2013)	Nationale	1 707
Ardèche	Grads de Naves	Régionale	12
Ardèche et Gard	Gorges de l'Ardèche	Nationale	1 572
Drôme	Ramières du Val de Drôme	Nationale	346
	Grotte des Sadoux	Régionale	30
Isère	Lac Luitel	Nationale	17
	Haute Vallée du Vénéon	Nationale	90
	Haute Vallée du Béranger	Nationale	85
	Ile de La Platière	Nationale	485
	Etang du Grand-Lemps	Nationale	54
	Etang Haute-Jarrie	Régionale	11
	Etang de Saint-Bonnet	Régionale	30
	Etangs de Mepieu	Régionale	162
	Iles du Drac Aval	Régionale	805
Loire	Jasseries de Colleigne	Régionale	286
	Gorges de La Loire	Régionale	312
Rhône	Mine du Verdy	Régionale	0,05
Savoie	Tourbière des Saisies - Beaufortain - Val d'Arly (nouveau 2013)	Régionale	292
	Tignes-Champagny	Nationale	999
	Grande Sassière	Nationale	2 230
	Plan de Tueda	Nationale	1 113
	Bailletaz	Nationale	495
	Hauts de Villaroger	Nationale	1 062
Haute-Savoie	Aiguilles Rouges	Nationale	3 279
	Bout du Lac D'Annecy	Nationale	84
	Sixt-Passy	Nationale	9 200
	Roc de Chère	Nationale	68
	Contamines-Montjoie	Nationale	5 500
	Delta de La Dranse	Nationale	52
	Passy	Nationale	2 000
	Carlaveyron	Nationale	599
	Vallon de Bérard	Nationale	540
Drôme - Isère	Hauts Plateaux du Vercors	Nationale	16 662
Isère - Savoie	Hauts de Chartreuse	Nationale	4 450
Superficie couverte en Rhône-Alpes			64 147
Superficie de Rhône-Alpes			4 369 800

Source : Réserves Naturelles de France - Juillet 2014

LA FRÉQUENTATION DES PRINCIPAUX SITES TOURISTIQUES

FRÉQUENTATION DES SITES TOURISTIQUES DE + DE 100 000 ENTRÉES COMPTABILISÉES

Dénomination du site	Commune d'implantation	départ.	2012	2013
Téléphérique de l'Aiguille du Midi	Chamonix Mont-Blanc	74	810 928	811 234
Chemin de fer du Montanvers - Mer de Glace	Chamonix Mont-Blanc	74	672 463	693 390
Téléphérique du Brévent	Chamonix Mont-Blanc	74	448 750	454 713
Parc d'attractions Walibi	Les Avenières	38	400 000	390 000
Musée des beaux-arts	Lyon	69	327 688	331 447
Téléphérique de la Bastille	Grenoble	38	308 180	292 403
Ferme aux crocodiles	Pierrelatte	26	294 225	287 298
Safari de Peaugres	Peaugres	07	323 586	263 491
Parc des oiseaux	Villars-les-Dombes	01	287 054	258 000
Musée de Grenoble	Grenoble	38	176 457	196 007
Aquarium de Lyon	La Mulatière	69	169 761	189 853
Institut Lumière (hors Festival Lumière)	Lyon	69	171 000	185 828
CERN	Saint-Genis-Pouilly	01	148 120	173 000
Téléphérique du Salève	Étrembières	74	186 461	NON COMMUNIQUÉ
Château de Grignan	Grignan	26	160 843	169 497
Lyon City Boat - Navig'Inter	Lyon	69	123 702	156 880
Grand site de l'Aven d'Ornac - La Grotte et la Cité de la préhistoire	Ornac l'Aven	07	151 406	152 581
Palais idéal du Facteur Cheval	Hauterives	26	138 421	150 864
Musée miniature et cinéma	Lyon	69	129 057	150 425
Musée d'Art Contemporain	Lyon	69	123 032	147 030
Parc animalier	Saint-Martin-la-Plaine	42	150 000	140 000
Palais des bonbons et du nougat	Montélimar	26	131 910	135 974
Musées Gadagne	Lyon	69	108 598	102 804
Hameau du père Noël	Andilly	74	90 077	100 826

Source : Observatoires départementaux de Rhône-Alpes

Chemin de Fer du Montanvers : Il s'agit du total des passages (allers-retours + allers simples + retours simples).

TMB - Brévent : Il s'agit des passages enregistrés à la montée (la personne faisant un aller-retour est comptée une fois).

Sources : Observatoires départementaux de Rhône-Alpes Traitement : ORT

SITES TOURISTIQUES (LOISIRS ET CULTURE) DE RHÔNE-ALPES PAR TYPOLOGIE

FRÉQUENTATION DES SITES TOURISTIQUES DE + DE 10 000 ENTRÉES COMPTABILISÉES PAR TYPOLOGIE

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Musée et site gallo-romain de Saint Romain en Gal/Vienne	A		Saint-Romain- en-Gal	69	65 465	66 435	71 733	77 325	85 450	73 977	82 253
Musée et théâtres gallo-romains de Fourvière	A	1975	Lyon	69	84 898	70 656	74 088	89 290	97 774	85 078	75 613
Théâtre antique de Vienne	A	1938	Vienne	38	29 473	24 690	23 215	24 397	23 568	26 444	25 477
Sites archéologiques					179 836	161 781	169 036	191 012	206 792	185 499	183 343
Château-musée d'Annecy	B	1953	Annecy	74	87 111	89 481	99 873	94 705	80 113	98 156	97 971
Château de Montrotier	B	1919	Lovagny	74	18 302	22 267	19 230	20 220	20 117	19 450	16 393
Château de Grignan	B		Grignan	26	135 017	143 454	149 723	148 948	154 565	160 843	169 497
Palais idéal du Facteur Cheval	B	1912	Hauterives	26	128 886	121 290	129 736	133 413	133 422	138 421	150 864
Château de Vogüé	B		Vogüé	07	24 937	28 699	35 383	39 112	41 907	43 533	66 036
Domaine du château de Bouthéon	B	1995	Andrézieux- Bouthéon	42	50 000	50 006	51 325	59 211	59 892	63 246	57 790
Tour de Crest	B	1988	Crest	26	33 543	33 722	38 841	35 523	41 792	39 984	41 277
Château de Suze la Rousse	B	1978	Suze la Rousse	26	22 458	25 520	24 667	21 866	24 341	20 675	27 905
Château des Roues	B	1975	Labastide de Virac	07	16 228	19 412	20 266	23 851	23 957	23 771	22 674
Patrimoine Le Corbusier	B	1965	Firminy	42	28 123	23 435	18 617	18 867	18 264	15 344	21 317
Château des Adhémar	B	1889	Montélimar	26	12 444	14 224	13 303	14 599	16 158	15 561	17 095
Château de Longpra	B		Saint-Geoiren- Valdaine	38	7 255	8 117	9 305	11 654	11 286	19 969	17 019
Bâtie d'Urfé	B	1990	Saint-Etienne le-Molard	42	14 378	13 690	16 289	15 159	14 479	16 473	14 570
Château de Virieu	B	1965	Virieu	38	11 310	11 414	13 566	13 578	12 097	11 503	14 106
Château de Saint- Priest la Roche	B		Saint-Priest la Roche	42	9 514	13 877	7 046	10 705	12 763	11 346	12 511

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Jardin et château	B		Saint-Hilaire du Touvet	38	9 002	8 410	9 579	10 905	11 602	11 729	11 132
Château des Hospitaliers	B		Poët-Laval	26							10 139
Châteaux et autres bâtiments civils remarquables					608 508	627 018	656 749	672 316	676 755	710 004	653 932
Grotte de Glace	G		Bourg-Saint-Maurice	73	ND	ND	ND	15 037	15 476	13 092	12 713
Aven d'Ornac	G	1939	Ornac l'Aven	07	143 813	139 892	146 031	141 502	151 403	151 406	152 581
Site de Choranche	G		Pont-en-Royans	38	116 988	99 369	112 080	102 997	99 879	99 132	99 950
Grotte de la Madeleine	G		Saint-Remèze	07	52 231	52 803	63 718	66 891	63 717	66 986	66 795
Grottes de la Balme	G	1807	La Balme	38	44 456	42 232	46 686	46 396	47 781	45 314	49 009
Grotte de Saint-Marcel d'Ardèche	G		Saint-Marcel d'Ardèche	07	37 897	35 194	39 137	36 898	39 384	41 632	44 302
Aven Marzal et musée du monde souterrain	G	1951	Saint-Remèze	07	29 091	22 659	25 572	19 509	33 687	39 854	38 062
Domaine des grottes du Cerdon	G	1959	La Balme	01	22 703	25 539	23 709	25 000	23 632	35 665	37 553
Grotte de Thaïs	G		Saint-Nazaire-en-Royans	26	18 623	19 906	18 498	18 651	20 188	17 788	18 201
La Grotte de la Luire	G		Saint-Agnan-en-Vercors	26							10 772
Cuves de Sassenage	G		Sassenage	38	11 439	11 187	14 124	13 545	11 750	10 898	10 370
Grottes, gouffres et avens					477 241	448 781	489 555	486 426	506 897	521 767	527 595
Musée Opinel	I	1890	Saint-Jean de Maurienne	73	26 331	26 989	30 235	30 364	30 256	29 546	36 558
Palais des bonbons et du nougat	I	2005	Montélimar	26	53 902	58 252	76 602	97 906	122 892	131 910	135 974
Cave de Die Jaillance	I	2000	Die	26	97 763	97 772	101 853	96 329	96 032	91 395	97 320
Coopérative oléicole du Nyonsais	I	1923	Nyons	26	73 939	72 947	82 210	80 977	82 048	84 927	85 266
Musée du nougat Arnaud Soubeyrand	I	1837	Montélimar	26	57 449	ND	67 024	67 672	56 842	54 849	54 849

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Musée de la lavande distillerie	I	2002	Saint-Remèze	07	32 924	37 120	35 106	38 203	38 916	35 967	32 631
Maison des Canuts de Lyon	I	1970	Lyon	69	20 759	21 140	24 787	27 717	29 761	29 510	31 182
Musée du chapeau	I	1983	Chazelles sur Lyon	42	15 952	14 925	14 794	14 124	14 532	11 229	26 270
Centre de culture scientifique, technique et industrielle	I	1979	Grenoble	38	11 653	18 652	19 904	20 685	25 257	15 129	25 251
Huilerie Richard de Montoisson	I	1997	Aouste sur Sye	26	14 090	16 177	ND	ND	16 783	16 972	18 179
Musée de la chataigneraie	I	1981	Joyeuse	07	15 163	14 475	13 003	14 029	16 747	15 820	15 455
Ardelaine musée vivant	I	1982	Saint-Pierre-ville	07	12 335	12 079	10 025	10 848	12 392	12 535	12 587
Arche des métiers	I	2007	Cheyland	07	11 281	13 478	14 135	11 181	9 672	10 505	8 786
Patrimoine industriel, artisanal, agricole et technique					443 541	404 006	489 678	510 035	552 130	540 294	543 750
Jardin des 5 sens	J	1988	Yvoire	74	43 784	41 019	43 294	40 688	50 142	45 149	49 189
Jardins secrets	J	1980	Rumilly	74	28 941	31 051	31 870	30 254	31 533	31 864	27 791
Labyrinthes d'Hauterives	J	2001	Hauterives	26	15 152	15 104	15 140	ND	18 477	17 303	42 858
Jardin des fontaines pétrifiantes	J		La Sône	38	36 735	34 808	37 894	37 008	36 220	34 513	31 995
Jardins aquatiques	J	2005	Saint-Didier sur Chalaronne	01	19 307	20 148	20 906	22 104	23 152	25 882	25 475
Jardins de la Bâtie d'Urfé	J	1998	Saint-Etienne le Molard	42	ND	ND	ND	10 398	11 258	10 326	10 586
Jardins					143 919	142 130	149 104	140 452	170 782	165 037	110 914
Musée des confluences	M		Lyon	69	39 030	16 544	66 777	93 070	59 185	23 042	Préparation de l'ouverture
Musée du train miniature	M	2000	Châtillon-sur Chalaronne	01	14 546	ND	13 361	11 900	15 085	20 000	NC
Galerie Euréka	M		Chambéry	73	26 091	69 017	45 114	41 714	43 572	37 311	54 390
Musée de la musique mécanique	M	1990	Les Gets	74	39 908	41 214	40 069	48 110	44 828	41 385	46 131
Centre d'initiation à la nature montagnarde	M		Sallanches	74	30 676	29 686	28 801	31 223	26 602	25 439	28 957

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Ecomusée de Savoie Paysalp	M	1980	Viuz-en-Sallaz	74	44 730	39 424	28 173	24 941	27 789	34 688	28 011
Musée savoisien	M	1913	Chambéry	73	16 293	15 460	15 605	19 938	14 386	25 637	25 795
Hospice du Petit St-Bernard	M		Séez	73	18 665	19 804	24 693	21 277	19 331	18 284	19 887
Musée de la cloche de Sévrier	M	1984	Sévrier	74	18 846	19 377	18 263	25 940	20 546	19 267	18 636
Musée alpin de Chamonix	M		Chamonix Mont Blanc	74	23 649	16 573	18 676	22 219	19 909	16 357	16 997
CISI La Turbine	M		Cran-Gévrier	74	ND	ND	ND	ND	15 583	13 923	15 041
Musée de l'ours des cavernes	M	2002	Entremont le Vieux	73	16 162	13 831	16 934	17 055	15 871	15 106	14 065
Ecomusée du bois et de la forêt	M	1993	Thônes	74	ND	12 835	12 899	15 743	14 886	14 596	12 738
Maison du Salève	M		Présilly	74	ND	ND	ND	10 778	13 095	13 003	12 492
Maison des parcs et de la montagne	M		Chambéry	73	ND	ND	ND	ND	9 961	16 408	12 378
Musée Faure	M	1949	Aix-les-Bains	73	11 791	10 024	9 179	11 811	11 252	12 240	11 389
Musée des costumes et des traditions populaires	M		Saint-Jean de Maurienne	73	10 990	9 268	7 121	14 925	13 328	11 939	11 148
Hameau du père Noël	M		Andilly	74	52 251	70 484	62 778	72 347	80 841	90 077	100 826
Musée des Beaux-Arts	M	1801	Lyon	69	241 916	250 138	294 610	291 147	267 566	327 688	331 450
Musée de Grenoble	M	1798	Grenoble	38	192 634	187 715	160 520	168 432	256 154	176 457	196 007
Institut Lumière	M	1982	Lyon	69	171 747	173 255	186 642	237 524	251 274	270 000	185 830
CERN	M		Saint-Genis Pouilly	01	25 419	23 693	49 089	85 920	128 000	148 120	173 000
Musée miniature et cinéma	M	1989	Lyon	69	64 629	71 692	85 860	101 937	113 177	129 057	150 425
Musée d'art contemporain	M	1993	Lyon	69	102 722	200 191	115 010	123 612	148 023	123 032	147 030
Musées Gadagne	M	1921	Lyon	69	20 975	24 107	78 800	86 126	91 791	108 598	102 804
Musée d'art moderne	M	1987	Saint-Etienne	42	50 468	53 898	46 523	48 893	53 554	54 384	72 411
Musée dauphinois	M	1906	Grenoble	38	43 109	45 164	57 597	65 829	62 378	92 997	67 629
Muséum d'histoire naturelle	M	1855	Grenoble	38	ND	78 279	83 312	82 720	64 633	65 569	65 767

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Musée de la révolution française	M	1983	Vizille	38	49 278	52 976	58 800	55 565	57 077	57 248	60 716
Musées des tissus et des arts décoratifs	M	1884	Lyon	69	77 702	86 233	131 807	81 703	68 299	58 338	56 990
Musée de la mine	M	1991	Saint-Etienne	42	52 394	57 952	57 451	57 816	59 911	55 492	56 028
Musée d'art et d'industrie	M	1889	Saint-Etienne	42	45 525	49 673	33 209	40 114	50 538	43 267	45 500
Palais de l'Isle	M	1896	Annecy	74	42 840	39 833	42 477	46 157	44 071	42 100	44 059
Musée archéologique Saint-Laurent	M	1986	Grenoble	38	F	F	F	F	34 168	34 912	39 950
Planétarium de Vaulx-en-Velin	M	1995	Vaulx-en-Velin	69	47 856	44 609	51 566	46 621	44 287	54 391	39 650
La magie des automates	M	1982	Lans-en-Vercors	38	39 312	36 950	34 690	36 541	42 700	35 090	39 400
Musée de l'eau	M	2002	Pont-en-Royans	38	39 998	38 556	40 807	37 736	35 955	36 001	36 945
Musée de l'automobile Henri Malartre	M	1960	Rochetaillée sur Saône	69	39 397	37 139	38 524	37 243	37 256	36 245	35 586
Planétarium	M	1995	Saint-Etienne	42	27 164	28 864	32 581	34 204	26 595	32 169	33 681
Musée Hébert	M	1934	Grenoble	38	25 716	36 127	38 676	27 852	29 628	33 970	32 545
Musée de l'imprimerie	M	1964	Lyon	69	16 846	21 156	21 742	24 725	31 600	35 478	31 270
Musée international de la chaussure	M	1971	Romans-sur-Isère	26	37 357	36 067	32 323	24 010	33 415	37 659	29 890
Mémorial de la résistance	M	1994	Vassieux-en-Vercors	26	30 304	ND	37 220	31 849	30 444	31 190	29 303
Musée de la résistance et de la déportation	M	1966	Grenoble	38	22 702	21 545	23 205	33 007	31 220	28 424	28 749
Musée de la résistance	M	2000	Vassieux-en-Vercors	26	30 477	24 383	22 398	18 521	24 398	22 463	23 431
Musée Paul Dini	M	2001	Villefranche sur Saône	69	23 618	21 503	21 471	18 922	22 322	23 356	22 184
Musée de la Bresse	M	1995	Saint-Cyr sur Menthon	01	24 559	24 922	25 792	21 119	20 529	19 729	20 830
Exposition grotte Chauvet	M	1995	Vallon-Pont-d'Arc	07	17 150	17 122	15 528	18 323	18 984	21 272	20 671
Château-musée	M	1927	Tournon-sur-Rhône	07	8 932	9 891	9 910	14 411	14 952	18 742	19 593
Sources du Beaujolais	M	1998	Beaujeu	69	20 093	18 389	19 607	18 176	20 097	18 858	16 622

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Musée européen de l'aviation de chasse	M	1985	Montélimar	26	21 200	19 906	18 270	15 181	ND	19 365	16 463
Grand séchoir - maison du pays de la noix	M	2005	Vinay	38	13 088	14 380	14 309	13 995	13 809	13 286	15 102
Musée des troupes de montagne	M	2009	Grenoble	38	NE	NE	14 490	59 383	17 972	14 302	15 085
Musée d'art sacré de Fourvière	M	1960	Lyon	69	8 354	9 852	6 731	14 264	14 702	19 637	14 848
Espace Pierres Folles	M	1996	Saint-Jean des Vignes	69	5 339	7 957	8 234	15 918	15 429	16 385	14 808
Musée Joseph Déchelette	M	1995	Roanne	42	14 675	13 520	13 442	13 475	15 781	12 471	14 618
Musée des automates	M	1991	Lyon	69	12 000	14 044	13 350	13 400	14 280	13 500	14 435
Ardèche miniatures	M	1992	Soyons	07	ND	7 476	11 203	13 181	14 662	14 909	14 267
Maison du patrimoine	M	1988	Villard-de-Lans	38	3 984	5 456	3 164	4 918	6 472	10 473	13 862
Grotte-musée-site archéologique	M		Soyons	07	11 456	11 425	12 494	13 285	14 106	13 067	13 606
Musée Hector Berlioz	M	1935	La Côte Saint-André	38	11 989	10 865	22 567	12 284	13 279	12 968	13 099
Musée gallo romain d'Aoste	M	1988	Aoste	38	8 067	6 851	10 421	11 065	12 547	22 137	12 841
Village provençal miniature	M		Grignan	26	ND	13 471	9 549	10 797	12 822	13 493	12 684
Musée de la préhistoire	M	1980	Vassieux-en-Vercors	26	6 717	ND	15 824	10 949	13 654	12 625	12 644
Soierie vivante	M	1993	Lyon	69	7 766	10 374	9 534	12 109	13 206	11 777	11 171
Musée d'Allard	M	1998	Montbrison	42	6 897	7 889	8 821	10 403	8 296	10 055	10 937
Mémorial des enfants d'Izieu	M	1994	Izieu	01	35 808	26 335	26 688	25 408	25 421	24 697	
Musées					2 163 807	2 375 364	2 575 281	2 769 761	2 907 484	2 976 145	2 476 416
Galerie des Gorges du Fier de Lovagny	N		Lovagny	74	77 463	80 240	85 068	83 796	86 982	88 164	86 974
Gorges du Pont du Diable	N		La Vernaz	74	44 520	45 826	49 728	50 628	51 430	47 930	49 032
Domaine du lac de Champos	N	1997	Saint-Donat sur l'Herbasse	26	43 042	45 525	62 737	49 046	46 095	82 442	76 148

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Centre d'observation de la nature de l'Île- du-Beurre	N	1991	Tupin et Semons	69	24 821	15 007	33 669	30 159	58 338	61 724	
Sites naturels					189 846	186 598	231 202	213 629	242 845	280 260	76 148
Parc d'attractions Walibi	P		Les Avenières	38	ND	ND	ND	375 000	375 000	400 000	390 000
Centre aquatique et patinoire	P	1994	Villard - de-Lans	38	123 603	112 359	126 099	119 557	119 185	122 401	151 118
Centre aquatique	P	2005	Nyons	26	50 793	56 999	71 717	59 564	57 214	64 415	66 552
Baignade Biologique du Lac des Sapins	P	2012	Cublize	69	NE	NE	NE	NE	NE	73 534	62 230
La Forêt des Epouvantails	P		Andilly	74	ND	ND	ND	ND	ND	16 284	20 850
Plan d'eau de Bordelan	P	1983	Villefranche- sur-Saône	69	13 350	15 445	22 829	20 545	13 911	18 587	24 694
City aventure	P	2002	Sainte-Foy lès-Lyon	69	21 000	21 050	23 895	27 866	23 509	18 166	22 981
France aventures	P	2004	Lyon	69	25 215	26 716	25 908	24 004	25 307	19 957	19 496
Salva Terra	P	2005	Haute-Rivoire	69	27 000	23 500	20 450	20 800	19 250	18 500	18 050
City aventure	P	2003	Albigny- sur-Saône	69	12 000	14 000	15 700	21 351	18 303	14 856	17 441
Déval'Kart	P	2006	Graix	42	ND	1 402	18 000	8 000	ND	21 144	11 282
Forez Aventures	P		Saint-Just Saint-Rambert	42	ND	8 000	10 000	10 500	ND	11 500	10 384
Parcs de loisirs					149 358	167 112	208 499	192 630	157 494	276 943	253 110
Abbaye d'Hautecombe	R		Saint-Pierre de Curtille	73	ND	ND	102 320	109 160	104 920	102 300	64 845
Abbaye d'Aulps	R	1902	Saint-Jean d'Aulps	74	4 168	11 819	13 532	15 304	16 981	14 962	16 388
Cloître d'Abondance	R	1875	Abondance	74	12 810	12 947	11 959	15 789	16 460	14 053	14 913
Musée de l'ancien évêché	R	1998	Grenoble	38	44 792	54 502	55 118	56 026	64 646	54 210	99 095
Abbaye Notre Dame d'Aiguebelle	R		Montjoyer	26	68 530	65 864	65 168	64 030	72 030	69 478	69 172
Monastère de Brou	R	1922	Bourgen- Bresse	01	65 762	60 486	69 815	74 028	62 447	74 230	56 339
Musée du trésor de la Cathédrale	R	2000	Lyon	69	24 459	25 537	25 896	27 426	33 383	41 806	46 146
Musée départemental	R	1980	Saint-Antoine l'Abbaye	38	16 349	26 840	34 171	34 738	40 021	38 611	45 594

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Musée de la Grande Chartreuse	R	1957	Saint-Pierre de Chartreuse	38	60 543	53 720	54 369	46 373	41 795	45 713	43 656
Musée d'art sacré contemporain	R		Saint-Pierre de Chartreuse	38	41 352	37 936	44 428	34 038	39 260	37 881	40 122
Abbaye Notre Dame des Dombes	R	1863	Le Plantay	01	ND	ND	ND	ND	23 663	23 363	23 880
Abbaye bénédictine	R		Charlieu	42	12 676	12 371	12 180	13 356	14 879	13 551	17 889
Sites religieux					351 441	362 022	488 956	490 268	530 485	530 158	441 893
Téléphérique de l'Aiguille du Midi	T	1955	Chamonix Mont-Blanc	74	458 625	491 904	798 752	784 983	836 827	810 928	811 234
Chemin de fer du Montenvers-Mer de Glace	T	1909	Chamonix Mont-Blanc	74	831 313	819 819	814 496	721 195	795 730	672 463	693 390
Téléphérique du Brévent	T	1925	Chamonix Mont-Blanc	74	387 126	296 849	457 996	455 486	383 614	448 750	454 713
Téléphérique de la Bastille	T	1976	Grenoble	38	274 463	277 202	288 649	287 819	326 863	308 180	291 403
Lyon City Boat - Navig'Inter	T	1984	Lyon	69	135 169	110 098	103 805	114 875	159 943	123 702	156 880
Tramway du Mont Blanc	T	1914	Saint-Gervais les-Bains	74	84 008	94 797	90 654	70 877	77 777	61 083	78 552
Funiculaire de Saint-Hilaire du Touvet	T	1924	Saint-Hilaire du Touvet	38	36 895	35 524	34 486	34 812	39 271	41 870	45 119
Le grand tour	T	2005	Lyon	69	22 682	25 001	28 091	30 210	38 167	38 081	39 402
Vélorail des Gorges du Doux	T	2010	Boucieu-le-Roi	07	NE	NE	NE	NE	18 006	37 624	38 961
Bateau à roue de la Sône	T	1994	Saint-Nazaire en-Royans	26	38 395	39 245	41 336	37 480	36 876	33 237	31 377
Trains touristiques des belvédères	T	1998	Commelle Vernay	42	12 274	14 961	12 206	14 572	16 818	14 976	14 222
Bateau La Mira	T	1994	Treffort	38	20 110	18 321	19 164	17 927	13 033	13 782	12 603
Téléphérique du Salève	T	1932	Étrembières	74	105 526	108 677	159 281	152 133	203 040	186 461	NC
Transports touristiques					2 406 586	2 332 398	2 848 916	2 722 369	2 945 965	2 791 137	629 967
Aquarium et maison du lac	Z		Aix-les-Bains	73	32 335	32 282	28 664	34 174	31 734	28 982	25 364
Ferme aux crocodiles	Z	1994	Pierrelatte	26	299 762	320 227	289 721	331 498	318 604	294 225	287 298
Safari de Peaugres	Z	1974	Peaugres	07	251 755	240 962	251 446	259 321	257 329	323 586	263 491

Dénomination du site	Cat.	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Parc des oiseaux	Z	1970	Villars-les-Dombes	01	196 184	238 551	285 000	250 000	258 573	287 054	258 000
Aquarium de Lyon	Z	2002	La Mulatière	69	162 323	160 629	134 144	156 410	186 405	169 761	189 853
Parc animalier	Z	1972	Saint-Martin la-Plaine	42	165 000	139 500	145 528	142 387	161 734	150 000	140 000
Parc animalier de Courzieu	Z	1980	Courzieu	69	56 519	53 055	55 046	49 230	59 833	61 369	60 714
Jardin aux oiseaux	Z	1976	Upie	26	28 920	29 540	32 885	35 763	ND	27 757	26 333
Aquarium des tropiques	Z	1998	Allex	26	15 784	16 398	16 612	15 896	20 327	22 177	21 704
Zoos et autres parcs animaliers					1 208 582	1 231 144	1 239 046	1 274 679	1 294 539	1 364 911	1 247 393

LES FESTIVALS

ENTRÉES COMPTABILISÉES SUPÉRIEURES À 10 000 ENTRÉES EN 2013

Dénomination de l'évènement	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2013
Biennale d'Art Contemporain		Lyon	69	205 179
Jazz à Vienne*	1984	Vienne	38	175 000
Nuits de Fourvière de Lyon	1946	Lyon	69	157 000
Biennale du Design		Saint-Etienne	42	140 000
Grand Lyon Film Festival	2009	Lyon	69	135 000
Festival du film d'animation	1960	Annecy	74	110 000
Nuits sonores : Indie and Electronic French Festival	2003	Lyon	69	103 000
Festival 'Au bonheur des mômes'	1992	Le Grand Bornand	74	80 000
Festival Musilac	2000	Aix-les-Bains	73	62 000
Quais du Polar		Lyon	69	60 000
Fête du lac d'Annecy		Annecy	74	48 373
Festival 'Cabaret frappé'	1999	Grenoble	38	41 000

Dénomination de l'évènement	Année de création	Commune d'implantation	Code départ.	2013
Aluna Festival	2008	Ruoms	07	33 000
Grande médiévale	1998	Andilly	74	30 148
Festival 'Le grand bivouac'	2002	Albertville	73	29 000
Printemps de Pérouges		Pérouges	01	28 000
Fêtes nocturnes	1987	Grignan	26	27 847
HADRA trance festival	2007	Lans en Vercors	38	24 707
Festival SESAME		Montélimar	26	24 700
Festival Berlioz	1979	La Côte Saint André	38	24 000
Festival Japan Touch	1999	Lyon	69	22 977
Festival des rencontres des Cinémas d'Europe	1999	Aubenas	07	22 080
Festival de Rhino Jazz	1999	Saint Chamond	42	21 500
Nouveau festival d'Alba La Romaine	2009	Alba la Romaine	07	21 000
Festival 'Les détours de Babel'	2002	Grenoble	38	20 000
Festival 'Paroles et musiques'	1992	Saint Etienne	42	20 000
Festival 'Les arts du récit en Isère'	1988	Grenoble	38	19 800
Les Etats généraux du Documentaire		Lussas	07	18 500
Festival d'Ambronay	1980	Ambronay	01	18 073
Rencontres du cinéma de montagne	1998	Grenoble	38	17 826
Festival international du premier film	1984	Annonay	07	17 753
Festival du cinéma européen	2009	Bourg Saint Maurice	73	15 201
Festival 'L'avenir au naturel'	1997	L'Albenc	38	15 000
Festival du cinéma italien d'Annecy	1983	Annecy	74	14 904
Rencontres du jeune théâtre européen	1989	Grenoble	38	13 732
Estivales de la Bâtie	2011	Saint Etienne le Molard	42	13 610
Montjoux Estivales	1996	Thonon les Bains	74	13 390
Festival international du film de comédie de l'Alpe d'Huez	2003	Alpe d'Huez	38	13 200
Festival des 7 Collines	1995	Saint Etienne	42	12 500
Festival Woodstower	1999	Vaulx en Velin	69	12 000
Rencontres Brel	1988	Saint Pierre de Chartreuse	38	10 694
Festival du court métrage de plein air		Grenoble	38	10 200

Source : Observatoires Départementaux du Tourisme

NOUVEAU : une étude sur la clientèle du jazz
à Vienne consultable sur le lien suivant :
<http://www.paysviennois.fr/17-millions-d-impact-economique>

LE TOURISME ADAPTÉ

10% de la population française se considère handicapée

En 2007, l'INSEE a réalisé une enquête nationale Vie Quotidienne et Santé (VQS) s'appuyant sur les nouveaux concepts définis par l'Organisation Mondiale de la Santé. A cette occasion une question a été posée à un échantillon de 39 000 personnes : « Considérez-vous avoir un handicap ? » 10% des personnes interrogées ont répondu oui.

Depuis le 1er janvier 2012, le label Tourisme et Handicap ne peut être obtenu qu'en répondant aux critères de 2 déficiences minimum.

Une offre rhônalpine essentiellement constituée d'hébergements

En 2014, la région Rhône-Alpes compte 279 structures labellisées, soit 5,3% de l'offre nationale.

CE QU'IL FAUT RETENIR

10%

de la population française se considère handicapée

279

**STRUCTURES
LABELLISÉES**

dans la région, soit 5% de l'offre nationale

Le tourisme adapté génère une fréquentation touristique aux caractéristiques propres.

La région se place en 7ème position. Parmi les principaux constituants de l'offre labellisée, notons le nombre de gîtes et meublés, 140, soit la moitié de l'offre labellisée.

NOMBRE DE STRUCTURES LABELLISÉES PAR DÉPARTEMENT ET PAR TYPE DE STRUCTURES

	Chambres d'hôtes	Gîtes et meublés de tourisme	Hôtels	Autres hébergements*	Restaurants et gastronomie	Loisirs sportifs et de plein air	Activités et patrimoine	Musées	Points info et diverses structures	Total
Ain	3	8	2	2	1	0	4	0		20
Ardèche	4	11	3	2	1	0	2	0		23
Drôme	2	10	0	2	0	0	2	2		18
Isère	5	19	2	2	2	1	9	2		42
Loire	12	63	3	1	1	3	5	3		91
Rhône	8	1	5	1	2	0	2	1		20
Savoie	3	14	0	4	0	3	2	4		30
Haute-Savoie	5	14	4	0	1	1	2	8		35
Rhône-Alpes	42	140	19	14	8	8	28	20		279

Source : Rhône-Alpes Tourisme 2014 - *campings, villages vacances, centres de vacances, résidences de tourisme

UNE FRÉQUENTATION AUX CARACTÉRISTIQUES PROPRES

En termes de fréquentation, une étude menée au niveau national nous permet de définir des caractéristiques propres à cette population :

DES POINTS COMMUNS AUX PERSONNES DITES VALIDES

Rhône-Alpes	Auditif	Mental	Moteur	Visuel
En nombre	213	269	185	120
En % par rapport au total	76%	96%	66%	43%

Les personnes handicapées insérées dans le monde du travail sont naturellement plus enclines à partir en vacances, pour des raisons financières d'une part et parce que les questions inhérentes à l'organisation d'un déplacement ont le plus souvent trouvé leur réponse.

DES DIVERGENCES NATURELLES

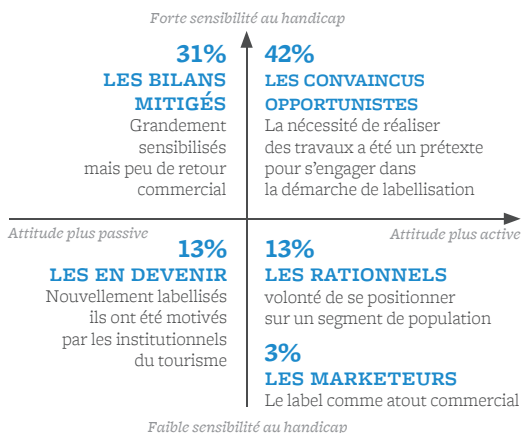
La fréquence des départs est significativement liée au type de handicap. Les personnes déficientes motrices partent moins fréquemment en vacances. Cela s'explique essentiellement par le plus fort besoin en termes d'accompagnement et/ou de transport(s) spécifiquement adapté(s).

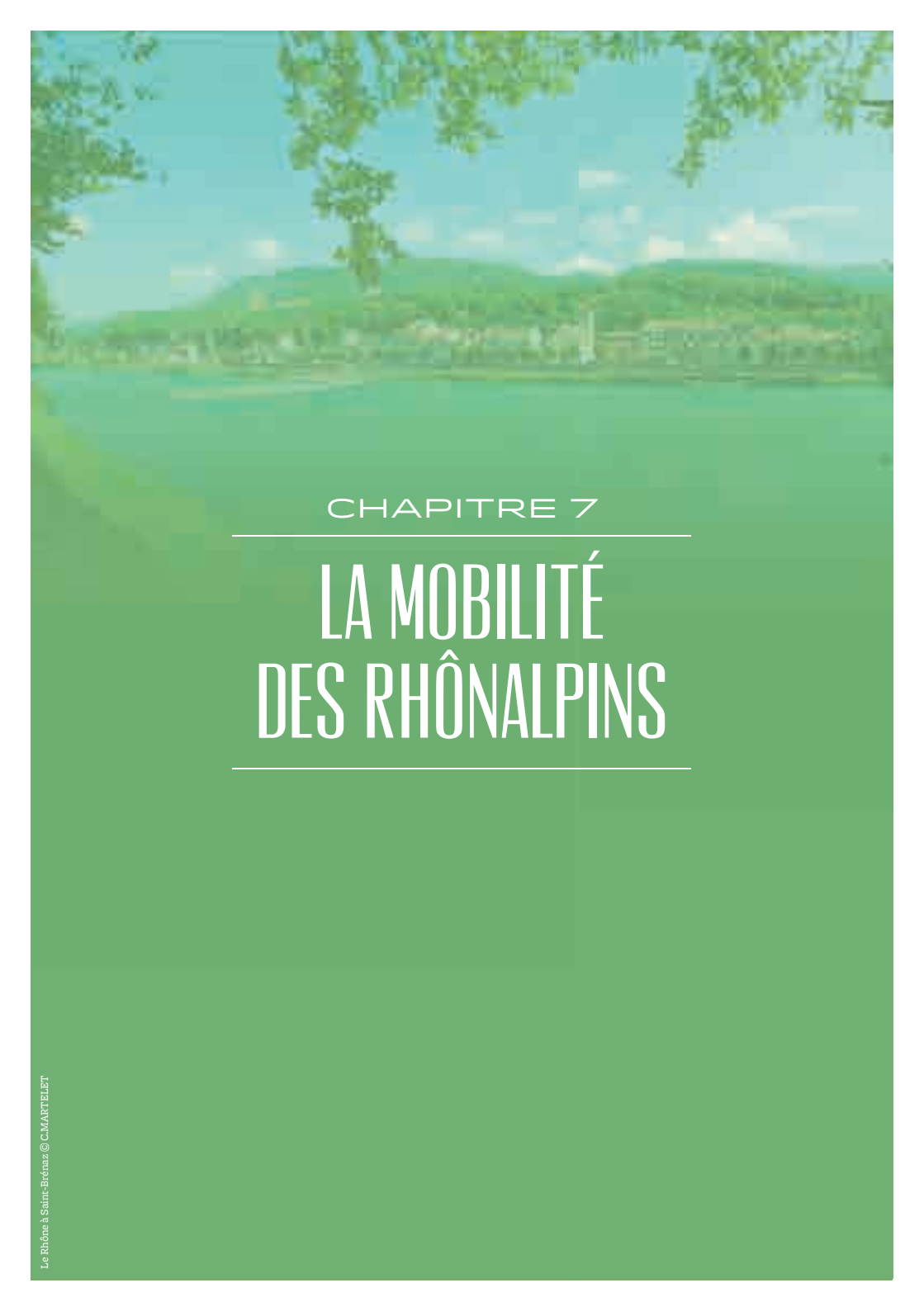
DES SPÉCIFICITÉS

Le pourcentage de nuitées en hébergement marchand est 3 fois plus élevé que la moyenne française. L'hébergement marchand avec la qualité de services qui le caractérise, semble bien correspondre aux besoins des personnes en fonction de leur niveau d'autonomie. Et pourtant, il apparaît que l'offre proposée n'a pas été systématiquement à la hauteur des attentes puisque sur la base des personnes ayant déclaré ce type de besoin, 28% se sont trouvées confrontées à l'absence totale d'équipements adaptés une fois arrivée sur les lieux.

DES PROPRIÉTAIRES AUX MOTIVATIONS DIVERSES

Pour les lecteurs qui souhaiteraient des informations détaillées, téléchargez la publication Tourisme et Handicap sur notre site pro : http://pro.rhonealpes-tourisme.com/partie_publications





CHAPITRE 7

LA MOBILITÉ DES RHÔNALPINS

LES DONNÉES DE CADRAGE

© Sotatbat - Chabanne-Best - Ine Stébat

Mille 8 Les Arcs

CE QU'IL FAUT RETENIR

4,1
MILLIONS

de voyageurs
et 1,9 million
d'excursionnistes
en 2012

25
MILLIONS
DE VOYAGES

et 7,8 millions
d'allers-retours

9,1
MILLIARDS
D'EUROS

générés par le tourisme
des Rhônealpins

36%

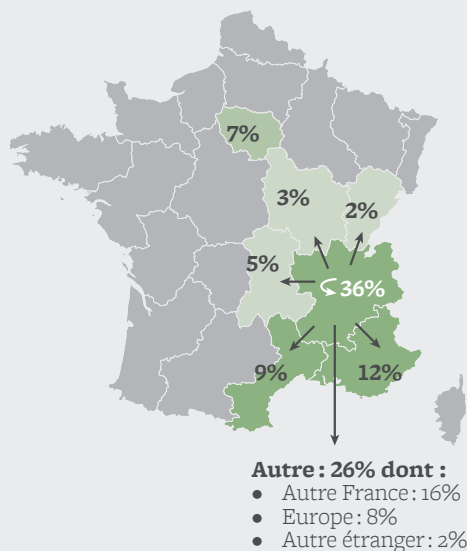
de leurs voyages
ont été réalisés dans
la région elle-même.

Rhônealpins	Motif personnel	Motif Professionnel	Total
Voyages (au moins une nuit)	23,0 millions 90% du total	2,0 millions 10% du total	25,0 millions
Allers et retours (excursionnisme à la journée à plus de 100 km du domicile)	4,1 millions 52% du total	3,7 millions 48% du total	7,8 millions

Source TNS SOFRES 2012

LES VOYAGES

PROFILS ET COMPORTEMENTS DES TOURISTES



Château de Bagnols

Les 25 millions de voyages à titre personnel et professionnel représentent 126 millions de nuitées.

Les voyages pour motif personnel sont le cœur du tourisme des Rhônalpins avec 23,0 millions de voyages et 7,2 milliards d'€ générés dont 1,1 milliard d'€ pour les voyages personnels intra régionaux.

Pour les voyages à titre personnel, **les cibles les plus voyageuses** au sein des Rhônalpins sont **les PCS+, les revenus du foyer supérieur à 3000€ par mois ainsi que les familles.**

Pour les voyages des Rhônalpins, même si les déplacements en dehors de la région (*que ce soit limitrophe ou autres*) sont majoritaires, **l'intra régional concerne 36% de leurs voyages**, soit en volume 9,0 millions de voyages.

Les Rhônalpins sont particulièrement mobiles par rapport à l'ensemble des Français . **82% des Rhônalpins ont ainsi réalisé au moins** un voyage en 2012. En comparaison, cela concerne 76% des Français. Cette forte mobilité en termes de voyages concerne l'ensemble des Rhônalpins quel que soit leur âge, leur sexe ou le revenu mensuel de leur foyer.

63% des voyages intra régionaux sont à destination de la montagne. Sur la saison hiver où les sports de ski sont à l'honneur, la région Rhône-Alpes arrive à capter une grande partie de ses résidents avec un poids des voyages intra régionaux plus important que les voyages à l'extérieur. En revanche sur les pics saisonniers (*avril/mai et été*), un net différentiel s'inscrit entre les volumes de voyages intra régionaux et extérieurs, les Rhônalpins privilégiant d'autres destinations.

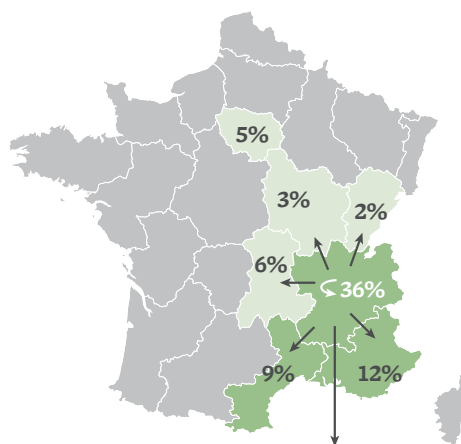
Les voyages représentent donc le cœur du tourisme des Rhônealpins notamment ceux **pour motif personnel** qui concentrent les plus gros volumes de déplacements (*90% des volumes de voyages*) et de dépenses (*88% des dépenses en voyage*). Ils génèrent ainsi 7,2 milliards d'€.

Les caractéristiques des voyages personnels diffèrent en fonction de la destination notamment en matière de durée et d'hébergement. Pour les voyages intra régionaux réalisés pour motif personnel, l'hébergement marchand est minoritaire et ne représente que 23% des voyages pour une durée de séjour de 3,2 nuits en moyenne. Une durée et un poids du marchand qui augmentent avec la

distance puisque le marchand représente 36% des voyages dans les régions limitrophes pour 5,3 nuits en moyenne et 50% des voyages pour 7,6 nuits dans des destinations plus éloignées. Ces caractéristiques impactent les budgets des partants et donc conditionnent les retombées économiques. L'hébergement marchand génère ainsi trois fois plus de retombées économiques que l'affinitaire. Pour les voyages affinitaires, si les dépenses en hébergement sont absentes, il n'y a pas de report sur d'autres postes de dépenses. La dépense par nuitée est ainsi divisée par trois. Les retombées de l'affinitaire même si elles sont moindres profitent principalement aux commerces de proximité (*restaurant, activités*) qui captent près de la moitié du budget moyen.

36% DES VOYAGES POUR MOTIF PERSONNEL SE FONT EN RHÔNE-ALPES

soit 8,2 millions en Rhône-Alpes



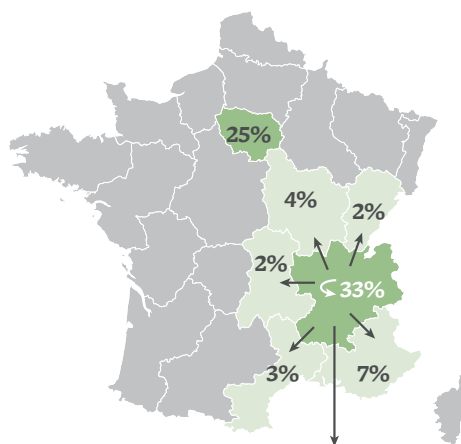
Autre : 26% dont :
• Europe : 8%

TOP 3 des destinations européennes :

- Espagne : 2%
- Italie : 2%
- Suisse : 1%

33% DES VOYAGES POUR MOTIF PROFESSIONNEL SE FONT EN RHÔNE-ALPES

soit 0,8 millions en Rhône-Alpes

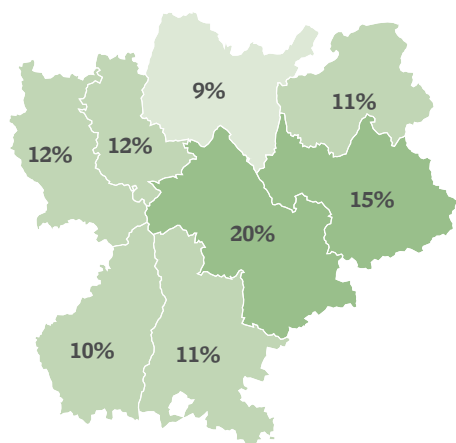


Autre : 24% dont :
• Europe : 9%

LA RÉPARTITION DES VOYAGES INTRA RÉGIONAUX

VOYAGE PERSONNEL :

**20% des voyages personnels
en Rhône-Alpes sont réalisés
en Isère et 15% en Savoie :**



VOYAGE PROFESSIONNEL :

**41% des voyages professionnels
en Rhône-Alpes sont réalisés
dans le Rhône**

Cela est non significatif
sur les autres départements

PROFIL DÉTAILLÉ DES PARTANTS EN VOYAGES PERSONNELS :

Partants pour motifs personnels	Voyageurs Rhônalpins
Base (en milliers)	4 082
Âge de l'individu	
15 - 24 ans	12%
25 - 34 ans	21%
35 - 49 ans	28%
50 - 64 ans	21%
65 ans et plus	17%
PCS de l'individu	
PCS +	35%
PCS -	29%
Inactif	36%
Nombre de personnes au foyer	
1 personne	15%
2 personnes	32%
3 personnes	18%
4 personnes	35%
Nombre d'enfants au foyer	
0 enfant	62%
1 enfant	15%
2 enfants et plus	23%
Revenu mensuel net du foyer	
1 200 € et moins	5%
1 201 € à 1 900 €	13%
1 901 € à 3 000 €	37%
plus de 3 000 €	46%

LES ALLERS ET RETOURS

PROFILS ET COMPORTEMENTS DES EXCURSIONNISTES

37% des Rhônalpins ont réalisé au moins un aller-retour en 2012.

En comparaison, ce type de déplacement concerne 33% des Français. Une mobilité en allers-retours des Rhônalpins plus importante mais qui est plus ciblée. En effet, contrairement aux voyages, les allers-retours sont en comparaison avec l'ensemble des Français davantage réalisés par les familles nombreuses. Ce type de déplacement apparaît comme plus accessible, notamment parce qu'il est moins conditionné par le niveau de revenu des foyers. Au sein des Rhônalpins, les cibles les plus voyageuses sont : **les familles et les PCS+**. Au contraire, les cibles les moins voyageuses (*voire non partantes*) sont **les foyers les plus fragiles** : faibles revenus (PCS-, moins de 1900 euros de revenu mensuel net) et les jeunes. Dans le cadre d'actions de tourisme social et responsable, ils représentent des cibles dont la mobilité est à encourager.

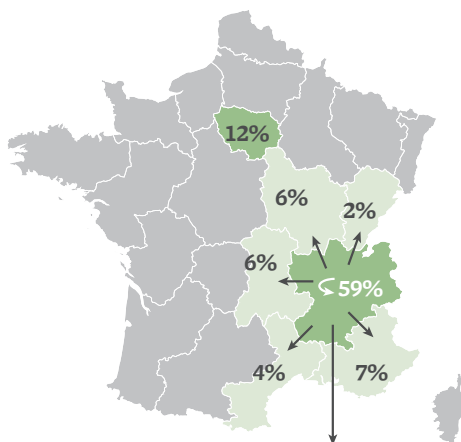
Rhône-Alpes s'inscrit (*avec PACA et la Bretagne*) dans le top 3 des régions dont les **résidents constituent un bassin de clientèle important pour la région** quelle que soit la nature du déplacement et quel que soit le motif (*personnel ou professionnel*). C'est particulièrement le cas pour les allers-retours des Rhônalpins dont 59% sont réalisées au sein de la région soit 4,6 millions d'allers-retours. A titre de comparaison l'intra régional représente 64% des allers-retours des résidents de PACA.

Les allers-retours génèrent logiquement moins de dépenses que les voyages, qui eux s'inscrivent dans la durée et intègrent l'hébergement comme poste de dépense. Néanmoins en comparatif avec la dépense moyenne par nuitée d'un voyage, c'est un déplacement qui n'est pas de l'ordre du « low cost ». Ainsi, la dépense moyenne est de **107€/**

aller-retour personnel (vs 60€/nuitée des voyages) et sur le professionnel, **121€** (vs 129€/nuitée des voyages). Un budget alloué de façon importante aux transports (*ce qui apparaît plus lissé sur un voyage sur plusieurs jours*). Les transports représentent ainsi un tiers du budget pour un **aller-retour personnel** et 54% pour un **aller-retour professionnel**.

Les allers-retours pour motif personnel représentent un potentiel de développement pour le tourisme de proximité. En effet, les retombées économiques pour la région sont importantes notamment pour les commerces de proximité avec 70% du budget des excursionnistes pour motif personnel alloué pour les loisirs : restaurants et activités. Les allers-retours pour motif professionnel génèrent près de la moitié des retombées économiques de ce type de déplacement. Cette clientèle business planifie en amont son déplacement avec un tiers de leurs allers-retours réservés. Ils contactent majoritairement les prestataires de service directement mais aussi les agences de voyages.

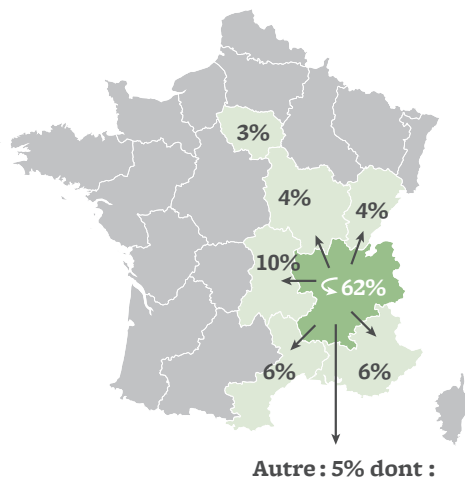
**7,8 MILLIONS D'ALLERS-RETOURS
DONT 4,6 MILLIONS EN RHÔNE-ALPES**



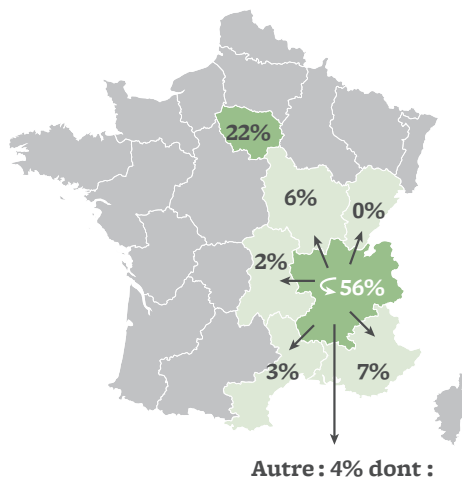
Autre : 5% dont :

- Autre France : 2%
- Europe : 3%
- Autre étranger : 0%

62% DES EXCURSIONS
POUR MOTIF PERSONNEL
 SE FONT EN RHÔNE-ALPES
 soit 2,6 millions en Rhône-Alpes



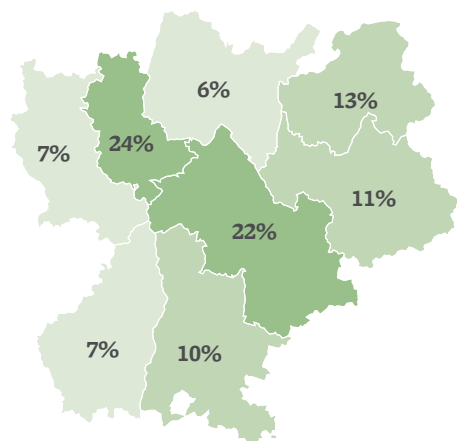
56% DES EXCURSIONS
POUR MOTIF PROFESSIONNEL
 SE FONT EN RHÔNE-ALPES
 soit 2,1 millions en Rhône-Alpes



RÉPARTITION DES ALLERS-RETOURS INTRA RÉGIONAL

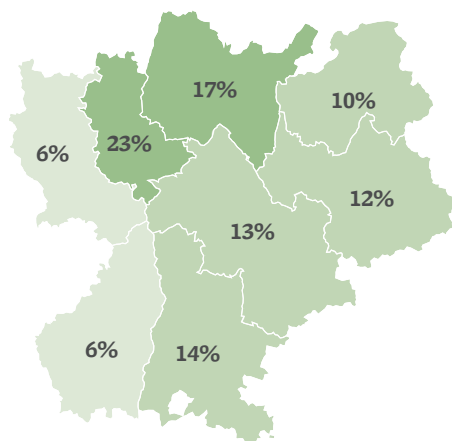
ALLERS-RETOURS PERSONNELS

Près de la moitié des allers-retours personnels sont réalisés dans le Rhône et en Isère



ALLERS-RETOURS PROFESSIONNELS

23% des allers-retours professionnels en Rhône Alpes sont réalisés dans le Rhône

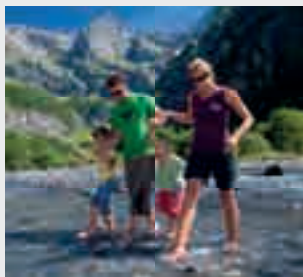


SEGMENTATION SOCIOLOGIQUE DES VOYAGEURS RHÔNALPINS



Les jeunes célibataires

- 1 personne dans le foyer
- 15-34 ans
- cadre ou employé
- revenu du foyer :
entre 1 200
et 1 900 € net / mois



Les familles avec enfant

- 3 personnes ou plus
dans le foyer, dont au moins
1 enfant de moins de 15 ans
- employé ou profession
intermédiaire ou ouvrier
- revenu du foyer :
plus de 3 000 € net par mois



Les couples seniors

- 2 personnes dans le foyer
- 50 ans et plus
- inactif
- revenu du foyer :
entre 1 200
et 1 900 € net / mois



Les jeunes couples

- 2 personnes dans le foyer
- 15-34 ans
- cadre ou employé ou
profession intermédiaire
- revenu du foyer :
entre 1 900
et 3 000 € net / mois



Les familles sans enfant

- 3 personnes ou plus
dans le foyer, sans enfant
de moins de 15 ans
- étudiant
- revenu du foyer :
plus de 3 000 € net par mois



Les seniors célibataires

- 1 personne dans le foyer
- 50 ans et plus
- inactif
- revenu du foyer :
entre 1 900
et 3 000 € net / mois

Les jeunes Rhônealpins

(qu'ils soient célibataires ou en couple),

des partants répétiteurs » :

par rapport à l'ensemble des Rhônealpins, les 25-34 ans sont plus mobiles (87% vs 81%). Ils ont un type de déplacement spécifique : des formats courts et répétés. Moins saisonniers que l'ensemble des partants, ils étalent leurs voyages tout au long de l'année. Ils restent principalement dans la région (47% de voyages en intra), pour rendre visite à la famille ou leurs amis (70% en hébergement affinitaire).

Les dépenses en hébergement sont minimales et les budgets vacances impactés principalement par le transport. D'ailleurs, même si la voiture reste le principal mode de transport, ils utilisent davantage le train. Quelques différences apparaissent dans les destinations de prédilection en fonction du statut marital. Alors que les célibataires vont plutôt à la montagne, les couples, eux, se dirigent plutôt vers l'espace urbain.

Les familles avec enfant, des partants

« **saisonniers** » : cette population part plus que la moyenne mais moins souvent (87% de partants et 4,6 voyages en moyenne dans l'année) et pour une durée plus courte. Leurs voyages sont concentrés sur les vacances scolaires, notamment les grandes vacances avec un pic plus important au mois d'août (22% vs 17%).

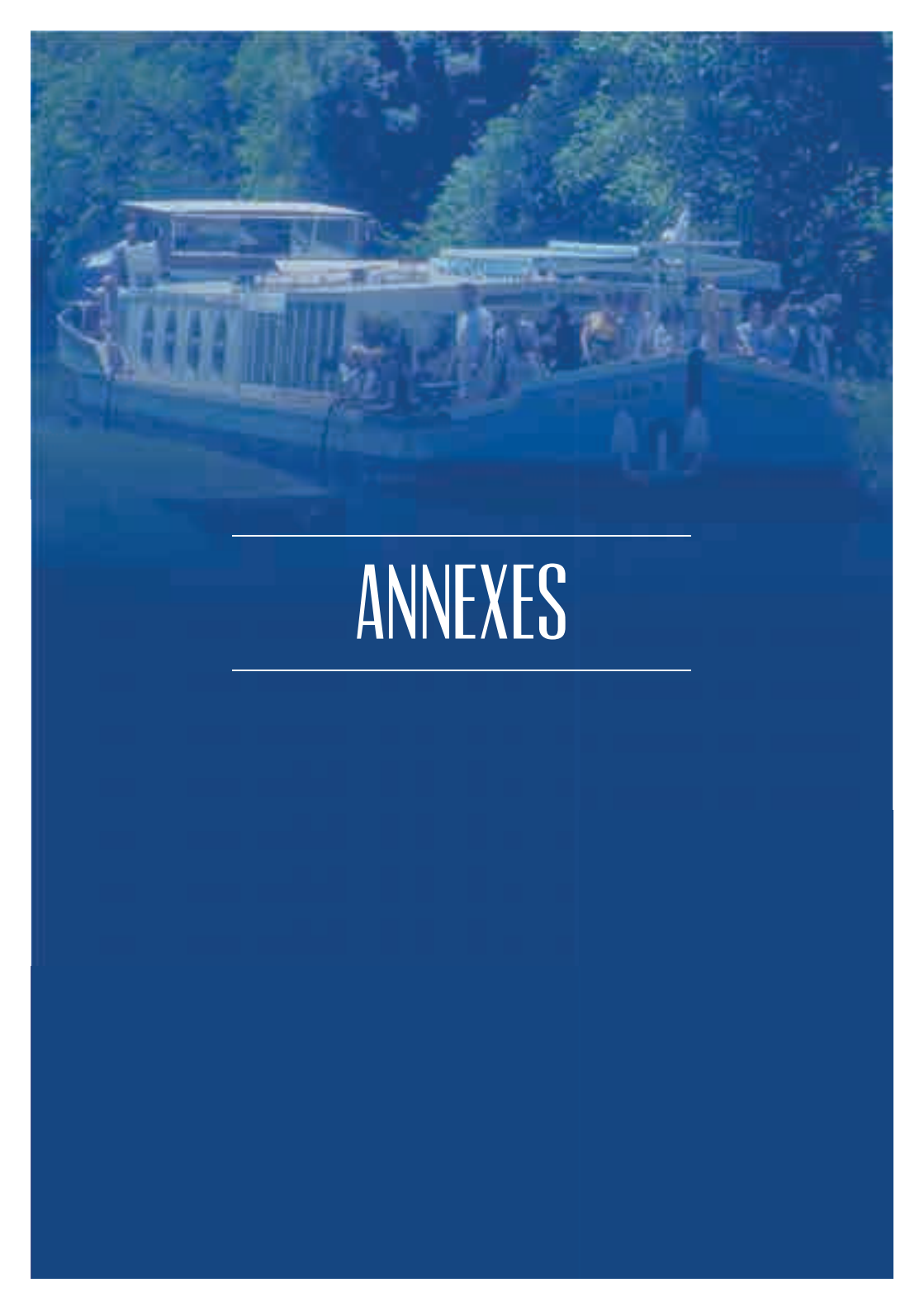
Ils réalisent plutôt leurs voyages dans la région. Ils se dirigent également vers le Languedoc-Roussillon. Ils utilisent essentiellement la voiture (86%). Ils présentent une plus grande diversité des pratiques d'hébergement en ayant recours aussi bien à l'affinitaire (48% chez la famille) et au marchand, principalement la location et le camping (22%).

Les familles sans enfant, des « moins

partants » : Elles sont moins partantes que l'ensemble des Rhônealpins, elles réalisent leurs voyages à la montagne, principalement en station de ski. Ils vont aussi en Auvergne plutôt que de profiter de cet environnement dans la région Rhône-Alpes.

Les seniors, des partants « globe-trotters » :

Les seniors partent moins souvent mais plus loin. 35% d'entre eux partent vers d'autres destinations que les régions limitrophes ou intra régionales notamment l'étranger en prenant des forfaits tout compris. Leurs voyages sont plus longs (près d'une semaine en moyenne) et principalement en dehors des vacances scolaires, notamment avant et après la saison estivale. Alors que les couples vont plutôt profiter de leurs résidences secondaires sur le littoral et en espace rural, les personnes seules vont réaliser des voyages de groupes en utilisant les transports marchands (train, avion, autocar), l'hôtel.



ANNEXES



LES ADRESSES UTILES

LE NIVEAU NATIONAL

DGE : <http://www.entreprises.gouv.fr/tourisme>

Atout France : <http://www.atout-france.fr/>

LE NIVEAU RÉGIONAL

OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Rhône-Alpes :

<http://pro.rhonealpes-tourisme.com/observatoire>

Contacts : Gérard Octroy – Christelle Lepoutre

mail : ort@rhonealpes-tourisme.com



LE NIVEAU DÉPARTEMENTAL

OBSERVATOIRES DÉPARTEMENTAUX EN RHÔNE-ALPES

- **Ain :** <http://www.ain-pro.com>
Contact : Stéphanie Luquin
mail : s.luquin@ain-tourisme.com
- **Ardèche :** <http://pro.ardeche-guide.com>
Contact : Richard Roiron
mail : richard.roiron@ardeche-guide.com
- **Drôme :** <http://www.drometourisme.com/index.php/espace-pro>
Contact : Léa David
mail : ldavid@ladrometourisme.com
- **Isère :** <http://pro.isere-tourisme.com/observatoire>
Contact : Virginie Jacob
mail : virginie.jacob@isere-tourisme.com
- **Loire :** <http://www.pro.loiretourisme.com>
Contact : Dorothée Marion
mail : dorothee.marion@cg42.fr
- **Rhône :** www.rhonetourisme.com/espace-pro/observer-et-analyser
Contact : Rodolphe Brenier
mail : rbrenier@rhonetourisme.com
- **Savoie, Haute-Savoie :** <http://pro.savoie-mont-blanc.com/observatoire>
Contact : Carole Raphoz
mail : carole.raphoz@smbtourisme.com

**ARRIVÉES (OU NOMBRE DE SÉJOURS) :**

nombre de personnes arrivées sur un territoire pendant la période étudiée.

DURÉE DE SÉJOUR :

rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

CAPACITÉ D'ACCUEIL :

nombre de personnes pouvant être accueillies en même temps dans un hébergement ou un territoire. La capacité d'accueil s'exprime en nombre de lits touristiques.

LIT TOURISTIQUE :

unité de mesure de base de l'offre d'hébergement touristique. Un lit touristique correspond à une capacité d'accueil d'une personne.

CAMPING - EMPLACEMENT DE PASSAGE :

emplacement destiné à une clientèle touristique n'y élisant pas domicile. Il peut être nu ou équipé, par exemple par un hébergement léger du type chalet, bungalow, mobil-home ou habitation légère de loisir.

EXCURSIONNISTE :

visiteur ayant visité un lieu sans passer la nuit hors de son lieu de résidence habituel.

HÉBERGEMENT MARCHAND :

établissement commercial d'hébergement dont la mise en marché s'effectue dans un but lucratif (*hôtel, camping...*).

HÉBERGEMENT NON MARCHAND :

établissement non commercialisé, qui n'est pas mis en marché, dont l'usage est gratuit et qui n'implique pas de contrepartie financière directe (*résidences secondaires, hébergement chez des parents ou amis...*).

HÔTELLERIE :

l'hôtel de tourisme est un établissement commercial d'hébergement classé, qui offre des chambres ou des appartements meublés en location à une clientèle de passage.

NUITÉES (OU FRÉQUENTATION) :

produit du nombre de personnes présentes par le nombre de nuits passées sur le territoire observé.

SÉJOUR :

déplacement comportant au moins une nuit passée hors du domicile, sur une seule destination et un seul hébergement. Plusieurs séjours peuvent composer un voyage.

TAUX D'OCCUPATION :

rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes.

TOURISTE :

visiteur qui passe au moins une nuit hors de son lieu de résidence principale.

VISITEUR :

terme qui englobe tous les voyageurs qui intéressent le tourisme, comprenant les visiteurs à la journée (*excursionnistes*) et les personnes en séjour (*touristes*).

VOYAGE :

déplacement comportant au moins une nuit passée hors du domicile, sur plusieurs destinations et/ou hébergements.

Un voyage peut contenir plusieurs séjours.



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Marc Béchet (directeur général)
CONCEPTION ET RÉDACTION : Christelle Lepoutre (chargée d'études)
RÉALISATION : MMAP

Achevé d'imprimer par l'imprimerie Reboul - 42015 Saint-Étienne
Décembre 2014 - imprimé sur papier certifié PEFC



Observatoire Régional du Tourisme Rhône-Alpes
8 rue Paul Montrochet - 69002 Lyon - France
Tel. 33 (0)4 26 73 31 59

www.pro.rhonealpes-tourisme.com
email : christelle.lepoutre@rhonealpes-tourisme.com